

110 civils tués dans une attaque terroriste au Nigéria p. 24

DÉCÈS DE 4 PERSONNES À L'INTÉRIEUR
D'UNE VOITURE À SKIKDA

**La mort causée par asphyxie
au dioxyde de carbone** p. 4

**Le procès
de Ould
Abbès et
Barkat
reporté** p. 4



**L'ancien
député
Tliba
jugé en
appel** p. 4



TEBESSA
**Ils détournaien
l'argent d'une
personne décédée**

Lire l'article de
A. Chabana page 4

DROITS DE L'HOMME
**Alger condamne
la résolution du
Parlement européen**

Lire l'article de Khaled
Boumediene et APS page 3

**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE

p. 12 & 13

Le Covid-19 creusera-t-il
les inégalités sexuelles
dans l'accès à la justice ?



PAR SANDIE
OKORO¹
ET PAUL
PRETTITORE²

1- Vice-présidente principale
et conseillère générale du Groupe
de la Banque mondiale
2- Spécialiste principal au sein
de la Banque mondiale

La négociation
faustienne en Europe



PAR MELVYN
KRAUSS

Senior fellow à la Hoover Institution
de l'Université de Stanford

Le Quotidien Edition Nationale d'Information

D'ORAN

300 MÉDICAMENTS EN RUPTURE DE STOCK **Le syndicat des pharmaciers accuse les distributeurs**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 2



EDUCATION

Grève aujourd'hui dans les écoles

Lire l'article de M. Aziza page 3

300 médicaments en rupture de stock

Le syndicat des pharmaciens accuse les distributeurs

«Au moins 300 médicaments dont le Lovenox utilisé dans le traitement anti-Covid-19 sont en rupture de stock et déclarés indisponibles dans les officines», a déclaré hier sur les ondes de la radio nationale Samir Wali, porte-parole officiel du syndicat national des pharmaciens algériens agréés.



El-Houari Dilmi

En effet, Wali Samir a pointé un doigt accusateur à l'adresse de certains distributeurs «qui font du chantage aux officines pharmaceutiques en leur imposant une vente concomitante de certains produits» a-t-il dénoncé, appelant à leur «dénunciation publique», au même titre que «ceux qui stockent les médicaments pour provoquer une pénurie artificielle sur le marché», a-t-il dit. L'invité de la radio a également expliqué que «la pandémie de Covid-19 et l'augmentation de la demande mondiale sur certaines catégories de médicaments, ajouté à une limitation drastique des quantités de médicaments exportés par les pays producteurs, s'est traduite par des perturbations dans la distribution et la disponibilité des produits pharmaceutiques, ressenties pas seulement chez nous, mais dans le monde entier» a-t-il indiqué.

Le représentant du syndicat national de pharmaciens agréés a, par ailleurs, souligné le fait que la pénurie des médicaments en Algérie «ne date pas d'aujourd'hui, puisque le pays enregistre une pénurie de certains types de médicaments bien avant la pandémie de Covid-19, entre autres raisons, à cause des entraves bureaucratiques et administratives» a-t-il relevé. Précisant qu'entre 200 à 300 médicaments sont déclarés en pénurie en Algérie, Wali Samir a indiqué que beaucoup de pays développés connaissent une situation similaire, «à l'instar de la France où plus de 400 médicaments connaissent une forte pression, voire une pénurie sur le marché».

a-t-il avancé. «Le syndicat des pharmaciens agréés adresse des rapports hebdomadaires au ministre de l'Industrie pharmaceutique, dans lesquels nous signalons les médicaments qui connaissent des perturbations dans la distribution ou une rupture de stock dans les officines pharmaceutiques» ajoutant que certaines classes de médicaments «n'ont été réceptionnées que durant la semaine dernière» a-t-il souligné. Au sujet du médicament «Lovenox 0.6 et 0.8 ml», l'invité de la radio a reconnu la forte pression qui pèse sur ce produit, précisant que ce médicament, qui habituellement n'est pas très demandé, «connaît une demande très importante, y compris au niveau mondial, après son introduction dans le protocole de traitement du Covid-19» a-t-il dit.

«L'Algérie produit actuellement un générique de ce médicament mais en faibles quantités», a encore expliqué le porte-parole des pharmaciens agréés, ajoutant qu'une «réunion de travail a eu lieu la semaine dernière entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique et le syndicat national des pharmaciens agréés pour trouver ensemble une solution à ce problème». Rebondissant sur la vente concomitante imposée par certains distributeurs ou la rétention de certains médicaments pour «provoquer une fausse pénurie», Samir Wali a réitéré son appel aux pharmaciens, les exhortant à dénoncer ces «pratiques frauduleuses, au moment où nos concitoyens ont un besoin urgent de médicaments en cette conjoncture sanitaire particulière que nous vivons», a-t-il conclu.

Covid-19

Une enquête sur l'impact de la crise sanitaire lancée fin décembre

Une enquête destinée à évaluer les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les entreprises et les ménages sera lancée fin décembre et dont les premiers résultats seront disponibles courant janvier prochain, a indiqué le ministre délégué chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub.

Lors d'un entretien accordé à l'APS, le ministre a fait savoir qu'une enquête sera lancée fin décembre en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens. Cette enquête «concernera un échantillon 15.000 ménages et 15.000 entreprises. Ses premiers résultats sont attendus courant janvier», a précisé M. Belmihoub.

Il a rappelé qu'une première évaluation des impacts de la crise sanitaire a été déjà avancée lors de la rencontre présidée par le Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, et qui a permis la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale.

Rappelant que cette réunion a permis de sortir avec 150 recommandations, le ministre a estimé que les efforts pour surmonter la double crise sanitaire et économique doit être équitablement réparti au niveau des différents acteurs de la société.

De plus, le premier responsable de la Prospective a plaidé pour que l'année 2021 soit celle des «réformes profondes des secteurs économiques et sociaux» afin d'éviter de nouvelles

crises plus importantes» après la crise sanitaire de la Covid-19 ayant marqué l'année en cours.

UN VACCIN ANTI-COVID FERA AUGMENTER LE BARIL DE PÉTROLE À 60-70

Interrogé sur les perspectives d'évolution des cours de brut, M. Belmihoub, a indiqué qu'il était difficile de prédire les tendances précises des cours sur le long terme. Cependant, il a expliqué que l'incertitude réside dans l'évolution de la crise sanitaire.

«Si le vaccin permet de faire baisser le nombre de contaminations, le baril gagnera 5 dollars, puis la machine économique reprendra progressivement ce qui permettrait au baril de passer à 60-70 dollars», a-t-il prévu.

Evoquant la stratégie de la sécurité énergétique du pays sur à long terme (dix ans), il a souligné que la démarche de son ministère délégué, en la matière, s'appuie sur trois axes.

Il s'agit, explique-t-il, de préparer la transition énergétique vers plus de renouvelable, assurer une meilleure efficacité énergétique au niveau des ménages, des administrations et des opérateurs économiques et préserver un excédent de production d'hydrocarbures en tant que source de financement de la balance des paiements.

Interrogé, d'autre part, sur le déficit budgétaire et les moyens de son financement, le ministre a d'abord écarté l'option du financement non conventionnel ou celui de l'endettement extérieur.

Il y a, par contre, «un financement monétaire entre le Trésor public et les banques, mais il ne faut pas qu'il dépasse un certain seuil», a-t-il indiqué.

A la question de savoir si le Fonds de Régulation des recettes (FRR) était

toujours utile, au moment où les recettes énergétiques s'affichent en forte baisse, M. Belmihoub a estimé que «celui-ci constitue un outil de régulation très intéressant».

«Le gouvernement a budgétisé la LFC 2020 sur la base de 35 dollars/baril. Il y a donc un excédent (de recettes) versé dans ce Fonds», a-t-il noté. S'agissant de l'évolution des recettes des hydrocarbures du pays, le ministre prévoit que «pour 2021, avec la reprise économique, nous pourrons atteindre 30 milliards à 35 milliards de dollars de recettes, ce qui pourrait nous soulager au niveau de la balance des paiements».

Interrogé sur la nature des missions de son ministère délégué et celle de la Direction générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) du ministère des Finances, M. Belmihoub a souligné que les missions des deux administrations ne se chevauchent pas, expliquant que la DGPP établit des perspectives sur le court terme.

«La DGPP réalise des prévisions sur deux ans alors que nous nous focalisons sur les prévisions à partir de 5 ans et plus», a-t-il précisé.

Sur la future réforme des subventions, M. Belmihoub a estimé que la crise sanitaire pendant laquelle beaucoup de citoyens n'ont pas perçu de revenus depuis plus de six mois, a constitué «un contexte difficile pour lancer les discussions autour de cette réforme».

En revanche, «l'année 2021 doit être l'année des réformes dont celles des subventions», a-t-il assuré, précisant que le ministère des Finances, le ministère de la Solidarité nationale et l'ONS travaillent à recueillir des bases de données afin de recenser les personnes qui sont dans le besoin au sein d'un fichier national.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Détresse dans les airs

La compagnie aérienne nationale battait de l'aile de puis des années, et si la paralysie de sa flotte due à la Covid-19 se prolonge encore quelque temps, elle aura les ailes cassées en 2021. Déjà, en 2017, un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) signalait une zone de turbulences dans laquelle Air Algérie tentait de tenir l'équilibre. Le malaise financier était tellement inquiétant qu'il pourrait conduire la compagnie à une faillite inévitable... en 2021, prévenait le rapport en question, bien avant que cette crise sanitaire ne vienne compliquer encore la situation. Forcée à immobiliser ses avions sur les tarmac depuis la suspension du trafic aérien suite à la fermeture des frontières aériennes, le 17 mars dernier, Air Algérie devrait enregistrer, cette année, un manque à gagner estimé à 89 milliards de dinars qui viendrait affaiblir une trésorerie qui peinait, sans ce nouveau coup du destin, à honorer ses 3,4 milliards de dollars de dettes, contractées en 2004. Enfoncée dans un tel gouffre financier, Air Algérie peut-elle encore se permettre le luxe de garder sa flotte clouée au sol ? Deux organisations syndicales de la compagnie sont montées au créneau pour appeler non pas à une grève, une fois n'est pas coutume, mais à une reprise urgente et graduelle des activités afin d'éviter le naufrage. Se lamentant de l'absence d'un minimum de mesures d'accompagnement de la compagnie de la part des pouvoirs publics, les deux syndicats d'Air Algérie dénoncent le fait que l'activité de la compagnie soit réduite à de simples services de rapatriement «à per-

te» et au «maintien de l'activité cargo», alors qu'on pourrait faire plus, au moins provoquer un déclic des activités à travers la reprise des vols domestiques, sous conditions de l'application stricte d'un protocole sanitaire comme c'est le cas un peu partout dans le monde. Si on ne fait rien pour une reprise progressive du trafic aérien, on condamnerait la compagnie nationale à connaître le même sort d'Aigle Azur, ou puiser dans les caisses du Trésor public pour la maintenir à flot. Et, il y a lieu d'attirer l'attention du gouvernement, puisque la reprise n'est pas du ressort de la compagnie, que l'arrêt du trafic aérien a fait de nombreuses autres victimes collatérales, notamment l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA), qui se retrouve à se rouler les pouces dans des aéroports quasiment désertés. Sans une reprise du trafic aérien, on risque d'arriver dans peu de temps à une situation où la compagnie nationale et l'EGSA n'arriveraient même pas à assurer les salaires de leurs employés à partir de leurs ressources financières propres. A-t-on vraiment loisir de tergiverser devant une prédisposition dramatique du développement des événements ? Pourtant, de sérieuses études affirment que le risque de contamination au Covid-19 est très faible en avion. En sus du respect des gestes barrières, soutient-on, le port en permanence d'un masque par tous les passagers assure une protection complète contre le virus dans un avion, même pendant 12 heures de vol.

Education

Grève aujourd'hui dans les écoles



M. Aziza

À près le débrayage d'une journée déclenché, mercredi dernier, par l'Union nationale des personnels de l'Education et de la Formation (Unpef) avec un taux de suivi, dépassant les 65 %, selon les concernés, c'est au tour de la Coordination nationale des professeurs de l'Enseignement primaire de monter au créneau, en organisant une grève nationale aujourd'hui, lundi 30 novembre. La Coordination a fait état, dans un communiqué daté du 22 novembre, d'un grand malaise au sein de la corporation. Signalant que le moral des troupes est au plus bas. «Des enseignants et des élèves, l'épine dorsale du secteur de l'Education, sont en train de patauger au cœur de tous les risques, sans que cela puisse préoccuper la tutelle», soutient la coordination.

Tandis que, regrettent les rédacteurs du communiqué «la tutelle publie des brochures sur la prévention lors des rassemblements, la prévention lors des séminaires, ainsi que la prévention de l'accueil, à l'intérieur de leurs bureaux, pour préserver la santé et la sécurité des responsables du secteur». La coordination a dénoncé «le silence affiché par le ministère de l'Education et ses désengagements par rapport à la situation qui prévaut dans les écoles primaires, signalant qu'«après sept mois d'absence, à notre retour aux écoles, nous n'avons remarqué aucun signe d'amélioration, ou un nouvel aspect de bonne préparation de la rentrée scolaire, et ce, à tous les niveaux». Que ce soit, disent-ils, par rapport au (protocole sanitaire ou par rapport à la distribution des plans exceptionnels du programme pédagogique et du volume horaire). La Coordination exige la séparation de l'école primaire des Collectivités locales, à savoir la commune. Les membres de la Coordination revendentquent, dans ce contexte exceptionnel face à cette pandémie, l'application pure et simple du protocole sanitaire, notamment dans les zones d'ombre, où il existe «des écoles dépourvues de toute commodité sanitaire».

Les rédacteurs du communiqué ont évoqué l'impossibilité de fermer les écoles en cas d'infection de quatre enseignants ou plus, en raison de l'impossibilité de remplacer et d'indemniser les enseignants. Ils ont dénoncé en outre, l'absence de prise en charge des tra-

vailleurs ayant été infecté par le Covid-19. En signalant que les enseignants atteints de maladies chroniques et les enseignantes enceintes ne sont pas exempts de travail.

Ils ont également dénoncé le travail le samedi, considérant cette décision comme «une violation de la loi, et en contradiction avec le décret 09/244 modifiant le décret 59/97, déterminant le temps de travail du dimanche au jeudi». Sachant disent-ils que la récente décision du gouvernement d'interdire le transport, le week-end, est venue compliquer les choses. Le personnel enseignant du primaire est revenu, encore fois, sur l'absence du principe d'égalité des chances en termes d'instruction par rapport à d'autres paliers (CEM et lycées). Indiquant que le volume de travail dans leur palier est très contraignant. En précisant que l'application du protocole sanitaire a été confiée à certains professeurs aidant ainsi que des directeurs d'écoles primaires, sous prétexte de compléter le quorum «ce qui est en contradiction avec le décret 08-15 modifiant et complétant le décret 12-240».

LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE RÉCLAMENT LA GRATUITÉ DES TESTS COVID

La Coordination exige, l'élaboration d'un plan et d'une stratégie garantissant la possibilité de mettre en œuvre le protocole sanitaire et fournir les conditions de son succès dans la pratique et sur le terrain. Les initiateurs de la grève, exigent en outre, la gratuité des examens (sérologique et tests PCR) au profit des élèves et des enseignants et l'ensemble des travailleurs du secteur de l'Education. Ils demandent également, la révision du volume horaire et des plans exceptionnels. La Coordination a également évoqué ses anciennes revendications, à savoir: la révision des programmes pédagogiques et l'application du décret présidentiel 266/14, relatif au reclassement des enseignants par effet rétroactif, à partir de 2014. Rappelant les engagements des autorités qui ont déclaré que le décret, entrera en vigueur, au plus tard, le 31 mars 2020 «mais sans suite». Les enseignants du Primaire réclament en outre, la révision des salaires pour garantir un meilleur pouvoir d'achat, ainsi que le droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge.

Droits de l'Homme

Alger condamne la résolution du Parlement européen

Khaled Boumediene et APS

L'Algérie a condamné samedi, dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. Et d'affirmer que son «contenu outrancier» se résume à «un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien».

«Le Parlement européen a cru devoir adopter, selon une procédure dite + d'urgence + pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien», indique le communiqué du MAE.

L'Algérie «condamne avec force cette résolution qui ne peut avoir pour conséquence que de porter atteinte aux relations de l'Algérie avec ses partenaires européens, à un moment où tout plaide pour l'approfondissement du dialogue et de la coopération dans un cadre de séénité et de responsabilité», souligne le ministère.

L'Algérie «tient, en cette circonstance, à apporter le démenti le plus méprisant à l'ensemble des accusations fallacieuses colportées au sein de l'hémicycle européen et traduites par cette dernière résolution. Elle déplore la tonalité foncièrement haineuse et teintée de paternalisme de ce texte, qui dénote d'une hostilité avérée digne de la pé-

riode coloniale de certains meilleurs européens à l'égard du peuple algérien et de ses choix souverains».

Et le communiqué de rappeler que l'Algérie «entretient avec ses partenaires européens des relations fondées sur les principes de l'égalité souveraine, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre. Elle ne saurait donc accepter qu'une institution européenne, fût-elle élue, s'imisce de manière aussi grossière et inadmissible dans ses affaires intérieures».

Et d'ajouter que «ce document prêterait à sourire s'il n'était truffé d'allégations et d'accusations gravissimes et malveillantes pro-férées par des parlementaires contre les autorités algériennes, accusations allant de la détention arbitraire jusqu'à des actes de torture prétendument commis contre des membres du + Hirak + interpellés par les services de sécurité», conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Pour sa part, le député à l'assemblée populaire nationale et vice-président de l'assemblée parlementaire de la Méditerranée, Dr. Abdelmadjid Dennouni, a dénoncé vendredi soir l'«acharnement du Parlement européen sur l'Algérie». Répondant à une question de la chaîne TV Canal Algérie, le député a qualifié cet acte d'«ingérence flagrante dans les affaires internes de l'Algérie» et d'«atteinte à la stabilité du pays». Le docteur en sciences économiques a ainsi souligné que «l'Algérie est au centre d'un

complot international visant sa stabilité et sa sécurité. Nos frontières à l'est sont menacées du côté libyen. Au sud, des groupes terroristes venant des pays du Sahel qui menacent un peu nos frontières et également actuellement, en ce moment précis à l'ouest, le conflit du Sahara occidental qui rejaillit comme ça, subitement, et qui est une source d'inquiétude pour l'Algérie. Il faut le dire très fortement ! La situation est grave ! Elle nécessite que tout le peuple algérien soit uni et soudé ! Cette résolution du Parlement européen qui donne des leçons à ce moment précis à l'Algérie est à réfuter entièrement. Elle est sans fondement. C'est pourquoi, il est de notre devoir de la réfuter catégoriquement. L'Algérie n'accepte pas d'ingérence dans ses affaires internes. Sa sécurité est sacrée !». Et d'ajouter : «Pour ce qui est des libertés fondamentales et des droits de l'Homme en Algérie, nous avons une Constitution qui garantit toutes les libertés. Je dis aux députés du Parlement européen, qui sont des donneurs de leçons, qu'ils oublient que l'instabilité en Afrique déstabilise toute l'Europe et surtout l'Europe du sud, que ça soit clair. L'Algérie a besoin de stabilité. Toute la région de l'Afrique du nord a besoin de sécurité, pour que l'Europe soit sécurisée tout le long de la Méditerranée. Voilà ce qu'il faut dire de cette résolution du Parlement européen, on n'a pas besoin des donneurs de leçons ! L'Algérie n'a pas besoin d'ingérence étrangère et la stabilité de l'Algérie est sacrée !».

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

Quand la société néglige son autre moitié

de moyens et de capacités, n'ont pas atteint ! Cela me rappelle, une autre anecdote, celle d'une psychologue algérienne que j'ai connue en France. Brave, belle

Il y a quelques mois une jeune fille doc torante a publié sur les réseaux sociaux un petit post où elle s'indignait avec force de l'exhéritation de la femme algérienne. En remontant dans l'histoire, l'enseignante évoque, à titre d'exemple, la réunion des confédérations tribales au milieu du XIXe siècle, en Grande Kabylie, et leur décision improvisée et quasi paternelle de mettre la femme au ban de la société. Fille unique très instruite dont les parents sont décédés, elle a sollicité ses amis virtuels à l'assister juridiquement pour faire valoir ses droits d'héritage de la totalité des biens de son père, qui lui reviennent (selon elle), de droit. Profitant de cette petite annonce, elle décrit avec un luxe de détails l'absurdité du code de la famille, lequel renforce le système patriarcal qui régit encore les mentalités chez nous, au point de laisser la femme subir un statut d'infra-humanité légal. Pourquoi on parle toujours au nom de la femme au sein de Tadjemāat, en la considérant «immature», «irrationnelle» et «illégible»? Pourquoi fait-on fi du droit de la femme à la parole et à l'existence comme égale de l'homme ? s'insurge-t-elle, avant de répondre «c'est parce que la femme est prise pour quantité négligeable par la société des hommes, une simple «khodra fouk āacha» (un mets de nourriture servant de dessert). Désabusée, la fille se met alors à raconter quelques anecdotes de son parcours académique où les remarques machistes et les comportements misogynes étaient légion. Et pourtant, cette jeune femme a fait ses preuves dans la recherche scientifique, l'enseignement, le militantisme et compte publier des ouvrages. Bref, un exemple réussi qui beaucoup d'hommes, pourtant dotés

et intelligente, la jeune fille, encore étudiante au moment des faits, n'a jamais supporté qu'on la traite de moitié d'homme ou de «nafisat aql» (elle manque de raison), pour emprunter un terme de la théologie islamique. Comment en serait-il autrement, alors qu'elle a pu, grâce à ses seuls efforts financer ses études dans l'autre rive de la Méditerranée, sans bourse ni sans aide d'aucune partie que ce soit ? Au bout de sept ans, elle s'est perfectionnée en langue française qu'elle n'était au départ qu'une arabisante plus ou moins formée. Et comme la lutte ça paye toujours, elle a décroché un diplôme de doctorat en psychologie à la Sorbonne et a pu même publier dans une des grandes maisons d'édition françaises un livre scientifique. Pour elle, la phraséologie misogynie, typique de l'islamisme, s'est généralisée pour atteindre de larges strates de la société qu'on croit pourtant cultivées.

C'est en partie lié à une calcification des mentalités due au fait religieux, que la modernité n'a pas pu domestiquer. Ce qui fait du corps de la femme le théâtre de tous les conflits charnels, culturels, psychologiques, religieux, philosophiques. «Ça y est, conclut-elle ? en souriant avec ironie, mon corps, mon cerveau et mon esprit m'appartiennent pour de bon, le reste du charabia religieux c'est à vous les hommes de le ramasser !» Ces deux exemples de deux femmes instruites, issus du fond algérien, montrent que l'espoir est encore permis pour la conquête d'une société égalitaire.

Talaie El Hourriyet «La crise économique est antérieure à la crise sanitaire»

R. N.

Réuni samedi dernier, le Bureau politique du parti «Talaie El Hourriyet», sous la présidence de Abdelkader Saadi, président par intérim, «a passé en revue la situation politique, économique et sociale du pays et les effets de la situation sanitaire résultant de l'épidémie du Covid 19». Il a été également question des déclarations du président français concernant l'Algérie, et les événements au Sahara Occidental. Dans un communiqué rendant compte des travaux de cette «réunion mensuelle», le parti «Talaie El Hourriyet» «a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie du Covid 19 sur le pays et sur les citoyens». Cette «extrême préoccupation» s'explique par le «nombre croissant» des contaminations et de décès, «les difficultés auxquelles font face, quotidiennement, les structures sanitaires du pays», «aggravées par les tâtonnements des autorités dans la gestion de la crise». A ce propos, le Bureau Politique du parti «appelle à une vigilance extrême et à un civisme sans failles de la part des citoyens et une plus grande rigueur et davantage de moyens à mobiliser de la part des autorités». Concernant les «conséquences sociales» de la pandémie, le parti «recommande» de «nouvelles mesures d'accompagnement efficaces» pour «la préservation de l'outil de travail et du gagne-pain du citoyen». Il est, cependant rappelé que «la crise écono-

mique est antérieure à la crise sanitaire et que son traitement passe, inéluctablement, par des réformes économiques structurelles audacieuses». «Talaie El Hourriyet» regrette que «le gouvernement s'est contenté d'effets d'annonces faisant perdre au pays une année sans visibilité» en matière de «relance économique». Quant aux «assises du premier congrès», le parti annonce qu'elles sont «reportées, pour une seconde fois, à une date ultérieure, en raison de la situation sanitaire prévalant actuellement au pays».

«VIOLATION PAR L'OCCUPANT MAROCAIN»

A propos des évènements au Sahara Occidental, le parti a exprimé «sa profonde préoccupation face à l'escalade des tensions résultant de la violation, par l'occupant marocain du cessez-le-feu, approuvé par l'accord de 1991», et «appelle au retour à la situation antérieure et à la reprise du dialogue entre les deux parties en conflit, sous les auspices des Nations unies et avec le soutien de l'Union africaine».

Concernant les déclarations du président français à propos de la «situation en Algérie», «Talaie El Hourriyet» estime que ces «propos allient paternalisme et ingérence dans les affaires intérieures de notre pays, de manière claire et provocante». Le parti a également «exprimé son rejet et sa dénonciation de l'ingérence flagrante dans les affaires intérieures du pays commise par le Parlement européen».

Feu de forêt à Aïn Témouchent Trois individus arrêtés

Les services de la gendarmerie nationale ont arrêté trois individus suspectés d'avoir mis dernièrement le feu à la forêt d'El-Kettif située dans la commune d'Aghal, wilaya d'Aïn-Témouchent, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. L'enquête enclenchée par les services de la gendarmerie nationale sur l'incendie en question a abouti à l'arrestation de trois individus, âgés entre 27 et 35 ans, suspectés d'avoir déclenché l'incendie à la forêt El-Kettif ayant ravagé qua-

tre hectares de la superficie forestière, a-t-on indiqué.

Selon l'enquête préliminaire de la gendarmerie nationale, les trois mis en cause ont mis le feu à une partie de la forêt pour ouvrir un passage pour leur troupeau et élargir la superficie de pâturage, a-t-on précisé de même source.

L'enquête, qui a eu lieu avec l'aide de la police technique de la gendarmerie nationale, a permis la saisie des outils utilisés par les suspects dans ce crime, a-t-on ajouté.

Naama

Plus de 250 kilos de kif saisis

Les services de police de la wilaya de Naama ont démantelé, en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, un réseau de trafic de drogue avec la saisie de 257 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Sur la base d'investigations approfondies suite à des informations faisant état d'un réseau criminel activant dans le trafic de drogue, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant des services de la police judiciaire, a ouvert une enquête, a-t-on

précisé. Un plan de travail minutieux a été mis en place et s'est soldé par l'arrestation de deux individus qui activaient au sein de ce réseau et la saisie de la quantité sus-indiquée de drogue, de même qu'une somme d'argent et des téléphones portables, a-t-on indiqué.

Le dossier de cette affaire a été transmis aux instances judiciaires compétentes et les individus arrêtés ont été présentés devant la justice pour les chefs d'inculpation de constitution d'association criminelle et de trafic de drogue, a-t-on fait savoir.

Le procès de Ould Abbes et Barkat reporté

La Cour d'Alger a reporté, hier, pour la deuxième fois le procès en appel des anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat au 6 décembre prochain.

La décision de report du procès des deux anciens ministres pour dilapidation de deniers publics, détournement de deniers publics, conclusion de marchés en violation de la législation et abus de fonction, est intervenue «à la demande de la défense des deux accusés», en raison du nombre important d'affaires enrôlées au niveau de la 6e chambre de la Cour d'Alger et de sa concomi-

tance avec d'autres procès impliquant les mêmes parties.

La Cour d'Alger avait déjà reporté le procès des anciens ministres prévu initialement pour le 15 novembre à la demande de la défense. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de DA chacun. Egalement impliqués dans cette affaire, l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak

Khelladi, a été condamné à 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA,

et l'autre ancien secrétaire général du même ministère, Ismaïl Benhabiles à une année de prison ferme et une amende de 500.000 DA.

Le fils de Djamel Ould Abbes, El Ouafi (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

L'ancien député Tiba jugé en appel

Le procès en appel dans l'affaire de l'ancien député FLN Bahaa Eddine Tiba, condamné à une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions de DA, poursuivi dans plusieurs affaires de corruption dont infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger, a débuté, dimanche, à la Cour d'Alger.

Pour rappel, le Tribunal de Sidi

M'hamed avait prononcé, le 9 septembre dernier, la même peine à l'encontre de Iskander Ould Abbes, fils de l'ancien SG du parti Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbes. Le même tribunal avait également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbes, El Ouafi contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'inculpation, en sus de l'obtention d'avantages.

Poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, Bouchnaq Khelladi, qui était chargé des candidatures au parti FLN, avait été condamné à une peine de 2 ans de prison assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que l'entrepreneur Mohamed Habchi avait été acquitté des charges retenues contre lui.

Décès de 4 personnes à l'intérieur d'une voiture à Skikda La mort causée par asphyxie au dioxyde de carbone

Le rapport du médecin légiste de l'hôpital de Skikda a révélé que la mort des quatre (4) personnes (deux hommes et deux femmes) vendredi à l'intérieur d'une voiture au lieudit Oued Tandji dans la commune d'Aïn Zouit (daïra El Hadaïk) était due à une intoxication au dioxyde de carbone échappant de la voiture, a-t-on appris dimanche auprès d'une source judiciaire. Selon la même

source, les victimes ressentant le froid avaient mis en marche le chauffage de la voiture et en faisant reculer celle-ci le pot d'échappement a été bouché par un tas de terre se trouvant à l'arrière empêchant la sortie de la fumée qui a fini par causer leur asphyxie. La même source a précisé que lorsque les victimes avaient été découvertes vendredi, près de 12 heures s'étaient écoulées depuis leur mort,

selon le rapport du médecin légiste ce qui laisse penser que leur mort remonterait aux premières heures de vendredi. Les victimes sont deux hommes de 30 et 40 ans et deux femmes de 23 et 50 ans, originaires tous de la wilaya de Constantine. Leurs dépouilles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital de Skikda. Le lieudit Oued Tandji se trouve sur un site montagneux isolé près d'une plage interdite à la baignade.

Tebessa

Ils détournaient l'argent d'une personne décédée

A. Chabana

Selon le communiqué de la Sûreté de la wilaya de Tébessa, la brigade économique et financière, relevant de la police judiciaire a ouvert une enquête concernant les agissements de fonctionnaires, activant à travers des services publics à Tébessa, accusés de détournement d'argent, en recourant à la falsification de documents administratifs et comptables et le retrait de sommes d'argent d'un CCP appartenant à une personne décédée en 2015. Agissant sur informations, les enquêteurs ont auditionné toutes les parties en relation avec l'affaire, des fonctionnaires de la CASNOS, agence de Tébessa et d'un bureau de Poste, sis au chef-lieu, concernant l'utilisation de documents falsifiés dont des cartes

nationales d'identité. Ainsi ont été détournés 138 millions de centimes depuis 2015. Huit mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Tébessa. Deux d'entre eux, deux cadres, ont été écroués, d'autres ont été placés sous contrôle judiciaire, pour les chefs d'inculpation d'abus de fonction, constitution d'association de malfaiteurs et faux et usage de faux, entre autres, a-t-on indiqué de même source.

Coronavirus: 1009 nouveaux cas et 17 décès enregistrés

Mal neuf (1009) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 636 guérisons et 17 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 82.221 dont 1009 nouveaux

cas, soit 2,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2410 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 53.204, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 13 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors

que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Mila

Un CEM fermé après confirmation de cas de Covid-19

La wilaya de Mila a promulgué un arrêté portant fermeture, pour 15 jours, du Collège d'enseignement moyen (CEM) des Frères Filali de la commune de Ferdjoua après confirmation de cas de Covid-19, a-t-on appris dimanche, du remplaçant du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, Mouawiyah Be-

chnoune. Les services de la commune de Ferdjoua ont reçu, samedi, une décision (n° 1913 du 26 novembre 2020) portant fermeture du CEM des Frères Filali, a souligné la même source, précisant que la décision a été prise «sur la base d'un rapport des services de la direction de la santé et de la population faisant état de la détec-

tion de cas confirmés du coronavirus à l'intérieur de l'établissement». Selon le même responsable qui a pris attaché avec le directeur du CEM fermé temporairement, 5 employés (enseignants et fonctionnaires) sont atteints du Covid-19 et 10 élèves sont en confinement à domicile après la contamination de membres de leurs familles.

30 membres des forces afghanes tués dans un attentat-suicide

Au moins 30 membres des forces afghanes ont été tués dans un attentat-suicide à la voiture piégée contre une de leurs bases dimanche matin dans la province de Ghazni (est), selon des responsables. "Trente corps et 24 blessés ont été amenés à l'hôpital. Tous sont des membres des forces de sécurité", a déclaré à l'AFP Baz Mohammad Hemat, directeur de l'hôpital de Ghazni. Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur Tareq Arian, le kamikaze "a utilisé une voiture remplie d'explosifs", dans le district de Deh Yak, vers 07h30 du matin (03h00 GMT). "Le kamikaze a foncé directement à l'intérieur de la base avec un véhicule Humvee puis l'a fait exploser", a quant à lui déclaré à l'AFP le porte-parole du gouverneur de Ghazni, Wahidullah Jumazada. L'attaque n'a pas été revendiquée pour l'instant, mais la province de Ghazni est le théâtre de combats sans relâche entre les forces afghanes et les talibans.

Le ministère de la Défense n'a dénombré que 10 morts et 7 blessés dans un communiqué publié en début d'après-midi, mais minimise souvent les bilans de ce type d'incident. Un autre attentat-suicide à la voiture piégée a tué un civil et en a blessé 20 autres dimanche matin, dans la ville de Qalat, capitale de la province de Zabol (sud), a indiqué à l'AFP le chef de la police provinciale Hekmatullah Kochi. L'attaque--qui n'a pour l'instant pas été

revendiquée--visait la voiture du chef du conseil provincial de Zabol, Atta Jan Haqbayan, qui a été blessé, a-t-il précisé. S'ils ont arrêté de cibler les forces américaines dans le cadre de l'accord avec les Etats-Unis signé en février à Doha, les talibans n'ont fait cependant qu'intensifier leurs violences contre les forces afghanes depuis.

Ils les attaquent quotidiennement à travers le pays malgré les pourparlers de paix entre les deux camps toujours en cours au Qatar. Ces négociations ont débuté le 12 septembre, mais avancent à un train de sénateur en raison notamment de mésententes sur les simples règles de discussions. Les deux parties n'ont pas pu non plus se mettre d'accord sur un cessez-le-feu.

VIOLENCES EN HAUSSE

Les violences touchent aussi les civils. Mardi, au moins 14 d'entre eux ont été tués dans le centre de l'Afghanistan quand deux bombes ont explosé à Bamiyan, une ville célèbre pour ses bouddhas détruits par les talibans - et pourtant considérée comme la moins dangereuse du pays. Ces explosions n'ont pas été revendiquées. Au cours des six derniers mois, les talibans ont mené 53 attaques-suicides et commis 1.250 attentats, qui ont fait 1.210 morts et 2.500 blessés parmi les civils, avait déclaré le ministère de l'Intérieur la semaine dernière. Le



groupe terroriste Etat Islamique a également revendiqué des attaques sanglantes à Kaboul ces dernières semaines, dont deux contre des centres éducatifs, ainsi que des tirs de roquettes, qui ont tué plus de 50 civils. Pendant ce temps, les troupes américaines continuent à quitter le pays. Washington s'est en effet engagé à retirer toutes ses trou-

pes d'Afghanistan d'ici mi-2021 en échange de garanties sécuritaires de la part des insurgés, selon l'accord signé entre les deux camps. Depuis la signature du texte, le soutien aérien des forces américaines aux forces afghanes a drastiquement diminué. Le Pentagone a annoncé mi-novembre le retrait de quelque 2.000 soldats d'Afghanistan d'ici le

15 janvier: cinq jours avant la prise de fonctions du président élu Biden, il n'en restera plus que 2.500. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a rencontré le gouvernement afghan et les talibans séparément à Doha la semaine dernière, et appelé à une réduction significative de la violence et une accélération des pourparlers.

Scientifique assassiné : l'Iran réfléchit à sa riposte



Téhéran réfléchit dimanche à la riposte à donner à l'assassinat, attribué à Israël, d'un éminent physicien nucléaire iranien à qui les autorités rendent un hommage religieux spécial avant son inhumation lundi. Au Parlement, les députés ont signé à l'unanimité un appel à venger le savant et à adopter une loi par laquelle l'Iran cesserait d'autoriser l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à inspecter ses installations nucléaires. Mohsen Fakhrizadeh a été tué vendredi dans une attaque au véhicule piégé suivie d'une fusillade de contre sa voiture, selon le ministère de la Défense iranien, qui a présenté la victime comme le chef de son département recherche et innovation, chargé notamment de la "défense antiautomatique". Israël le présentait comme la tête d'un programme nucléaire militaire secret dont Téhéran a toujours nié l'existence.

Après une cérémonie spéciale dans deux des principaux lieux saints chiites d'Iran (à Machhad, dans le Nord-Est, et Qom, dans le Centre), sa dépouille devait transiter par le mausolée de l'Imam-Khomeiny, à Téhéran, pour un nouvel hommage. Selon la télévision d'Etat, l'enterrement est prévu pour lundi à Qom. L'Iran a accusé Israël d'être derrière la mort de Fakhrizadeh.

Le président Hassan Rohani a affirmé que l'Etat hébreu cherchait à semer le "chaos" et promis une riposte "en temps et en heure". Mais il a aussi prévenu que l'Iran ne tomberait pas dans le "piège" tendu selon lui par Israël. Depuis l'annonce de la victoire de Joe Biden à la présidentielle américaine, M. Rohani a multiplié les signes d'ouverture montrant sa volonté de sauver ce qui peut l'être de l'accord nucléaire. Ce pacte international

offre à Téhéran un allègement des sanctions internationales en échange de garanties, vérifiées par l'AIEA, destinées à attester de la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire.

Le président américain Donald Trump, qui a fait de l'Iran sa bête noire, a sorti unilatéralement son pays de l'accord en 2018, trois ans après la conclusion à Vienne de ce pacte que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, n'a cessé de combattre.

«DISSUASION» ET «VENGEANCE»

Les sanctions imposées ou réimposées par Washington ont plongé l'économie iranienne dans une violente récession et poussé l'Iran à suspendre l'application de la plupart de ses engagements, mais pas l'accès consenti aux

inspecteurs de l'AIEA. M. Biden a dit vouloir faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Vienne. Mais il disposera de peu de temps entre sa prise de fonctions (le 20 janvier) et la présidentielle iranienne (18 juin), pour laquelle les conservateurs partent favoris après leur victoire écrasante aux législatives de février aux dépens de l'alliance des modérés et réformateurs soutenant M. Rohani. Dimanche matin, le président du Parlement, Mohammad-Bagher Ghalibaf, a plaidé pour "une réaction forte" susceptible d'assurer "dissuasion" et "vengeance". Un communiqué signé par tous les députés juge que "la meilleure réponse" face aux actes de "terrorisme et de sabotage" d'Israël, des Etats-Unis et de leurs alliés, est de "relancer la glorieuse industrie nucléaire de l'Iran" en cessant d'appliquer le protocole additionnel de l'AIEA.

Aux termes de l'accord de Vienne, Téhéran a accepté de se plier aux exigences de ce document prévoyant un accès illimité des inspecteurs de l'AIEA à ses installations nucléaires, avant même sa ratification par le Parlement. Depuis vendredi, les plus ultras des conservateurs iraniens crient haro sur les inspecteurs de l'Agence.

"Non seulement nous interdirons leurs visites, mais aussi leurs entretiens avec des experts ou des scientifiques", a ainsi déclaré le député Mahmoud Nabavian à l'agence Tasnim. Selon lui, Fakhrizadeh a pu être "identifié" par "l'ennemi", soit par du "travail de renseignements", soit par des "entretiens" qu'il aurait pu donner à l'AIEA, et il faut "couper toutes les voies" permettant que des scientifiques iraniens puissent être pris pour cible. Mais Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, a déclaré samedi à l'agence officielle Irna que la question de l'accès des inspecteurs devait être "décidée au plus haut niveau", laissant entendre que ce n'était pas du ressort des députés. Dans un violent éditorial, le journal ultraconservateur Kayhan a appelé à attaquer le port israélien d'Haïfa de façon à "détruire totalement ses infrastructures" et à faire de nombreux morts s'il est "prouvé" qu'Israël est derrière la mort de Fakhrizadeh.

Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Par Chaib Aïssa-Khaled *

3ème partie

Notons que l'enrichissement de la personnalité n'a jamais été consacré. En effet, le mégalomane et confondant le bien avec sa volonté, des pans entiers du personnel qui est aujourd'hui encore en charge du pilotage de la mission éducative et de l'acte pédagogique, n'ont jamais rien compris à la mission originelle qui devrait être la leur, structurer une société de savoir et d'action. Moralité, la mauvaise gestion de la mission éducative et de l'acte pédagogique, n'a fait, en conséquence, qu'enfoncer cette indigence culturelle qui tente de faire de nous une population haineuse et violente. Elle n'a fait que témoigner du peu d'intérêt à effectuer des examens critiques objectifs de la politique éducative jusque-là adoptée.

Huitième action: les préoccupations politiques, idéologiques et administratives ne supplanteront plus les impératifs pédagogiques

La forte centralisation de la décision, l'absence de procédures fiables dans la conception, l'élaboration, l'actualisation et l'évaluation des plans de formation, la marginalisation des compétences du terrain, l'administratisation de la gestion de la mission éducative et la bureaucratisation de la gestion de l'acte pédagogique marquées en sus par l'exclusion de l'avis et du point de vue de l'élève, ont contribué à fragiliser le système éducatif et culturel algérien, n'auront plus droit de cité. Cela signifie que la recherche de l'optimisation du rendement scolaire performant, ne sera plus occultée au profit d'une vulgaire statistique descriptive se limitant à mettre politiquement en évidence des bilans essentiellement quantitatifs, (nombre d'établissements scolaires inscrits et réalisés -de surcroît dans la précipitation- ; nombre d'élèves inscrits – les exclus sont laissés pour compte- ; nombre de postes budgétaires ouverts – ceux qui sont recrutés et parce non formés pour la cause, jettent de la pédagogie plutôt qu'ils n'en dispensent (...etc.)

Désormais, ceux qui se succéderont dans la gestion de la mission éducative et dans celle de l'acte pédagogique, ne s'encoifferont plus dans ce qu'ils croient être leur charisme. Ils ne s'attelleront plus à de faux réajustements de parcours, c'est-à-dire qu'ils ne tenteront plus de réorienter hâtivement les trajectoires tracées. Plutôt que d'obéir à des orientations farfelues qu'elles soient politiques, idéologiques ou même administratives comme le fut, ils agiront.

Cela dit, pour avoir été longtemps soumise à ce diktat, l'école algérienne ne saura devenir intelligente et s'interroger sur le processus à adopter pour assurer une scolarité performante et une réussite scolaire de qualité que s les décideurs politiques (ministères qui se succéderont et leurs relais départementaux en l'occurrence, les directions départementales de l'éducation) : - admettent que des seuils préoccupants sont franchis dans la dégradation de l'environnement socioculturel algérien ;

- cessent de théoriser leurs analyses et leurs évaluations en les stérilisant à coup de discours chiffrés ;

- souscrivent clairement et sans bavure à une stratégie éducative et culturelle déconnectée de l'omnipotence des déterminismes politiques, idéologiques ou administratifs qui ont fait de l'Algérie un pays certes scolarisé, mais combien mal scolarisé.

- cessent de marginaliser, d'ignorer même les initiatives et mettent l'Institut pédagogique national à leur disposition. (Notons que ce dernier, bien qu'il soit une institution chargée d'engager et de promouvoir des réflexions pour améliorer la gestion de la mission éducative et celle de l'acte pédagogique, est un espace qui ne sert pratiquement à rien. Aucune recherche n'y est engagée, aucune édition d'idées-forces ne se fait, aucune contribution n'y est permise, encore moins considérée, encore moins encouragée).

Ne s'enfermant plus dans leur cocon qui s'est d'ailleurs rigidifié au fil des années au point de devenir une hygiène de vie et ne s'empêtrant plus de leurs programmes d'action ubuesque, les responsables politiques, administratifs et pédagogiques auront à définir un plan de formation qui s'accorderait aux défis de l'heure et qui sera en mesure de former le citoyen autonome et responsable, le citoyen artisan de son évolution au profit du développement durable. Ils sauront débattre de la gestion de la mission éducative et opter pour celle qui consiste à investir dans l'avenir en édifiant une école qui n'opposera pas de résistance à l'évolution culturelle, (scientifique et technologique), qui est

en train de faire le sort des nations, qui se confortera par conséquent dans ses attributions originelles, qui s'investira pour ce faire dans une démarche novatrice en adéquation avec les objectifs d'une réforme créatrice de rennaissance devant être imminente parce qu'elle s'inscrit non seulement comme un impératif mais surtout, comme un inéluctable.

Pour jouer donc dans la cours des grands, l'Algérie devra engager une refondation pure et simple de tous les segments de son système éducatif, (pédagogie, espace scolaire, formation des enseignants, langues à enseigner, conception et élaboration des programmes d'étude, organisation des rythmes scolaires, encadrements, pédagogique et administratif, évaluations systémique et formative, orientation scolaire, profils de sortie, examens et concours nationaux... etc.). A ce propos, elle considérera l'éducation et l'instruction comme étant les facteurs de libération, d'émancipation et de progrès. Cela signifie que la gestion de celles-ci ne devra plus être la chasse gardée de ceux qui se sont érigés en théoriciens et en barons de l'Ecole, relever de leur monopole exclusif ou laissée à l'appréciation de leur seule discréction. Constituant une priorité de la nation, le centre même de ses préoccupations, la gestion de la mission éducative et celle de l'acte pédagogique, concerneront toutes les bonnes volontés aptes à engager des réflexions.

Notons au passage que ce souci n'a pas été pris en compte vu que l'échec scolaire qui aurait pu être l'exception est, aujourd'hui, érigé en norme avec la bénédiction d'une administration qui a, tout honneur, fait dans des stratégies-tactiques extravagantes.

A l'avenir, cette administration ne se limitera pas à avoir l'air d'avoir l'air. Elle agira pour que l'école algérienne sorte de son isolement et devienne celle avec laquelle il faudra compter. Elle regardera dans le rétroviseur pour constater que l'échec de son entreprise a été fracassant.

1) Les gestionnaires financiers ne se limiteront plus à penser budget avant de penser pédagogie

Dorénavant, les préoccupations administratives ne supplanteront pas les impératifs pédagogiques. Autrement dit, le mouvement continu des compressions budgétaires et qui a eu un impact négatif profond sur la pratique de la gestion de la mission éducative en général et sur celle de l'acte pédagogique en particulier en imprimant à l'institution scolaire, ce caractère d'immobilisme qui a défiguré son action, ne devra plus demeurer plus en tête d'affiche.

Désormais, les gestionnaires financiers libérés du diktat administratif hurluberlu qui les a tant garrottés, ne rationaliseront plus leurs dépenses. En professionnels, ils prendront seulement acte des attentes pédagogiques qui continuent, par nature, à s'exprimer et à s'accroître. A la phase de mise en place de ce qui devrait être un service pédagogique amélioré et perfectionné, cessera de succéder une ère d'austérité, de restriction, quand bien même en cette période de crise qui sévit. Une école performante ne pourra être que l'embarquement sur un essor économique et social certain et la rampe de lancement du développement durable. Alors, messieurs, on ne comptera plus, on investira mais à bon escient. Autrement dit, on pensera « pédagogie » avant de penser « budget ». Les limitations financières imposées par réflexe administratif, ne seront plus un réflexe de gestion.

Méditions à ce propos cette réflexion d'Abraham Lincoln qui rétorqua à son ministre de l'Education nationale, « Essayez donc l'ignorance », lorsque celui-ci lui dit : « L'éducation revient trop cher à l'Etat ». De la sorte, les modes de financement du fonctionnement de l'action éducative, de formation et de recherche, ne devraient plus restrictifs, ils ne scléroseront plus l'initiative et ne lamineront plus la performance.

2) Les Inspecteurs d'enseignement, les Chefs des établissements scolaires et les Enseignants, qui ne devront plus être garrottés par des directives administratives mais motivés, accompliront leur mission de façon pleine et entière

a) Les Inspecteurs d'enseignement ne devront plus faire dans ce mutisme et cautionné l'échec scolaire

Motivés et surtout pourvus de courage professionnel, ils n'abandonneront plus l'école aux caprices de ceux qui veulent en faire le lieu de tous les enjeux. Ainsi, ils ne contribueront plus à la promotion de ce discours-carotte des uns, de ce discours-passion des autres, de ce discours-rotatoire de tous. L'école qu'ils encadrent

ront, ne demeurant plus cette école à laquelle lui sont tracées les limites de son expression, l'échec et la dégradation scolaires, la difficile adaptation des bacheliers à l'enseignement supérieur et la dégradation des comportements et des réflexes au profit de l'émergence d'instincts insolites normalisés à ce jour, ne le seront plus.

Ils n'applaudiront plus, comme par le passé, des réformettes « éclair », (fincées en deux temps trois mouvements). Ils agiront et donneront plutôt le coup de pied dans la fourmilière. Ils débattront avec les enseignants émergeant à leurs circonscriptions pédagogiques des objectifs des réformes proposées pour en cerner la signification, circonscrire la pertinence des principes qui les animent et celle des finalités auxquelles elles doivent aboutir.

N'emboitant plus, systématiquement, le pas aux réformettes en tous genres, ils ne piloteront plus leur mission au jugé comme se le fut. Ils apprendront à se réformer eux-mêmes et à se forger des aptitudes professionnelles. Ne devant plus se complaire dans ce qu'ils croient être ce charisme qu'ils délectaient telle une narcose, ils s'érigeront en force de proposition pour extraire l'école algérienne à la logique de l'inertie qui est en phase de la laminer. Ils ne prêteront plus main-forte à tous ceux qui s'ingénient à creuser le ghetto de « l'absurde ». Mieux encore et nantis de la capacité de discerner les urgences ou de prendre « les virages » qui s'imposeront, ils ne s'investiront plus, comme par le passé, dans la recherche d'accommodements provisoires, d'aménagements transitoires, de formules suffisamment « biscornues » pour en faire ne rien changer au désordre des choses.

Réformés, ils ne théâtraliseront plus le drame à coup de bilans quantitatifs, histoire d'anesthésier les opinions. Réformés, ils ne s'obstineront plus à légitérer l'incohérence administrative qui sévit, si bien que la pédagogie qui, ayant du mal à se frayer un chemin, est devenue cette pédagogie de « l'urgence » qui a eu le mérite de former en peu de temps davantage d'esprits mal formés. Ne cautionnant plus ce genre de réformettes qui se sont succédé, ils ne favorisent plus cette émergence de pans entiers de la société qui, nourrissant une platitude éducative et culturelle démesurément indigente, répient voire méprisent la réflexion et ses objectifs, sacrifient l'ignorance et les maux qu'elle engendre, refusent d'élaborer leur intuition.

b) Si les Inspecteurs d'enseignement ne cautionneront plus l'échec scolaire, les Chefs des établissements scolaires devront cesser de le promouvoir

Il est à noter que beaucoup d'entre les Chefs des établissements scolaires sont ceux dit de la 25^e heure, ceux qui mal armés intellectuellement, manquent de ce savoir générateur du savoir-être et du savoir-faire et ceux qui, désarmés culturellement, sont convaincus qu'ils sont parfait, irréprochables, puissants, au-dessus de tout soupçon. Ils s'enlisent alors démesurément dans un bureaucratisme exacerbant. S'ils ne font pas dans le *wait and see*, ou se terrent quand l'argument à opposer leur fait défaut. Ils se limitent à rendre compte de quelques activités entreprises sporadiquement au gré de l'humeur, ou se contentent de faire semblant. Mesurer l'impact réel de celles-ci en vue d'améliorer l'activité du service, c'est trop leur demander. (Le réflexe à l'initiative est le grand absent). Ne devant plus être inféodés au professionnalisme contingenté, ils n'adopteront plus cette attitude de défense contre tout ce qui ne leur ressemble pas, contre ce qu'ils ne peuvent gérer. En professionnels avérés et motivés pour la cause, ils s'appliqueront à changer beaucoup de choses quand bien même dans le désordre des choses, ce qui devrait pourtant être la pierre angulaire de leur mission et celle de la mission des Inspecteurs et des enseignants et pourquoi pas, celle des parents d'élèves qui devront impérativement cesser d'être un vulgaire applaudimètre et de donner leur progéniture aux injures du temps en démissionnant de leur responsabilité. N'étant plus inféodés au professionnalisme contingenté, ils affronteront le rigorisme de la raison, la sévérité de la vérité, l'impartialité de la justice et la rigueur de la justesse. Ils ne « emmitouffleront » plus dans une espèce de rationalisme morbide comme ils ne feront plus dans une espèce de fierté très mal placée.

Ne se contentant plus de confondre le bien avec leur volonté, ils ne nourriront plus cette platitude professionnelle démesurée par laquelle ils se distinguaient. Ils ne donneront plus l'impression de promouvoir une école lépreuse. La dégradation exponentielle de l'immobilier et des mobiliers des équipements scolaires qui ne les inquiétait pas autre mesure ne sera plus de mise.

Ils ne se limiteront plus à informer la tutelle et sans plus. Veiller à leur entretien relèvera désormais de leur mission. Les élèves abusés par l'échec scolaire qui les taraude et les enseignants désabusés et abandonnés sur la pente de leur imagination féconde en subtilités superflues et qui se renvoient, les uns les autres, l'image dévalorisée d'eux-mêmes, ne demeurera plus le benjamin de leurs soucis. Et quand des reproches leur seront faits sur leur gestion, ils ne vous renverront plus comme par le passé et toute honte bue, à ce minable expédient, « c'est la formation que nous avons reçue ». Sic !!!

Cela dit et nantis manifestement de compétences générales et de qualifications spécialisées, ils ne peineront plus à réhabiliter leur autorité si elle se verrait, quelque part, carencée. (A titre d'illustration, les veilleurs de nuit supposés veiller et garder les établissements, ne seront rétribués pour y dormir). Le simple contrôle de routine inopiné, sera de mise.

A propos de l'autorité. Ils ne l'exhiberont plus à travers des sursauts théâtralisés, en débridant simplement leurs instincts de rédempteurs. Ils n'éprouveront plus le besoin de donner un semblant d'allure pédagogique à la gestion de la mission éducative dont ils ont la charge. Au final et agissant de la sorte, ils ne s'inventeront plus ce réflexe monopolistique qui ne leur ressemble pas. Ils n'évolueront plus dans cet espace de narcissisme professionnel. Ils ne brouteront plus dans des maquis desséché en se « ghettoisant » dans ce simplisme qui fut, malgré tout, le propre de beaucoup d'entre eux.

Par ailleurs, et par souci de ne plus se complaire dans la routine, ils prendront acte des progrès pédagogiques qui se précipiteront à travers le monde. Une formation permanente et un recyclage continu battra dorénavant la mesure de la partition qui animera leur cursus professionnel.

Au lieu de s'enlisir, motus et bouche cousue, dans un fonctionnariat indigent, au lieu de s'y investir pour que le spasme de la régression persiste et génère plus de désordre social, il leur appartiendra d'apprendre à être « des chefs d'établissements scolaires » au lieu de le « paraître ». Pour ce faire, ils se mettront au diapason des découvertes scientifiques et technologiques que livre chaque jour et admètront que la manière de concevoir aujourd'hui ne sera plus de mise demain et que les plans et stratégie de développement devront se conformer aux paramètres qu'impose de facto l'embarquement sur le troisième millénaire et sur son corollaire immédiat, la mondialisation de l'idée et du comportement.

c) Si les Inspecteurs d'enseignement ne devront plus cautionner l'échec scolaire, si les Chefs des établissements scolaires devront cesser de le promouvoir, les Enseignants ne s'évertueront plus à le fossiliser

Convaincus, motivés et qualifiés beaucoup les enseignants, (tous cycles confondus), ne s'investiront plus dans la reproduction de l'inertie. Ils ne se complairont dans un paradigme déphasé. Ils feront dans la promotion de la créativité. Ne faisant plus de la routine une hygiène de vie, ils inciteront leurs élèves à l'épanouissement.

Convaincus, motivés, qualifiés et ne se sentant pas donnés en pâture aux injures du temps, (à celles de la précarité sociale en particulier), les enseignants (tous cycles confondus), seront cet outil au moyen duquel le système éducatif et culturel algérien, sera le lieu où s'opéreront le sens de l'effort et du mérite, l'épanouissement intellectuel, l'ouverture de la pensée, la structuration de la mentalité scientifique, la promotion de la connaissance, l'élévation à la culture universelle. Ainsi, il ne s'écarte pas de son objectif cardinal, former l'homme du monde, celui qui ne s'enlisera pas dans ses préoccupations.

Convaincus, motivés, qualifiés, les enseignants, (tous cycles confondus), conviendront que l'échec scolaire n'est une fatalité à laquelle ils ne peuvent que faire des courbettes. Qu'il n'en est rien de cela. Qu'ils peuvent le prévenir pour peu qu'ils cessent de croupir dans cette léthargie et d'en faire une affection définitive, pour peu qu'ils se décident de dispenser un enseignement « intelligent », un enseignement qui ne poursuivra plus des objectifs disparates et fugaces, mais qui recherchera l'optimum d'ensemble, un enseignement qui « jettera » les bases de la formation du citoyen capable de se mouvoir, sans gêne et sans complexe dans un monde sans cesse actualisé, du citoyen autonome et responsable, de l'individu qui sera l'artisan de son évolution et l'architecte du progrès social et non, la promotion du « sujet » appelé à se fondre dans cet esprit étiqueté qu'on a taillé pour lui dans la roche de la dérisión.

Suite en page 7

Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Suite de la page 6

L'échec scolaire qui mutille la société algérienne n'est rien d'autre que l'expression de la délinquance qui macule l'école algérienne et que génère la délinquance de la gestion de la mission éducative et la délinquance de celle que subit celle de l'acte pédagogique. Il peut être aisément endigué pour peu qu'il ne soit plus le produit conjugué de la société civile qui le couve, du pouvoir politico-administratif qui l'élève au rang de norme, des parents d'élèves qui acceptent de composer avec l'école parallèle qui le cristallise, de l'institution scolaire elle-même parce qu'elle ne fait pas l'effort nécessaire et suffisant pour que les enseignants soient convaincus de leur mission. Pour peu que l'absence d'objectifs clairs et lisibles, l'absence de l'évaluation systémique, formative et sommative et la faillite du système de l'orientation scolaire, n'aurent plus droit de cité.

Pour peu, en somme, que les Inspecteurs d'enseignement ne le cautionnent plus et cessent de faire dans ce mutisme complice. Pour peu que les Chefs des établissements scolaires cessent de le promouvoir en faisant dans cette désinvolture sous tendue par l'incompétence et la non-qualification pour la cause. Pour peu que les Enseignants, désormais, engagés cessent de le fossiliser.

A propos de l'engagement des enseignants. Pour s'engager à éduquer, à instruire, à former et à qualifier, ceux-ci devront choisir ce métier par intime conviction et non plus, comme ce le fut, par simple souci de subsistance, par simple souci de s'extraire des griffes du chômage. S'engager donc pour accomplir leur mission conformément aux principes de la déontologie et pour qu'elle aboutisse avec le maximum de chances de succès, les enseignants devront être qualifiés ; pour être qualifiés, ils devront être motivés ; pour être motivés, ils devront être foncièrement convaincus et pour être foncièrement convaincus, il faut qu'ils soient à l'abri du besoin. C'est aussi simple que cela !!

Ainsi, bien que l'échec scolaire tend à s'ériger dans des allures quasi incontrôlables, il ne démeure plus cette tendance lourde à dissiper.

Par souci de dissiper cette tendance lourde, il serait judicieux de prendre acte de cette vérité lors des futurs recrutements. Ne pourront donc enseigner que des titulaires de licences d'enseignement. Les titulaires d'autres diplômes ne pourront être rentables dans des salles de classe parce que non formés pour la cause et ils ne feront qu'entretenir des points morts en chaîne et on n'aura alors rien changé au désordre des choses.

Convaincus, formés pour la cause et motivés, les enseignants, (tous cycles confondus), ne conscientiseront plus l'échec scolaire comme étant l'expression de la fébrilité des élèves qui leur sont confiés, mais comme celle de la gestion de l'acte pédagogique dont ils sont en charge parce qu'elle n'aura pu enrayer leurs difficultés d'apprendre, parce qu'elle n'aura pu permettre à chacun d'eux de circonscrire ses faiblesses d'abord et de développer ses atouts intellectuels, ensuite.

Convaincus, formés pour la cause et motivés, les enseignants (tous cycles confondus), nantis d'une formation psychopédagogique sérieuse, n'ignoreront plus que l'échec scolaire peut être partiel ou total, comme il peut être permanent ou momentané et n'admettront pas, bien que dramatique, qu'il soit irréversible et qu'il est dans « leurs cordes » de lui faire échec, ils n'ignorent plus que les aptitudes de chaque élève sont perfectibles pour peu que cette tentative de perfectibilité ne se heurte à une conception erronée qu'ils se font de la sociologie scolaire.

En matière de psychologie, ils s'accrocheront tantôt à une psychologie de laboratoire, tantôt à une psychologie faite sur le tas. L'important est qu'ils mettent en évidence les valeurs saillantes des profils psycho-intellectuel et psycho-mental de tout un chacun. Le souci est de répertorier les atouts de tout un chacun pour les promouvoir et ses faiblesses pour les corriger. Ne se référant surtout pas au subjectif et par conséquent, à l'empirisme, (méthode qui se fonde sur la seule expérience sans recourir au raisonnement), ni à l'apriorisme qu'il sous-tend et soucieux d'éclairer sur l'essentiel, ils s'investiront dans le rigorisme de la raison, la sévérité de la vérité, l'impartialité de la justice et la rigueur de la justesse.

Ils ne se limiteront plus à théâtraliser leurs analyses et leurs évaluations en se contentant de les stériliser à coups de fantaisie et en se livrant à de vulgaires appréciations approximatives. En soumettant les aptitudes de leurs élèves à des sélections désordonnées, ils ne pourront concevoir et élaborer une stratégie pédagogique pou-

vant être innovante, c'est-à-dire celle qui leur permettra de prendre connaissance des faiblesses de ces derniers et de susciter leurs capacités de réussir. Education de l'engagement par excellence, cette stratégie pédagogique émoussera la résistance au changement. Education de la motivation, elle les incitera à être sensibles à la souveraineté du progrès. Si par conséquent les enseignants arrivent à conjuguer l'éducation de l'engagement dans celle de la motivation, ils embrayeront alors sur l'amélioration du comportement intellectuel de leurs élèves.

S'agissant des notes chiffrées, ils n'ignoreront pas que les notes chiffrées soient vécues comme une sanction, (qu'elle soit positive ou négative). Par la force des choses, celles-ci sont devenues source d'angoisse et de stress. Elles structurent peut-être l'esprit de compétition, mais elles sont loin d'être l'unique outil qui permet à l'esprit d'orienter ses investigations. Un enseignement incitatif correctement dispensé, assurera à celui-ci la compréhension des concepts, la rétention des informations, l'assimilation des connaissances véhiculées et l'exploitation de celles-ci à des fins utiles, donc une mise en phase des intérêts ce qui suppose une orientation efficace des investigations. Ils n'ignoreront pas que si cette forme d'évaluation dite sommative n'est pas accompagnée d'une évaluation formative, elle ne permettra pas à l'élève de pénétrer à l'intérieur de lui-même pour y cerner ses points forts et les organiser et circonscrire ses points faibles. Notons que dans le cas où les points faibles ne sont pas élargis, la crispation, l'ennui, la frustration et le décrochage ne pourront qu'être au rendez-vous.

Désormais, la motivation des enseignants qui ne doit pas être prise à partie, d'une part par le mutisme des Inspecteurs d'enseignement à l'endroit des directives de l'autorité de tutelle, (notons qu'ils n'ont pas le droit de juger de la faisabilité ou de la non-faisabilité de celles-ci) et par la désinvolture ou la non-qualification des Chefs des établissements scolaires, d'autre part, ne doit surtout pas subir la forfaiture de la mal vie. Notons à ce propos, qu'à ce jour ils sont installés dans une sorte de résignation indigénale. Prenant acte de leur impuissance à changer le cours des événements, ils voient dans ce comportement fataliste la seule issue possible.

En conclusion, on peut dire que les répercussions négatives sur la scolarité des élèves, générées par le mutisme complice des Inspecteurs d'enseignement, par la non-gestion des Chefs des établissements scolaires et par la démotivation manifeste des Enseignants, ne seront pas, par conséquent, des moindres. L'échec scolaire s'étant, alors, écumé des années durant, la mutation de la société algérienne qui en a subi les conséquences, est on ne peut plus éloquente, (la dégradation des comportements et des réflexes étant légion). Les repères culturels de celle-ci, (la société), pourtant valorisants, usés parce que négligés, elle n'arrive pas à s'amarrer à l'universalité. Elle est, alors, résignée à admettre que son sort se défasse quand bien même elle refuse, en son for intérieur, de dépitier sous le joug de l'infériorité, de l'humiliation et de la dépendance. Comme condamnés à se mettre en marge du progrès, des pans entiers de celle-ci se contentent alors de contempler ce qui se fait sous d'autres yeux. L'esprit qui sait est sommé de vivre caché pour qu'émergent des instincts insolites. Cette réalité a imprégné dans le comportement des jeunes un appauvrissement par dégénérescence si bien qu'affichant une espèce de schizophrénie collective, ils se limitent à survivre à l'intérieur d'eux-mêmes pour y nourrir le mythe du « vivre ailleurs ».

LE SOUCI EST DE PALLIER CE DÉFICIT

Améliorer le rôle des gestionnaires de la mission éducative et de l'acte pédagogique ne peut qu'en être le moyen

Améliorer le rôle des gestionnaires c'est d'abord :

Mettre en place un paradigme de gestion de la mission éducative et de l'acte pédagogique qui ne soit plus à dominante bureaucratique. C'est aussi faire en sorte que les Inspecteurs d'enseignement et les Chefs des établissements scolaires s'engagent plus activement dans l'animation de leur mission en s'investissant dans une étroite collaboration avec les personnels placés sous leur autorité et avec ses élèves pour l'enseignant et promouvoir et encourager leurs expertises. Les gestionnaires en question créeront ainsi le climat favorable à la mobilisation des volontés. Ils leur feront prendre conscience de la part de responsabilité qu'elles auront à assumer. Les con-

tributions qui s'exprimeront timidement devront être recherchées et mise à profit. Désormais, celles-ci seront sollicitées. Désormais, toutes les volontés seront associées aux différentes démarches à entreprendre, c'est-à-dire dans le choix des priorités d'actions à engager, dans l'identification des moyens à mettre en œuvre. Moralité, les gestionnaires de la mission éducative et ceux de l'acte pédagogique feront preuve d'une meilleure écoute et d'une plus grande ouverture d'esprit. Ils accueilleront les idées et accepteront les divergences. Ces exigences devront, à l'avenir, soulever toute la question de leur recrutement, de leur formation et de leur perfectionnement.

... C'est ensuite, valoriser leur responsabilité

Valoriser la responsabilité des gestionnaires, c'est veiller à ce que les ressources humaines mises en présence dans l'entreprise éducative, ne soient plus exploitées à coups de normes coercitives et démobilisatrices. C'est aussi, veiller à ce que leur expertise professionnelle soit réhabilitée afin qu'elle génère une plus-value dans la qualité des prestations éducatives à opposer aux obstacles qui s'interposeront entre l'élève et sa réussite.

Il faudra à cet effet :

- se soucier de l'affectation de ces personnels de manière à ce que chacun occupe sa vraie place et déploie, par conséquent, sa pleine mesure dans l'accomplissement de sa tâche ;
- s'attacher au développement de leurs compétences pour les rendre capables de s'adapter aux circonstances d'une part et d'autre part, pour leur permettre une plus grande mobilité professionnelle ;
- donner à chacun sa chance de pouvoir trouver dans son champ de compétences, une capacité d'agir qui s'harmonisera avec sa responsabilité.
- prendre acte des aspirations, des besoins et des contraintes qui parsèmeront inévitablement le cheminement de leurs carrières et les gérer à des fins utiles.

L'obligation de faire échec à l'échec scolaire ne devrait pas se limiter à une organisation bureaucratique de leur mission éminemment pédagogique, il y a un important saut à faire. Reconstruire de façon accrue les compétences et les qualifications du personnel scolaire, (toute hiérarchie confondue et plus particulièrement, celui qui « étoffe » les directions de l'Education de wilaya qui hélas distille la médiocrité et le crétinisme pour y baigner).

Neuvième action : le syndicalisme, force de propositions, ne devra pas faire dans cette cogestion politique et administrative du système éducatif qui ne lui ressemble guère.

Au lieu de faire dans la mission qui lui est dévolue, s'ériger en rampe de lancement de la croissance civilisationnelle nationale en agissant positivement sur la gestion de la mission éducation et sur celle de l'acte pédagogique par des propositions constructives par souci de contribuer à son amélioration, il s'est investi dans le leadership et s'est assigné pour rôle de fomenter des équilibres instables qu'il n'arrive pourtant pas à gérer.

Appelé dorénavant à s'investir dans une dynamique de progrès fondée sur la solidarité et la responsabilité partagée, il émergera au registre qui devra être le sien. Autrement dit, il ne fera plus dans cette cogestion politique et administrative du système éducatif qui ne lui ressemble guère.

N'occultant plus ce pourquoi il a été élu par ses pairs, il ne perturbera plus l'accomplissement de la prestation pédagogique et n'altérera plus de fait, l'aboutissement de la scolarisation dans son ensemble.

Dixième action : la mission, le rôle, les buts et les objectifs du système éducatif ne devront plus être hors orbite

Hors orbite dans son ensemble, le système éducatif et culturel algérien éprouve des difficultés à comprendre sa mission pour pouvoir l'accomplir, ne serait-ce qu'avec un minimum de chance de succès. Profondément carencée, sa vocation - (éduquer, instruire, former et qualifier en structurant et en actualisant le capital cognitif de tout un chacun pour enrichir son champ aperceptif, en enseignant les valeurs de la citoyenneté et en faisant prévaloir les normes universellement réputées nécessaires et utiles - celles qu'édictent le Saint Coran et les Hadiths du Prophète Mohamed QLSDDSSL -), est automatiquement fortement déviée. Conséquence, grand nombre d'Algériennes et d'Algériens sont devenus une espèce mutante. Ils désolent. Ils ne se soucient de rien. Ils ont même l'air d'avoir l'air d'être ivres de suffisance. Ils se disent tout sa-

voir. Ils sont même imbus de grandeur. Ils s'amarrent à l'oïsiveté et même à la dérision.

Cela dit, nul ne disconvoit que l'échec scolaire sévissant a, par petites touches, réussi à défigurer la société algérienne si bien que, faisant dans l'assistanat, elle traîne inlassablement et à contre sens de ce qui fait la force et la grandeur des nations modernes.

Réhabiliter sa vocation, il est grand temps qu'il ne demeure plus cette sorte de magasin d'accessoires où enseignants et élèves viennent faire ce qu'ils veulent, y compris passer le temps. Cela suppose qu'il ne doive plus animer la négation de l'humain chez qui il n'a pu favoriser la réussite scolaire et chez qui il a, en contrepartie, éveillé la part obscure du moi. En conséquence, la dérive sociale à laquelle nous assistons aujourd'hui, hélas médisés, (clochardisation programmée des comportements et des réflexes, dissipation des repères civilisationnels ancestraux, renversement impénitent des valeurs, mépris affiché à l'endroit de la morale, du civisme et de la légalité, outrage à la dignité humaine), se veut être l'expression d'une loi.

L'initiation à la promotion de la culture universelle et particulièrement, à celle des valeurs civiques et morales qu'elle véhicule, étant par essence la fondamentalité de sa mission, il ne sera plus muselé par une politique éducative et culturelle déconnectée de l'intérêt national, (évoluer au rythme de l'international et gérer le tumulte de la modernité). Se voyant conférer cette prérogative, la formation de l'esprit culturellement armé et pouvant émerger au registre de la mondialisation ne sera plus prohibée. De ce fait, les dynamiques négatives qui, s'autofécondent, feront désormais partie des arrivées du passé. Elles cesseront d'animer ces antagonismes et ces conflits qui, hier encore, débouchaient sur une perversion tous azimuts.

Mis en orbite, le système éducatif et culturel algérien accomplira sa mission. Nantis de compétences générales, de qualifications spécialisées, de conviction intime et d'engagement sincère, beaucoup d'entre ceux qui le piloteront, (toutes hiérarchies confondues), n'entretiendront plus cet artificialisme qui distillera l'enseignement à dispenser.

N'entretenant donc plus cet artificialisme, cette illusion du savoir qui relativise la potentialité de raisonner logiquement et de juger avec méthode, il ne livrera plus des générations entières aux injures d'un monde complexe auxquelles il ne leur sera pas aisés de résister. Moralité, la pensée capable de se défendre, elles, (les générations), seront en mesure de prendre part à la compétition telle que définie par le *cursus honorum*.

En tout état de cause et alors que l'évolution civilisationnelle mondiale, (croissance culturelle, économique et sociale), progresse et intervient dans le processus du développement de l'humanité par souci de l'amélioration, les paradigmes éducatifs et culturels à mettre en œuvre par l'école algérienne, s'ils ne seront pas choisis et définis selon une démarche cohérente avec les préoccupations de la société algérienne et en conformité avec celles de la société humaine dans sa globalité, leurs orientations et leurs contenants seront tronqués et leur finalité, (éduquer, instruire, former et qualifier), dénaturée.

En conséquence, la gestion de la mission éducative et celle de l'acte pédagogique, faute d'un contrat éducatif et culturel sérieux, seront abandonnées sur la pente d'une politique éducative et culturelle expression d'un décalage notable entre le projet éducatif et culturel et la réalité sociale qui aspire pourtant à évoluer et qui s'est aggravé pour déboucher sur une véritable crise d'adaptation de l'école algérienne aux préoccupations sociales.

Onzième action: la démocratisation de l'enseignement devra être bien pensée, bien réfléchie et surtout, très bien gérée

La formation est en train de subir les méfaits de sa massification, (sa démocratisation). Si la couverture des besoins en matière de places pédagogiques a été, quelque peu, assurée, (parce que avec un très fort taux d'occupation des locaux), les fonctions d'encadrement et de gestion de l'acte pédagogique, d'évaluation des acquis et des plans de formation, de prospective, d'élaboration et de conceptions de stratégies-tactiques pouvant être innovantes, sont tout simplement négligées.

A suivre...

Chaib Aïssa-Khaled

* Directeur départemental de l'Education Ancien Professeur INRE. Auteur. Dernier ouvrage paru aux Editions El Maârifia : «Comment mettre en état un Etat qui était dans tous ses états»

BOUIRA

16 victimes du monoxyde de carbone

Farid Haddouche

Nous saurons par le chargé de la communication de la Protection civile, que depuis le début de la saison du froid ses services ont enregistré 16 cas d'intoxication par le monoxyde du carbone, dans

differentes régions de la wilaya de Bouira. La principale cause de la plupart de ces cas d'asphyxie relevés, revient à une négligence dans la prévention en matière de sécurité, imputée à la mauvaise et/ou manque de ventilation, aux mauvaises installations des appareils de chauffage par un per-

sonnel non qualifié. Ce qui nous laisse avancer que la prévention des intoxications passe par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des chambres de maisons, des locaux et l'utilisation adéquate et appropriée des chauffages d'appoint.

24 affaires au prétoire de la 3^e session criminelle d'appel

La 3^e session criminelle d'appel a débuté, hier dimanche, à la Cour de Bouira. Vingt-quatre affaires ont été programmées au prétoire. Cette session se poursuivra jusqu'au 12 décembre prochain.

Un faussaire arrêté avec des euros en faux billets

Les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie de la commune de Sour El Ghazlane située à une quarantaine de kilomètres, au sud du chef-lieu de wilaya, ont réussi à mettre fin, avant-hier, aux agissements néfastes d'un malfaiteur qui s'adonnait à l'émission et à la confection des faux billets de banque en euros. Le suspect fut repéré et un plan d'intervention a été mis au point, pour le prendre en flagrant délit. C'est ainsi qu'il fut arrêté.

Soixante-huit prévenus dont 34 sont en détention, sont impliqués dans ces 24 affaires et devraient se présenter à la barre. Les mis en cause sont poursuivis pour divers crimes, à savoir : l'homicide volontai-

re et la tentative d'homicide, terrorisme, association de malfaiteurs et vols, falsifications de documents officiels et faux et usage de faux, et une autre affaire de trafic de faux billets de banque. Farid Haddouche

Six blessés dans une collision

Deux voitures sont entrées en collision, avant-hier en fin de journée, sur la RN 5, au lieu-dit Thameur, à la sortie-est du chef-lieu de wilaya. L'impact du choc a entraîné des blessures à 6 personnes.

Les victimes dont l'âge est compris entre 25 et 61 ans, ont été évacuées par les éléments de la Protection civile, aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Bouira.

F. H.

CONSTANTINE

Saisie de psychotropes, 3 arrestations



Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes du service de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 1.947 comprimés psychotropes, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a donné lieu au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 personnes âgées entre 20 et 43 ans, a précisé la même source qui a fait partie de la saisie, dans le cadre de cette affaire de produits pharmaceutiques, d'armes

blanches et une somme de 315.000 DA. L'opération a été menée par une patrouille des forces de Police en civil, au Coudiat, au centre-ville de Constantine, où ils ont procédé à l'arrestation d'un premier suspect avec en sa possession une quantité de psychotropes, a indiqué la même source. L'approfondissement de l'enquête a permis d'appréhender un 2^e prévenu dont la fouille de sa maison, située dans un quartier populaire, a permis de découvrir plus de 1.900 comprimés psychotropes, une somme d'argent et des armes blanches de diverses dimen-

sions, a souligné la même source. La poursuite de l'enquête a permis l'arrestation d'un 3^e mis en cause qui avait en sa possession une ordonnance médicale concernant des médicaments psychotropes, a-t-on ajouté. Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet local pour «possession de psychotropes et produits pharmaceutiques de manière illégale en vue de les vendre et les distribuer dans le cadre d'un réseau criminel organisé et possession d'armes blanches sans motif réglementaire».

OUM EL BOUAGHI

Saisie de plus de 10.000 bavettes destinées à la spéculation

Pas moins de 10.852 bavettes destinées à la spéculation ont été saisies par les services de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Cette quantité a été saisie lors de 3 opérations distinctes menées par les éléments de la Sûreté aux points de contrôle, a expliqué la même

source, soulignant que les individus impliqués dans ces affaires sont âgés entre 30 et 33 ans.

Lors d'une opération de contrôle, les éléments de la Sûreté ont découvert que les personnes arrêtées n'étaient pas en possession de documents justifiant la détention et le transport de ces produits à usage médical, a fait savoir la même source. Des dossiers pé-

naux ont été établis à l'encontre des mis en cause en coordination avec les services de la direction du Commerce et les instances judiciaires pour «spéculation, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et sans facturation», a-t-on signalé, ajoutant que ces individus vont être présentés devant les instances juridiques concernées.

TÉBESSA

1 mort et 10 blessés dans 2 accidents de la route



Ali Chabana

Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire basée à Chéria, localité située à 47 km à l'ouest de Tébessa, sont intervenus, suite à l'accident de la route survenu sur le CW 05, près du douar R'guieg, dans la commune de Thélygène. Un accident ayant impliqué 2 voitures, causant le décès d'une

personne âgée de 29 ans, ainsi que 2 blessés âgés de 30 et 50 ans, a-t-on appris de la DPC. La même source a indiqué avoir enregistré un autre accident de la circulation sur la RN16. Les pompiers de l'unité de Bir El Ater sont, de leur côté, intervenus, pour le transfert des 8 blessés (02-37 ans) aux urgences médicales, suite au dérapage d'une voiture.

ALGER

Décès du comédien Mahmoud Bouhmoum

Le comédien Mahmoud Bouhmoum, célèbre pour ses rôles dans des sitcoms est décédé, samedi à Alger, à l'âge de 57 ans des suites d'une infection au coronavirus, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le comédien s'est fait connaître du public algérien avec son apparition dans le troisième volet de la série «Djemaï Family» réalisée par Djâafer Gacem, en 2011

avant de multiplier les collaborations avec ce réalisateur à succès. Après d'autres apparitions dans des productions destinées à la télévision, Mahmoud Bouhmoum a été distribué dans la

pièce de théâtre «GPS» mise en scène par Mohamed Charchal et primée au Festival du théâtre arabe, en janvier dernier.

Trafic de drogue et escroquerie, plusieurs arrestations

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 3 suspects pour trafic et vente de stupéfiants, de substances psychotropes et port d'armes blanches prohibées, à Birtouta (Alger), a indiqué samedi, un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Les trois suspects ont été déférés devant les juridictions compétentes, après parachèvement des procédures légales en vigueur, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 2 suspects ayant usurpé l'identité de représentants d'une Agence de gestion immobilière et escroqué 10 millions de centimes à un citoyen qui avait ver-

sé ce montant dans un compte courant utilisé par les mis en cause dans leurs opérations d'escroquerie. Dans ce contexte, la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, a pu identifier le titulaire du compte courant qui était un repris de justice.

A l'issue des investigations, plusieurs opérations d'escroquerie similaires ont été enregistrées sur le même compte courant dans les circonscriptions d'El-Harrach, Baraki et Bab El Oued. Après finalisation des procédures légales, les deux prévenus ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire.

EL TARF

L'UNPA s'implique

A.Ouélaa

À l'occasion du 46^e anniversaire de la création de l'UNPA et à l'initiative du S/G Saci Labadlia de l'UNPA de la wilaya d'El Tarf, sous le slogan : 'Ensemble dans la lutte contre le Covid', une vaste opération de désinfection dans la ville de Besbes a eu lieu, l'après-midi de samedi dernier. En ce sens, une quinzaine de tracteurs, venant de Denden, Bija et Daghousa tractant des citermes de 2.000 litres remplies de produits de désinfection, se sont positionnés devant l'EPH des 240 lits de

Besbes. En présence de la directrice de la CRMA et d'autres responsables, certains tracteurs ont pénétré dans l'enceinte de l'hôpital où ils ont entrepris leur opération de désinfection de fond en comble. Les autres se sont scindés en plusieurs groupes à travers les rues de cette ville et entreprendre leur opération de désinfection. Cette louable initiative a été saluée par les citoyens de cette ville d'autant plus qu'elle émane des agriculteurs, qui, eux aussi, n'ont jamais cessé de travailler pour assurer la disponibilité des produits agricoles sur le marché.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 rabie ethani 1442

El Fedjr 06h24	Dohr 12h52	Assar 15h32	Maghreb 17h53	Icha 19h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TIARET

Les escaliers de la ville, un danger pour les usagers

El-Houari Dilmi

Retapés à la va-vite il y a quel que temps, les escaliers de la ville de Tiaret retombent en ruine. En effet, considérés comme de véritables armoiries de la ville, si l'histoire de l'antique Tihert peut être racontée à travers ses escaliers, pratiquement tous sont dans un piteux état, surtout ceux dits de «Droj Ba Salem», «Droj El Hédi», «Droj Rocca», «Droj Medersa», ou encore les escaliers de la vieille mosquée surplombant la «Place des Martyrs». Constituant un danger permanent pour les nombreux usagers qui les empruntent quotidiennement, ils sont devenus de véritables coupe-

gorges. En effet, une femme d'un certain âge a eu la jambe brisée quand elle a glissé sur une marche en descendant ces escaliers dévastant de la Rue Emir Abdelkader jusqu'à la Place de la Medersa, a-t-on constaté sur place samedi en milieu de journée.

En vérité, tous les escaliers de la ville, des espaces mythiques chargés d'histoire et mémoire vivante pour les Tiarétiens, sont dans un état des plus délabrés. Des mythiques «Droj Dhalma» jusqu'au «Droj Ba Salem» en passant par «Droj Medersa», «Droj Rocca», «Droj Casino», «Droj Sidi Khaled» ou encore «Droj Bata», ces véritables monuments, datant pour

la plupart de l'époque coloniale et qui ont tous une histoire liée à des personnages ayant marqué la cité et la révolution algérienne, tombent en ruine avec des trous béants, véritable piège pour les usagers, et des détritus abandonnés sur place. «Ces escaliers ont besoin d'une réhabilitation des plus urgentes», alerte Abdelkader, un enseignant à la retraite, «surtout qu'on a su que plus de 350 milliards de centimes ont été dégagés pour des projets d'amélioration urbaine dans la ville de Tiaret ; alors pourquoi tous ces escaliers, chers au cœur des Tiarétiens n'ont pas été intégrés dans ces travaux de réhabilitation ?», s'interroge-t-il.

TIARET

10 ans de prison pour enlèvement et séquestration

Le tribunal criminel relevant de la cour de justice de la wilaya de Tiaret a condamné, samedi, quatre (04) individus à dix ans de prison ferme pour «association de malfaiteurs, enlèvement, séquestration et torture», apprend-on de source judiciaire. En effet, les faits de cette affaire remontent au mois de novembre de l'année dernière.

Elle met en cause six (06) individus qui ont procédé à l'enlèvement d'un jeune homme âgé d'une trentaine d'années, avant de le séquestrer et le torturer dans un local commercial, pour exiger à sa famille le versement d'une rançon de 100 millions de centimes. Ses ravisseurs ont menacé de publier des vidéos et des photos de la victi-

me nue sur les réseaux sociaux en cas de non-versement de la rançon réclamée à sa famille, selon l'arrêt de renvoi lu devant le tribunal criminel. Un autre individu, impliqué dans cette même affaire, a été condamné à un an de prison ferme, tandis qu'une sixième personne a été acquittée par le tribunal.

E. H. D.

NÂAMA

Premiers flocons de neige

Les premiers flocons de neige se sont abattus dans la nuit de vendredi à samedi sur les monts de 1.200 mètres d'altitude dans l'extrême ouest de la wilaya de Nâama accompagnés d'averses et d'une vague de froid, a-t-on appris samedi auprès de l'annexe locale de l'Office national de météorologie.

De fines couches de neige ont couvert le sommet de «Mir Djebel» dans la commune de Djenine Bourzeg, dans l'extrême sud de la wilaya, et la chaîne de montagnes «Merghad» dans le village d'Ain Warka, dans la commune de Asla, où les routes sont verglacées, a-t-on précisé.

Les intempéries enregistrées depuis vendredi matin dans la région

du Sud-Ouest se sont poursuivies samedi matin par d'importantes chutes de pluie et une baisse sensible de la température, a-t-on indiqué de même source, soulignant que les précipitations des dernières 24 heures sont estimées à 22 millimètres dans la commune de Mecheria, 20 mm à Nâama et 14 mm à El Bayodh. La situation météorologique n'a pas affecté le trafic automobile dans la wilaya, a-t-on fait savoir, hormis un ruissellement constaté au niveau du tronçon de la Route nationale n°6 (RN 6) reliant la commune d'El Bayodh (Nâama) à Bougot dans la wilaya d'El Bayadh, plus précisément au niveau de la localité Khabaza.

Les intempéries enregistrées depuis vendredi matin dans la région

Les services de protection civile de la wilaya ont fait part, quant à eux, d'infiltrations d'eau dans trois maisons à la cité 52 logements (route Ain Benkhelil, dans la commune de Nâama, en plus d'accumulation de quantités d'eau dans les voies urbaines et dans certains édifices publics de la commune).

Les mêmes services sont intervenus, en coordination avec l'Office national d'assainissement, dans plusieurs opérations d'absorption et d'évacuation d'eau. Des citoyens, surtout les éleveurs et les agriculteurs, ont exprimé leur joie devant les pluies bienfaisantes qui augmentent de bons présages pour la production animale et agricole.

MASCARA

Un camion se renverse, un mort

Belkacem Mohamed

Un tragique accident de la circulation s'est produit hier dans la région de Ghriss. Il était trois heures du matin, quand un camion de

marque Usuzi transportant des caisses de limonade a dérapé sur la chaussée glissante et s'est renversé sur le chemin de wilaya N°2 reliant Matemore à Ghriss à hauteur du douar Maaichia. Le conducteur âgé

de 32 ans a trouvé la mort sur place. La protection civile et les services de sécurité informés se sont déplacés sur les lieux. La dépouille de la victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Ghriss.

EL-BAYADH

Cherche chambres froides désespérément

Hadj Mostefaoui

agricole. Le même problème se pose pour les pêcheurs au filet de la carpe, qui ne trouvent pas preneurs d'une pêche miraculeuse dans les eaux douces du barrage de Brezina, tous s'accordent à dire la nécessité de doter la wilaya de chambres froides pour la conservation de leurs produits. Dans le premier cas, toute la production saisonnière de la pomme de terre, estimée à plus de 2.000 quintaux est bradée, soit un peu plus de 10 DA le kilo. Ce qui fait la joie des intermédiaires de tous bords et des commerçants en gros en fruits et légumes venus du nord du pays qui se remplissent les poches au détriment du producteur qui ne sait pas comment faire pour stocker sa production. Il en est de même pour l'ensemble des milliers producteurs maraîchers de la wilaya qui ne cessent de revendiquer l'installation des chambres froides dans chacun des 22 chefs-lieux de commune à vocation

Les journaux absents chez les buralistes

Cela fait plus de huit mois que les journaux ont disparu des étals des buralistes des huit chefs-lieux de daïra de la wilaya depuis l'apparition de la Covid-19, tout au début du mois d'avril dernier. Les lecteurs de la wilaya sont privés de journaux. Et pour cause, les transporteurs inter-wilayas qui assuraient la livraison des différents titres de la presse écrite, à partir des wilayas du nord du pays, sont immobilisés suite aux mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la prévention sanitaire. Les quelques titres de la presse nationale, dans les deux

H. M.

SAÏDA

Des locaux pour des commerçants informels

Pas moins de 223 commerçants activant dans l'informel ayant squatté des espaces dans la ville de Saïda ont bénéficié samedi de nouveaux locaux dans le cadre d'une opération d'organisation du marché et d'éradication des points noirs, a-t-on appris auprès des services communaux.

Les services communaux ont supervisé l'opération de transfert des commerçants qui exerçaient de manière anarchique au niveau du marché «La marine», sis au centre-ville de Saïda, pour exercer leur activité en toute légalité dans leurs nouveaux locaux situés à haï «Es-salem 1», a précisé la même source.

Cette opération a eu un écho favorable chez les commerçants, a-t-on indiqué, précisant que les services communaux ont mis toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de cette opération visant l'éradication des marchés érigés anarchiquement qui cons-

tituaient un point noir qui ternissait le chef-lieu de wilaya.

Les responsables des collectivités locales ont procédé, à la faveur de cette opération, à la démolition des anciens locaux au niveau du site en question pour édifier au lieu et place, dans le cadre du projet d'aménagement de Oued Oukrif qui connaît des travaux de réalisation du dédoublement de la voie pour faciliter la circulation routière, des locaux commerciaux, un parking pour automobiles et des aires de jeux pour enfants.

Ce «lifting» donnera au chef-lieu de la wilaya un visage qui rompt avec la laideur qui prévalait et, partant, lui permettre de fluidifier la circulation des véhicules au niveau du centre-ville. L'opération qui a eu un écho favorable auprès des citoyens a été précédée par une autre, mardi dernier, au niveau du même site, qui a vu le déménagement de 200 commerces informels.

Aménagements extérieurs des 8700 logements sociaux d'Oued Tlelat

Les entreprises retardataires menacées de résiliation de contrats



K. Assia

Face au retard enregistré dans l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur du programme des 8.700 logements sociaux de Oued Tlelat, le wali d'Oran a instruit les services concernés, d'appliquer les mesures administratives qui s'imposent à l'encontre des promoteurs retardataires. Selon les services de la wilaya, lors de sa visite au projet de réalisation de 8.700 LPL, à Oued Tlelat, le wali a insisté sur la livraison de ce programme dans les délais prévus et l'application de ces mesures soit par la résiliation des contrats ou par le paiement de pénalités. Le même responsable a instruit le directeur de wilaya du Logement et le directeur général de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI) d'Oran, d'élaborer des rapports quotidiens sur l'avancement des travaux, insistant sur la nécessité de confier les projets à l'arrêt à plusieurs entreprises afin d'accélérer l'achèvement des travaux et les livrer dans les délais prévus. Le chef de l'exécutif a révélé, en outre, qu'il y a un retard et une grande lenteur dans quelques

chantiers, déclarant « nous procéderons à les suivre quotidiennement jusqu'au délai prévu de réception. Pour rappel, le quota de 8.700 LPL a été scindé en 3 étapes de distribution : la 1^{re} comprend 3.000 unités, la 2^{me} (2.500) et la 3^{me} (2.500), en plus de 700 autres unités de la même formule au profit des habitants de Oued Tlelat, sachant que ces quotas de logements étaient programmés à la distribution, sur plusieurs étapes, jusqu'au mois de juillet dernier, avant d'être reportés en raison de l'arrêt des travaux d'aménagement à cause de la pandémie du Covid-19. A noter que le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat comprend, globalement, 17.000 logements sociaux dont 6.300 distribués et le restant en phase de concrétilsation. D'autre part, les travaux de réalisation de 700 logements publics locatifs (LPL) seront bientôt achevés à Oued Tlelat (Oran), indiquent les services de la wilaya. Les travaux de construction sont achevés à 100 % après le renforcement des chantiers pour les travaux d'aménagement externe de raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement...). La distribution de ce quota

d'habitat dont 500 logements sont destinés aux habitants de la commune de Oued Tlelat, se fera dans les brefs délais. Concernant le programme d'attribution, le wali d'Oran a annoncé, jeudi, la distribution de 23.000 logements publics locatifs (LPL) à travers les différentes communes de la wilaya, une opération qui se poursuivra jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année 2021. Le wali a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite au projet de réalisation de 8.700 LPL à Oued Tlelat, que ce quota de logements sera distribué en 2 étapes, la 1^{re} vers la fin du mois de mars 2021 et comprendra 10.000 logements et la 2^{me} vers la fin du mois de juin prochain (13.000 logements). Le wali d'Oran a affirmé que ce programme de logements bénéficiera aux citoyens inscrits dans les daïras et les communes, vivant dans des logements précaires et les bidonvilles qui ont été recensés depuis des années, signalant que les commissions des daïras s'attendent à l'étude des dossiers et des enquêtes menées par les services concernés pour l'établissement des listes nominatives concernant ce quota de logements. »

Alors que 300 enfants atteints de la Covid-19 sont pris en charge à Canastel

Un espace pour les femmes enceintes et les malades mentaux à l'hôpital 'Nedjma'

J. Boukraâ

Les enfants sont moins gravement touchés par le nouveau coronavirus, pour des raisons encore inconnues. Ils peuvent néanmoins être infectés. À Oran pas moins de 500 enfants atteints du Covid-19 ont été pris en charge par l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie 'Boukhroufa Abdelkader' (Canastel) depuis le début de la pandémie », a indiqué la coordinatrice médicale de cet hôpital sur les ondes de la radio locale. La direction l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie 'Boukhroufa Abdelkader' (Canastel) a consacré 2 pavillons pour les enfants porteurs du virus, dont un au service des maladies infectieuses et un autre au de la Réanimation.

Le service d'hospitalisation compte 20 lits, alors que 5 lits ont été dédiés aux malades 'covid' au service de Réanimation. Depuis le début de la pandémie, à Oran, soit en mars dernier, cet hôpital a reçu 500 enfants suspects dont 300 ont été avérés por-

teurs du Covid-19. Venus de toute la région-ouest du pays, les patients sont âgés entre 1 mois et 16 ans. Généralement les plus petits ne manifesteraient que des symptômes légers (fièvre, toux, diarrhée, nausées, fatigue, courbatures, vertiges, maux de tête...). Signe inquiétant du relâchement de la population, le virus continue de circuler à une grande vitesse. Depuis quelques jours, déjà, plusieurs foyers ont été recensés au sein de plusieurs familles. Dans une récente déclaration sur les ondes de la radio locale la coordinatrice de l'hôpital 'Nedjma' dédié à la prise en charge des malades 'covid' a indiqué que durant cette période le virus est très virulent, le service des consultations explose. On reçoit une moyenne de 50 personnes par jour. On n'hospitalise que les cas graves. Les autres sont mis sous traitement et confinés chez eux.

La situation épidémiologique des cas de Covid-19, dans la wilaya d'Oran, montre, désormais, une tendance avec un virus qui circule dans les familles. Il s'agit de cluster de 13

voire 25 membres de la même famille qui sont atteints. La plupart des cas contaminés et interrogés dans le cadre des enquêtes épidémiologiques déclarent qu'ils ont assisté à des cérémonies de mariage, funérailles ou des fêtes en famille. D'autre part et pour faire face à toute éventualité, l'hôpital 'Nedjma' a réservé un service pour la prise en charge de femmes enceintes et des personnes souffrant de troubles psychiatrique et atteintes de Covid-19. Selon la coordinatrice de cet hôpital, la majorité des cliniques n'acceptent pas les femmes enceintes atteintes du Covid, c'est pour cela que la direction de l'hôpital a réservé un service pour ces femmes avec une prise en charge multidisciplinaire, avant et après l'accouchement. Pour les malades mentaux, un suivi psychiatrique sera aussi assuré par des spécialistes.... Notons, que plus de 130 malades sont, actuellement, pris en charge par l'équipe médicale de l'hôpital 'Nedjma'. Tous ces malades sont placés sous oxygène dont 32 sont en soins intensifs.

Pour la prise en charge des accouchements

La CNAS d'Oran signe une convention avec une clinique privée



Rachid Boutlelis

Une louable initiative vient d'être décidée sur le volet de la santé publique et ce, à travers la signature d'une convention entre la Caisse nationale d'assurance CNAS de la wilaya d'Oran et une clinique privée, qui consiste essentiellement à la prise en charge gratuite des accouchements, apprend-on d'une source proche de ce dossier.

Notons que cette convention fait suite au décret exécutif signé en mars 2020 pour tenter un tant soit peu d'endiguer la tension sur les structures de santé publique, notamment en ces temps de pandémie du Covid-19. Il faut savoir que la contractualisation des soins demeure l'objectif fondamental de la nouvelle politique de santé depuis la signature de la nouvelle loi sanitaire.

Rappelons aussi dans ce registre que la loi de finances de 1993 a introduit le principe de la contractualisation entre les organismes de sécurité sociale et les établissements publics de santé, comme nouvelle modalité de financement des activités de soins en remplacement du «Forfait-Hôpitaux».

En septembre 1997, le gouvernement a réactivé le dossier « contractualisation » en promulguant une instruction interministérielle. L'espoir d'une politique de santé

digne de notre époque, prometteuse, donne des lueurs positives avec ces conventions pour le bonheur du simple citoyen algérien. Tout ceci constitue, en fait, les germes d'un projet d'établissement définissant les grandes lignes d'une politique future, même si les derniers statuts des établissements publics de santé trouvent encore des difficultés à être à la hauteur de ces attentes. Toujours est-il que la clinique privée IRIS, qui a été choisie pour cette convention avec la CNAS d'Oran, s'inscrit dans une conjoncture légendaire pour la prise en charge gratuite des accouchements et ce, en contrepartie de la seule présentation de la carte Chifa de l'intéressée. Une insurrection de la bonté. Un accouchement opéré conformément aux normes universelles en termes de médecine avec une prise en charge dans un cadre agréable.

« Nous sommes entièrement satisfaits de cette initiative qui permettra aux familles des couches modestes de bénéficier du convenable à l'aube d'une autre phase, qui commencera alors : celle de la vie des jeunes et moins jeunes parents, émus et surtout incroyablement heureux avec la délivrance, synonyme d'un nouveau-né », a confié en substance le Dr Kamel Messaoud Nacer de la clinique IRIS, conventionnée avec la CNAS d'Oran.

Jeux méditerranéens d'Oran

Réalisation de cinq fresques murales

Cinq fresques murales représentant des athlètes et autres sites archéologiques de la capitale de l'ouest du pays sont sur le point d'être finalisés en prévision des Jeux méditerranéens à Oran en 2022, a-t-on appris de Mokhtar Souaq, président de l'Association culturelle de wilaya des Arts modernes.

Les cinq œuvres artistiques seront prêtées dans un mois, a indiqué à l'APS le président de l'Association chargée de leur réalisation, signalant qu'elles seront installées à proximité du nouveau stade olympique de Belaid, à l'est d'Oran, qui accueillera les compétitions de cet

événement sportif méditerranéen. Les fresques murales, en fer plat et décorées de couleurs et de lumières, portent sur des photos d'athlètes de la ville d'Oran ayant remporté des distinctions aux niveaux national et international en football, en natation et en judo, a-t-il fait savoir. Ces tableaux de trois mètres de haut mettent également en exergue les sites archéologiques d'Oran, à l'instar du Fort de Santa Cruz au mont du Murdjadjao. La wilaya d'Oran a chargé l'Association culturelle des Arts modernes de réaliser ces murales en vue des Jeux méditerranéens, selon la même source.

L'entretien et la remise en état les maillons faibles Nouvelle réhabilitation du réseau routier

H. S.

Par tranches successives, au gré des programmes budgétisés, le réseau routier urbain fait l'objet d'opérations de réhabilitation. Avec un plan de charges bien consistant en la matière, comprenant les chemins de wilaya (CW) et les routes nationales (RN), rocades et périphériques compris, la DTP intervient, de plus en plus, dans le réseau de voirie communale.

Son action est concentrée, cependant, sur les grandes artères, mais par effet de connectivité, elle a tendance à s'étendre à l'intérieur des quartiers des différents arrondissements de la ville. C'est le cas du dernier programme en date, achevé à près de 80%, où il était question, lors de la première tranche, de la restauration et la mise à niveau d'un linéaire de près de 10 km desservant de grands boulevards, à l'instar des avenues de Chakib Arselane et des Frères Niati. Concernant la seconde tranche, les travaux portent sur le traitement de l'ensemble des crevasses et des nids de poules à travers les 12 secteurs urbains. Pour ce qui est des travaux de la troisième tranche, ils cibleront des axes principaux dans les arrondissement d'Ibn Sina, El Makari, El Badr, Bouâmmama, ainsi que des boulevards importants tels que celui de Général Féraudeau, la cité de l'USTO et Es Seddkia. Dans le même registre, il est programmé, à brève échéance, des opérations de réhabilitation de quelque 25 km de voirie urbaine. Ceci alors que 13 opérations inscrites sur fonds de wilaya, au titre de l'exercice 2019, visant la mise à niveau du réseau routier local, ont été toutes achevées. Il était question, en somme, de la mise à niveau d'une partie du réseau, l'installation de dispositifs de sécurité et des aménagements. « Ce sont, bien évidemment, des manches financières supplémentaires insuffisantes mais précieuses, quand même, pour l'achèvement des projets de mise à niveau, de requalification et de réhabilitation du réseau routier CW et CC de la wilaya. Cependant, on aura beau injecter de l'argent dans le développement et la mise à jour du circuit routier local, cela reste insuffisant, voire même inutile, si le maillon entretien ne suit pas. La maintenance routière n'est pas du consommable mais un mécanisme en soit.

L'ENTRETIEN : LE MAILLON FAIBLE

A quoi sert la réalisation d'une infrastructure routière, quel qu'en soit le gabarit, si celle-ci n'est pas régulièrement entretenue par la suite. Une route neuve aujourd'hui, c'est une route vieille demain. La route vieillit plus vite

qu'on ne le pense. Sa durée de vie et sa rentabilité dépendent du degré de soins qu'on lui accorde », estime un membre de la commission de transport de l'APW d'Oran. Il faut rappeler que la DTP s'est dotée, en 2015-2016, de 12 unités de surveillance et d'intervention routière (USIR), et devait porter cette flotte à 20 à la fin-2017, pour couvrir un réseau routier de 1.100 km, consistant en 20 km d'autoroute, 580 km de routes nationales (RN), 580 km de chemins de wilaya (CW) et 275 km de chemins communaux (CC). Ces unités devaient être réparties sur les quatre subdivisions de la wilaya, à savoir : Oran (188 km), Arzew (315 km), Es-Sénia (300 km) et Ain El Turck (300 km), sachant que chaque USIR est équipée d'un camion de 2,5 tonnes, un pick-up, un outillage, des fournitures de voirie, des accessoires de sécurité routière et de signalisation temporaire. Au vu de l'état physique du réseau routier local, notamment les chemins intercommunaux, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'impact du dispositif USIR est limité. D'aucuns estiment en fait que le plan de charges dépasse, et de loin, les moyens d'intervention effectifs mis à l'œuvre. Et quand on y ajoute le manque, voire l'absence, de coordination intersectorielle, notamment « collectivités locales-secteurs intervenants », le résultat ne peut être que pire.

DES USIR DEPASSEES PAR L'AMPLEUR DU PLAN DE CHARGE

Il est à préciser que les 912 millions de DA prélevés du BP 2019 (d'un montant global de 5,77 milliards de DA) pour le chapitre « routes de wilaya », consiste en 13 opérations. Ainsi, une enveloppe de 30 millions de DA a été consacrée à l'acquisition de panneaux de signalisation, une enveloppe de 40 millions de DA pour l'étude et la réalisation de passerelles sur le CW-75, une enveloppe de 200 millions de DA pour les travaux de revêtement et d'aménagement des routes du groupement urbain d'Oran. Un montant de 200 millions de DA a été, par ailleurs, réservé à la réalisation d'une brise-lames à Ain El-Turck, un montant de 60 millions de DA pour le parachèvement des travaux sur la route menant à l'Aéroport 'Ahmed Ben Bella', un montant de 10 millions de DA pour la mise en place de barrières en béton à travers le groupement d'Oran, un montant équivalent pour le renforcement de l'éclairage, un montant de 60 millions de DA pour l'aménagement d'espaces verts, à travers le réseau routier desservant le groupement d'Oran, un montant de 100 millions de DA pour l'éclairage

architectural des ouvrages d'art. En raison de son caractère prioritaire, voire urgent dans une certaine mesure, le projet de mise à niveau de 10 axes névralgiques du réseau routier urbain de la ville d'Oran aurait dû être privilégié dans les budgétisations locales APW et APC et faire, le cas échéant, l'objet d'appel de fonds de soutien de l'Etat.

PROJETS DE VOIE ET PLAN DE CIRCULATION : DEUX LIGNES PARALLÈLES

Rien de cela. Lamenuisement des ressources financières et la rationalisation budgétaire voire l'austérité que cela a dû imposer en ces temps de vaches maigres que traverse l'Economie nationale à forte dépendance gazo-pétrolière peut-être, à elle seule, expliquer la non concrétisation, jusqu'ici, de ce projet si important sur le plan aménagement urbain et mobilité intramuros déjà vieux de plus de 5 ans ? La réponse est bien entendu : non. Et ce, au vu des opérations beaucoup moins importantes, dont certaines sont même superflues et fantaisistes, tous registres confondus, qui ont été inscrites dans l'intervalle et pour lesquelles des enveloppes consistantes ont été débloquées. Or, rien n'empêchait la matérialisation du projet de réadaptation de 10 artères principales de la ville, par étapes successives, en procédant par un montage financier, élément par élément, avec un planning étalé sur le moyen terme, ou même le long terme à défaut. On n'en est pas là. Un plan de circulation complètement désuet, puisque adopté par l'APW à la mi-mai 2015 mais qui n'est pas appliqué à ce jour, en dépit du fait que sur les 3 horizons qui y ont été envisagés, à savoir : à court terme (1 an), à moyen terme (5 ans) et à long terme (9 ans), c'était le premier scénario qui a été officiellement retenu. « Ne voir la problématique de la gestion que sous l'angle des projets routiers structurants, à l'image du 5^{ème} périphérique, la pénétrante du port, et le changement de feux rouges et panneaux de signalisation, cela tient d'une approche simpliste. Il faut aussi mettre à niveau le réseau routier intramuros. Résorber les points noirs en ville, c'est une priorité ». Ce disant, ce responsable n'a fait que rappeler un principe fondamental de l'apaisement de la circulation urbaine. Créer un réseau interconnecté de 'périmètres' et de boucles de contournement, tout en désencombrant en même temps le noyau (le centre-ville), cela va de soi. C'est une question de bon sens, avant tout. Pourtant, à Oran, la prise de conscience par rapport à ce fondamental est bien récente.

RuJourLeJour

DJAMEL BELMADI TESTÉ POSITIF



Aïn El Turck Des bouchers dénoncent la concurrence des revendeurs de viande de l'abattage clandestin



Rachid Boutlelis

Des bouchers installés dans le marché municipal de fruits et légumes du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck se sont rapprochés du 'Quotidien d'Oran' pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié de « répugnante concurrence déloyale imposée par les revendeurs de viande de volailles provenant de l'abattage clandestin et de l'insalubrité enfantée par cette activité informelle », avant d'ajouter avec une humeur bilieuse « en sus des charges, nous nous acquittons des taxes d'impôts et l'absurde ironie du sort veut que c'est nous, qui sont concernés par les opérations des services de contrôle sur la qualité de l'hygiène et l'affichage des prix. L'informel, qui biaise sordidement notre activité, n'est nullement inquiété ».

Il importe de rappeler que quelques mois, auparavant, une grève a été subitement et spontanément décidée par une quinzaine de bouchers, installés dans ledit marché. Ce débrayage administratif a consisté essentiellement à « ne présenter aucun document attestant leur activité aux agents contrôleurs et ce, pour protester contre ce qu'ils ont qualifié de deux poids deux mesures, qui ont été relevés dans les opérations de contrôle ». Les bouchers grévistes, qui ont accroché, bien en évidence, des écrits à l'entrée de leur magasin « boucherie en grève administrative », ont cependant continué de travailler normalement pour ne pas pénaliser la ménagère. Cette action se voulait être une dénonciation contre « l'impunité dont bénéficient les revendeurs des viandes provenant de l'abattage clandestin ». Notons que la vente informelle de la viande provenant de l'abattage clandestin a atteint des proportions alarmantes dans ce marché et ce, avec tous les risques sur la santé publique, notamment en ces temps de pandémie du Covid-19, face à la qualité du produit qui échappe à tout contrôle vétérinaire. Notons aussi que des abattoirs clandestins d'abattage de la volaille répertoriés sur les hauteurs de la commune de Mers El-Kébir, constituent la principale source d'approvisionnement en viande blanche pour le marché d'Aïn El Turck. En effet, à la faveur d'un absurde laisser-faire, ces ateliers

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Soualmia Houria, 81 ans, Adda Benaouda
Ayat Moustapha, 93 ans, Bir El Djir
Benaïdi Hafida, 47 ans, Oran
Benekrache Ahmed, 62 ans, Mascara

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 rabie ethani 1442			
El Fedjr 06h24	Dohr 12h52	Assar 15h32	Maghreb 17h53
			Icha 19h16





Le Covid-19 creusera-t-il les inégalités sexuelles dans l'accès à la justice ?

WASHINGTON, DC –

À travers le monde, on estime à 1,5 milliard le nombre de personnes confrontées à des difficultés juridiques qu'elles ne parviennent pas à résoudre, de même que 4,5 milliards d'individus – notamment les femmes, les personnes défavorisées, et les plus vulnérables – sont exclus des protections et opportunités conférées par le droit.

PAR SANDIE OKORO¹ ET PAUL PRETTITORE²

1- Vice-présidente principale et conseillère générale du Groupe de la Banque mondiale, au sein duquel elle est également vice-présidente chargée de la conformité. Suivez-la sur Twitter : @SandieOkoro.

2- Spécialiste principal au sein de la Banque mondiale. Suivez-le sur Twitter : @PPrettitore

Plusieurs avancées sont à souligner dans ce domaine, parmi lesquelles l'Objectif de développement durable n°16, qui vise à « garantir l'accès à la justice pour tous », tandis que les mesures pluridimensionnelles relatives à la pauvreté incluent de plus en plus d'indicateurs liés à la justice. Par ailleurs, l'optimisation des méthodes de collecte de données, ainsi qu'une meilleure disponibilité des statistiques mondiales et nationales, améliorent l'évaluation des inégalités en matière de justice, et viennent combler certains vides critiques en termes de données.

Seulemen voilà, le COVID-19 vient dresser de nouveaux obstacles sur la voie d'un accès égal à la justice, notamment pour les femmes. Les mesures de riposte face à la pandémie s'annoncent extrêmement genrées, et l'on peut craindre que les migrantes, les handicapées, et les plus précaires se retrouvent doublement désavantagées. Il est par conséquent crucial de veiller à ce que la crise actuelle ne vienne pas creuser les inégalités d'accès à la justice basées sur les sexes.

Ces inégalités étaient déjà très prononcées avant la pandémie, de nombreuses femmes devant mener un véritable chemin de croix pour accéder à la justice. En dépit de multiples réformes judiciaires, les femmes à travers le monde ne bénéficient que de trois quarts des droits légaux conférés aux hommes, les inégalités les plus marquées intervenant dans les relations au sein de la famille, l'emploi, la maîtrise des revenus, sans oublier la question des violences.

Les femmes ne connaissent pas nécessairement plus de problèmes juridiques



que les hommes. Elles se heurtent en revanche à des difficultés spécifiques lorsqu'il est question de pension alimentaire, de violences sexuelles, d'absence d'identité légale, ou encore d'accès à la protection sociale. Cumulées, ces difficultés produisent un impact socioéconomique absolument considérable.

Les femmes manquent par ailleurs souvent des ressources financières et des réseaux nécessaires pour affronter le système judiciaire. Les normes sociales, souvent plus contraignantes encore que les lois, peuvent également dissuader d'agir en justice. Et même lorsqu'elles décident de faire valoir leurs droits, les responsables publics sont susceptibles de faire preuve de sexism, et de mettre à mal leur démarche. Enfin, lorsqu'une femme jongle déjà entre la gestion du foyer et un emploi informel, le temps nécessaire aux démarches judiciaires peut facilement lui manquer.

Les tribunaux ne sont pas les seuls lieux où réclamer justice, mais sont les principaux organes de justice, dont le COVID-19 vient exposer les défaillances. Les tribunaux sont généralement connus pour faire preuve de lenteur dans l'adoption des technologies, pour insister sur la présence physique des justiciables, et ne facilitent pas l'accessibilité des services pour les personnes qui ne disposent ni d'un avocat, ni d'une aide juridique. Comprendre leur langage n'est pas chose facile sans un diplôme de droit, de même que les approches centrées sur le client, que l'on retrouve dans d'autres services publics, se font rares dans l'univers de la justice.

En réponse à la pandémie, les tribunaux revoient leurs pratiques afin de faciliter la démarche pour les justiciables, par exemple en adoptant des technologies qui permettent le partage d'informations et la réalisation d'actes tels que la présentation d'une pétition ou la demande d'une ordonnance de protection. Les audiences à distance, par téléphone ou vidéoconférence, sont devenues la nouvelle norme, de même que certains services judiciaires sont assurés par e-mail et message texte. Mais s'il convient de saluer cette nouvelle adoption technologique, les personnes vulnérables, notamment les femmes, risquent encore d'être laissées de côté.

Les tribunaux ont également décidé

pendant la crise de procéder à un tri, par exemple en reportant les affaires non urgentes, et en prolongeant les ordonnances judiciaires existantes. Les femmes ont ainsi pu bénéficier d'une prolongation des ordonnances de protection ainsi que des décisions relatives à la garde des enfants. Plus généralement, le tri opéré par les tribunaux souligne combien les affaires peuvent être résolues plus efficacement à long terme.

L'OCDE et le Royaume-Uni ont d'ores et déjà entrepris des initiatives d'évaluation des nouvelles méthodes employées par les tribunaux, pour mieux tirer parti des avancées. Les données de ce type sont de plus en plus considérées comme nécessaires en appui des réformes judiciaires.

Et un certain nombre de réformes significatives et durables seront sans doute fort nécessaires compte tenu des menaces supplémentaires que représentent la pandémie et ses retombées économiques. Pour commencer, l'aggravation des problèmes financiers, familiaux et sanitaires conduira certainement à une multiplication des violences faites aux femmes. Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis et Canada rapportent d'ores et déjà une augmentation du nombre de violences domestiques et de demande de place en foyer de protection. Or, les confinements et autres mesures adoptées face à la crise ont sans doute rompu les voies habituelles de lutte contre la violence.

De même, la récession et le chômage risquent de réduire la capacité des hommes à verser une pension alimentaire, ce qui imposera aux tribunaux de faire exécuter ou de modifier certaines décisions passées. De leur côté, les femmes rencontreront sans doute des difficultés dans l'accès aux versements de protection sociale et autres prestations liées à la crise si elles manquent de formes juridiques d'identification, si elles sont exclues des initiatives d'information auprès du public, ou encore si elles ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour agir en justice.

Les contraintes financières des femmes sont vouées à s'accentuer, dans la mesure où la pandémie creusera certainement les inégalités sexuelles existantes sur le plan économique, ce qui li-

mètera encore davantage leurs possibilités d'accéder à la justice. Celles dont l'époux est décédé du COVID-19 risquent par exemple de perdre leurs sources de revenus de type terrain ou épargne. Sans protections juridiques spécifiques visant à empêcher le creusement des inégalités économiques, ces pertes de revenus empêcheront les femmes de s'offrir une aide juridique pour arpenter le système judiciaire. Dans de nombreux pays, les plus pauvres se tournent disproportionnellement vers les services d'assistance juridique, qui ont démontré leur impact social et économique positif sur les femmes et les ménages. Or, il faut s'attendre à ce que l'important ralentissement économique menace également ces services.

Enfin, la crise risque d'engendrer un violent retour des normes sociales préexistantes, mettant ainsi à mal la capacité des femmes à lutter contre des lois et pratiques inéquitables. Le risque existe également de voir faiblir la mise à exécution des réformes familiales et lois du travail qui jusqu'ici bénéficiaient aux femmes.

Ces risques peuvent être atténués de deux manières. Premièrement, il ne faut pas laisser la pandémie creuser les inégalités sexuelles dans l'accès à la justice. Il s'agira d'évaluer si les réponses du système judiciaire face à la pandémie ont pu engendrer des conséquences négatives intentionnelles ou involontaires à l'encontre des femmes. Il s'agira par ailleurs de considérer les sexes dans le contexte d'autres dimensions défavorisantes entremêlées, telles que la pauvreté, l'origine ethnique, le handicap, la langue et la géographie.

Deuxièmement, la crise nous confère l'opportunité d'enrichir notre connaissance croissante de ce qui fonctionne dans l'amélioration de l'accès des femmes à la justice. Ceci exige de suivre et d'évaluer les nouvelles initiatives et le rassemblement de données. Par-dessus tout, les mesures qui contribuent au comblement des inégalités hommes-femmes en matière de justice doivent être rendues permanentes et développées à plus grande échelle, plutôt que considérées comme temporaires et réversibles.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

NEW YORK — La deuxième vague d'infections à la COVID-19 a frappé l'Europe plus durement que prévu. L'espoir d'une reprise en forme de V a été remplacé par la crainte d'une récession à double creux, ce qui implique qu'il n'y aura pas de retour rapide aux règles budgétaires normales de l'Union européenne. Plus inquiétant encore, l'Europe se trouve désormais contrainte à un arbitrage entre deux objectifs, qui sont tous deux essentiels à sa viabilité à long terme en tant que bloc politique et économique supranational. Aujourd'hui plus que jamais, l'engagement de l'UE en faveur de l'Etat de droit semble être sur la table.

La négociation faustienne en Europe



PAR MELVYN KRAUSS

Senior fellow à la Hoover Institution de l'Université de Stanford.

Les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. En raison des décisions politiques clairvoyantes des dirigeants de l'UE, les relations nord-sud au sein de l'Union sont plus solides qu'elles ne l'ont été depuis de nombreuses années. Un signe en est que les écarts entre les taux d'intérêt allemands et italiens sont à un niveau historiquement bas, indiquant que la position de l'Italie dans l'euro est désormais solide. La « propagation de l'inquiétude » concernant la durabilité de l'euro s'est atténuée dans toute la partie sud de la zone euro.

Oubliez les obstacles politiques récemment introduits par les États membres d'Europe centrale, avec leurs menaces de veto sur le budget de l'UE et le nouveau fonds de relance COVID-19. Le maintien de la convergence politique et économique tant attendue entre le nord et le sud sera la priorité absolue de l'UE dans les semaines et les mois à venir.

Bien que le rétrécissement des écarts de taux d'intérêt reflétait initialement les politiques d'assouplissement quantitatif (QE) de la Banque centrale européenne, c'est le nouveau fonds de relance de l'UE – baptisé Next Generation EU – qui les a amenés à des niveaux historiquement bas. Les investisseurs ont cessé de vendre les obligations des pays du Sud endettés parce qu'ils se sont rendus compte que les politiciens du Nord, en particulier en Al-

lemagne, sont prêts à fournir le soutien nécessaire (qu'il s'agisse de subventions ou de prêts) pour empêcher l'effondrement de l'euro.

Après l'annonce du plan Next Generation EU, d'autres bonnes nouvelles sont arrivées. En octobre, la première émission d'obligations corona (corona bonds) par la Commission européenne pour financer le programme a été largement souscrite. Les investisseurs ont placé des offres pour plus de 233 milliards d'euros (276 milliards de dollars), dépassant de loin les 17 milliards d'euros initialement proposés. Cette réaction du marché a envoyé un signal sans ambiguïté qu'un plan de sauvetage économique de 750 milliards d'euros entièrement financé serait bientôt une réalité.

Malgré la souscription, la Hongrie et la Pologne ont mis en doute l'avenir du fonds, en menaçant de lui opposer leur veto à moins que l'UE ne renonce à exiger que le décaissement des fonds européens soit subordonné au respect par les États membres de l'état de droit. Le fait que les écarts de taux nord-sud restent à des niveaux plafonds malgré ce nouveau brouhaha politique intra-UE reflète la confiance du marché dans le fait que les politiciens européens régleront les choses avant le sommet crucial les 10 et 11 décembre, date limite pour conclure un accord budgétaire avant 2021.

Etant donné l'enjeu de l'unité nord-sud sur la table, il y aura une pression intense pour acheter le soutien des deux opposants. L'extorsion est particulièrement probable parce que la Hongrie et la Pologne ont toutes deux le droit veto et la volonté politique de l'utiliser. Plus précisément, les deux gouvernements savent qu'il

s'agit probablement de leur dernière et meilleure chance de prévenir l'imposition de conditionnalité au décaissement des fonds européens à l'avenir.

L'acteur clé, comme d'habitude, est la chancelière allemande Angela Merkel. Au crépuscule de sa longue chancellerie, Merkel ne permettra pas à l'UE de la prochaine génération – qui constituera certainement une partie importante de son héritage – de dérailler. Mettre en péril la solidarité nord-sud et la cohésion nouvellement acquise dans la zone euro est tout simplement un prix trop élevé à payer pour tenir tête à la Hongrie et la Pologne.

Bien sûr, il y aura la couverture politique habituelle. La Hongrie et la Pologne feront semblant de s'engager en faveur des principes démocratiques (qu'elles continueront de violer), et les dirigeants européens feront semblant de les croire. En tant que tel, le fonds de relance coûtera à l'Europe beaucoup plus qu'il n'aurait dû.

Neanmoins, en pensant au long terme, les enchères obligataires de la Commission européenne ont apporté de bonnes nouvelles pour la BCE, qui devrait bénéficier d'effets collatéraux importants liés à la mise en place d'une politique budgétaire robuste. Les prêts aux États membres endettés grâce au plan Next Generation EU soulageront une partie de la pression exercée sur la BCE après des années de politique monétaire ayant fait le gros du travail.

Selon Reuters, le conseil des gouverneurs de la BCE discute de la manière dont la banque centrale pourrait « réduire la générosité de son soutien aux gouvernements endettés à l'occasion de l'élaboration d'un nouveau plan de relance le mois prochain, pour les pousser à demander des prêts de l'Union européenne liés à des investissements productifs. » En réduisant la centralité du QE dans la solidarité européenne, ce résultat ferait enfin du conseil des gouverneurs de la BCE un organe moins contentieux.

Cette évolution est particulièrement prometteuse à long terme. Les escarmouches interminables des faucons et colombs de la BCE sur le QE ne sont pas seulement ennuyeuses ; elles ont également sapé la solidarité européenne à une époque de revanchisme russe, d'imprévisibilité américaine, d'affirmation de la Chine et de toutes les perturbations qu'impose le Brexit. Dans ce sombre contexte géopolitique, la promesse du fonds de relance de réduire les divisions au sein du conseil des gouverneurs ne saurait être davantage la bienvenue. Il n'est pas étonnant que la présidente de la BCE, Christine Lagarde, souhaite que les politiciens de l'UE transforment le plan Next Generation EU en un mécanisme politique permanent, plutôt que temporaire.

Jean Monnet, l'un des premiers représentants de l'intégration européenne après la Seconde Guerre mondiale, a fait remarquer que le projet européen « avance toujours à l'occasion de crise ». En ce sens, la pandémie représente une occasion unique de faire progresser l'intégration européenne comme jamais auparavant. Même si les populistes illibéraux d'Europe en Hongrie et en Pologne semblent à nouveau vouloir éviter de rendre des comptes, leur position pourrait être plus précaire à l'avenir. Une UE qui n'a plus besoin de s'inquiéter de l'effondrement de l'euro aura beaucoup plus de temps, d'énergie et de détermination pour affronter ses ennemis intérieurs.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

COMMUNICATION

Win Max

Λ ΤΟΞΟΜΗΤ ΤΣΕΣΙΩΧΤ, ΛΣΛ ΣΟΘΛΗΙ Λ ΒΕΒΕΞΟΩΙ

Super Promo, happy winners ☺ Win Max Control

1300DA

30 Go

Illimité

f + Mobilis

+5H

Appels vers tous les réseaux

2000DA

60 Go

Illimité

f + Mobilis

+7H

Appels vers tous les réseaux

3500DA

100 Go

Illimité

f + Mobilis

+10H

Appels vers tous les réseaux

BONUS INTERNET 100 %

Promo spéciale Automne

Promotion valable jusqu'au 05 décembre, disponible au niveau des agences Mobilis et points de vente agréés

www.mobilis.dz

مobilis

ANEPE N° 2016018372 Le Quotidien d'Oran 30/11/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
N/F 099808019086701

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième d'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 021 /DEP/2020, portant sur la réalisation de vingt (20) salles de classe pour le cycle moyen à Béchar en lots séparés: Lot N°01 : 04 salles de classes au CEM Ahmed Zabana à Béni-Ounif, paru au quotidien national «النهار» le 05/10/2020 en langue arabe et « Quotidien d'Oran » le 05/10/2020 en langue étrangère , Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à :

Désignation des Ouvrages	ENT	NIF	Montant proposé en TTC en DA	Montant après correction en TTC en DA	Délai de réalisation	Note	OBS
Lot N°01 : 04 salles de classes au CEM Ahmed Zabana à Béni-Ounif	FOUREK MUSTAPHA	161081000137134	10 020 109,40	9 978 578,40	03 Mois	43,89	Selon les critères du cahier de charges

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres candidatures, techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la DEP de la Wilaya de Béchar au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel susmentionné. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béchar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de présent avis d'attribution provisoire et qui sera envoyé au secrétariat de la commission des marchés publics de la wilaya de Bechar.

Directeur

ANEPE N° 2031007777 Le Quotidien d'Oran 30/11/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA DE BENIS AF
COMMUNE D'EMIR ABDELKADER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET AVIS D'ANFRACTUOSITE

Conformément aux décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,Le président de la commune de l'Emir Abdelkader informe tous les soumissionnaires ayant participés dans l' avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°02/2020,relatif à la « ACQUISITION DES MATÉRIELS AU PROFIT DE LA COMMUNE D'EMIR ABDELKADER en deux (02) lots paru dans les journaux quotidiens (El maweed elriadi) en arabe le 02/11/2020 et (le quotidien d'Oran) en français le 02/11/2020, que après l'évaluation des offres l'attribution provisoire du marché a été prévue comme suit :

N° et le non du lot	Entreprise réalisatrice	Montant et TTC	Délai de livraison	Nbre .de point/60	OBS
Lot 2 : acquisition d'un camion citerne	SARL NSA Equipement NIF 001416100841273	11.500.000,00 DA	60 jours	55/60	Offre unique Qualifiée Techniquement et financièrement

Aussi nous portons à votre connaissance que Le président de la commune de l'Emir Abdelkader informe tous les soumissionnaires de l'infructueosité du lot suivant : Lot1 : acquisition d'un camion bennes tasseuse

Les soumissionnaires contestant ce choix, pourraient introduire leurs recours auprès de comité du marché de la commune d'Emir Abdelkader dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens cité si dessus ou le BOMOP. Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures et de leur offres techniques et financières doivent se rapprocher auprès des services de la commune au plus tard trois(03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Fait à Emir Abdelkader le : 24 NOV. 2020

Le Président d'APC

ANEPE N° 2031007825 Le Quotidien d'Oran 30/11/2020

Football - Ligue 1 Des promesses et des imperfections

Adjal Lahouari

Tous les férus de football attendaient avec impatience le coup d'envoi de la Ligue 1, cuvée 2020-2021, après huit mois « d'absence » à la suite de l'apparition du coronavirus. Les rencontres amicales, le tournoi Smail Khabatou et la supercoupe d'Algérie ont été d'un niveau appréciable et prometteur. Or, les quatre matches de vendredi, excepté quelques rares séquences, ont suscité pour le moins, de la déception. D'abord le nombre de buts, quatre en autant de matches montre que le jeu offensif a été le parent pauvre. Ensuite, le niveau global de ces rencontres a été en deçà que ce que l'on attendait. Il y eut du jeu haché, des duels, de nombreux coups francs sifflés et d'autres «oubliés». Peu de rythme mais des actions brouillonnes ont meublé ces quatre rencontres.

Des journalistes expérimentés ont même utilisé le terme « pousse-ballon ». Il est certain que ces équipes avanceront en premier lieu, la longue inactivité et des préparations insuffisantes pour diverses raisons. Le premier constat que l'on relèvera concerne le nombre de chutes et des blessures, plus ou moins inquiétantes. C'est la preuve irréfutable que de nombreux joueurs ne sont pas au point sur le plan physique. De son côté, le WAT, donné perdant à Constantine face au CSC, a démenti les pronostics.

Dans notre livraison de jeudi, nous avions désigné le

CSC comme favori logique, tout en mentionnant l'excès de confiance de la part des locaux. Alors des questions : Est-ce que l'équipe d'Amraoui a été surévaluée ? Est-ce que le WAT est meilleur qu'on ne le supposait alors qu'il a rallié par route la ville de Constantine ? Pour le moment, il est prématuré d'apporter des réponses fiables. A Hussein-Dey, le directeur sportif a persisté et signé, répétant à l'envi que « le NAHD allait jouer les premiers rôles ». Or, le Nasria a failli perdre ce match pourtant joué à domicile. Alors, le MCO a-t-il perdu deux points dans cette sortie à Alger ? On attend d'autres éléments de réponse prochainement du côté de ces deux clubs, notamment du Mouloudia, qui reçoit la JSK la semaine prochaine.

A Relizane, les multiples problèmes n'ont pas empêché le Rapid de présenter une équipe qui a tenu la dragée haute au PAC. Au départ, on ne pouvait comparer le Paradou, sociétaire de l'élite sans problème avec le RCR, issu d'un palier inférieur et perturbé par une situation générale peu enviable pour un club professionnel. En première période, les Pacistes ont affiché leurs qualités mais, par la suite, leur jeu s'est liquéfié. Le football collectif habituel a laissé place à des actions désordonnées et les balles longues à partir du flanc gauche de la défense. Au RCR, il y a du boulot et c'est logique. Cherif El Ouazzani, en technicien expérimenté, le sait mieux

Ces résultats sont satisfaisants, mais il faudra attendre pour avoir des jugements valables. Ce sont les premiers constats et non des avis définitifs, car tout va très vite en football. Il faudra attendre plusieurs journées pour pouvoir mieux cataloguer les équipes. Ce qui est certain, c'est que les préparateurs physiques ont du pain sur la planche.

USM Alger Des joueurs en manque de confiance

L'entraîneur de l'USM Alger, Bouziane Benaraïbi, a estimé que son équipe a manqué de confiance «sur le plan individuel», pour expliquer la défaite concédée samedi au stade Omar-Hamadi face à l'ES Sétif (0-2), en ouverture du championnat de Ligue 1 de football, saison 2020-2021. «Non, les joueurs ne sont pas sous pression, mais il s'agit d'un manque de confiance individuelle sur l'aspect technique, parfois avec le ballon et dans les déplacements. Je pense que le niveau de l'équipe peut être élevé avec les entraînements. Les joueurs sont appelés à éléver leur niveau pour récupérer les points perdus et aller chercher une victoire lors du prochain match», a indiqué le coach usmiste dans une déclaration vidéo diffusée samedi soir sur la page officielle Facebook du club algérien. Rien ne va plus à l'USMA qui enregistre son deuxième revers de suite, huit jours après sa défaite en Supercoupe d'Algérie face au CRB (1-2), au stade olympique du 5-Juillet.

Dans la foulée de cette défaite, la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur François Ciccolini.

«La défaite n'est pas méritée, sur le contenu, sur ce



qu'on cherchait à faire avec le groupe. Ca a été difficile en première période, où nous avons subi quelques contres, mais dans la gestion du ballon et dans l'organisation, on a fait ce qu'on voulait faire. En deuxième mi-temps, nous avons joué dans le camp de l'adversaire. Nous avons manqué de lucidité dans les temps forts pour concrétiser nos actions. Nous n'étions pas à l'abri d'un contre, c'est ce qui s'est passé d'ailleurs», a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur-adjoint du Stade rennais (France) a indiqué qu'il était nécessaire de se racheter dès le prochain match, en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la 2e journée, prévue les 4 et 5 décembre. «Nous devons continuer à travailler. On veut réussir quelque chose. Il faut vraiment qu'on se reprenne, en effectuant une bonne semaine d'entraînement pour enchaîner sur le prochain rendez-vous, c'est très important», conclura-t-il.

JSK - Youcef Bouzidi nouvel entraîneur Retour à la case départ !



M. Zeggai

Coup de tonnerre à la JSK qui a mal entamé la reprise du championnat. Premier accroc à domicile et premier limogeage. Celui de l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani qui n'a finalement tenu qu'un seul match. Là, les dirigeants kabyles ont commis l'erreur de maintenir leur désormais ex-coach, alors qu'il ne disposait pas du diplôme requis. Le risque a engendré des conséquences et des répercussions d'où cette mésentente entre Zelfani et Kamel Abdeslam, le directeur sportif, censés collaborer ensemble dans l'intérêt du club. Aussi, un bras de fer entre le directeur sportif et son président Cherif Mellal se profile à l'horizon.

Certains reprochent à l'actuel président de prendre des décisions unilatérales, alors que d'autres avouent que Cherif Mellal est mal conseillé. Entre les deux hypothèses, c'est la JSK qui en paye les frais. A notre avis, il y a eu mauvaise gestion technique de l'équipe. On ne change pas du jour au lendemain la philosophie du club. En effet, la JSK a besoin de joueurs confirmés pour maintenir la cadence. «Ce n'est pas le fait d'accéder au sommet qui est difficile, mais c'est de se maintenir», a-t-on coutume de

dire. Dans l'entourage du club, on estime que la direction ne s'est pas donné les moyens de sa politique.

Là, Cherif Mellal, ses conseillers et ses proches collaborateurs ont péché dans l'opération du recrutement avec l'arrivée de joueurs inconnus au bataillon n'ayant aucun vécu dans le haut niveau. Quatre titulaires indiscutables ont préféré aller vers d'autres lieux. Il s'agit des Saâdou, Addadi, Belaili et Belgherbi ont signé respectivement au MCA, l'ASAM et l'USMBA sans compter Renai qui a atterri à l'USB. Ces joueurs, dont l'influence de jeu dans leur équipe n'est pas à décrire, n'ont pas été remplacés, sur le plan qualitatif. Ce déficit technique pourrait être à l'origine d'autres éventuelles contre-performances qui pourraient dévier la formation du Djurdjura de ses objectifs.

Ce n'est pas avec des joueurs issus de la DNA que la JSK pourrait retrouver sa verve même si l'ya un niveling de valeurs dans certaines circonstances. Pour un championnat à 38 rencontres, c'est un risque réel.

Là, Mouloud Iboud, l'ancien joueur, aurait pu, par son expérience, imposer ses idées et débattre ces choix dans l'intérêt de l'équipe. En somme, le nul

CR Temouchent Une dette de 50 millions de dinars à apurer

Le CR Temouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, est dans l'obligation de s'acquitter de ses dettes estimées à 49 millions de dinars pour éviter le blocage de ses comptes bancaires au moment où sa situation financière est très critique, a-t-on appris auprès de sa direction.

Des pressions énormes sont exercées sur le président du club, Houari Talby, de la part d'anciens dirigeants, ainsi que des opérateurs économiques pour leur rembourser des crédits ayant trait à la période allant de 2013 à 2017, non sans menacer de recourir à la justice pour geler les comptes bancaires du club, a précisé la même source. Cette situation a poussé les dirigeants

transferts estival, en engageant une quinzaine de nouveaux joueurs.

Elle a également fait appel à l'entraîneur Hadj Merine, en provenance du NC Magra (Ligue 1), qui a remplacé Omar Belatoui, l'architecte de la montée et qui a intégré cette saison le staff technique du MC Oran (Ligue 1).

A l'instar des autres formations du deuxième palier, le CRT attend toujours le feu vert des autorités concernées pour débuter officiellement les entraînements en prévision de son championnat. En raison de la crise sanitaire prévalant dans le pays, seul le championnat de Ligue 1 a été autorisé à reprendre ses droits depuis vendredi.



Angleterre Liverpool frustré, City déroule

Liverpool a repris la tête de la Premier League grâce à son match nul (1-1) à Brighton, samedi, lors de la 10e journée de Premier League, alors que Manchester City a écrasé Burnley (5-0). Après sa défaite à domicile en Ligue des Champions mercredi, contre l'Atalanta Bergame (2-0), Liverpool a affiché un bien meilleur visage lors de ce nul où la VAR a été omniprésente. Mais les Reds ne sont qu'un leader en trompe-l'œil, puisque la tête du championnat à la fin de la journée s'est jouée lors du derby londonien entre Chel-

sea et Tottenham, hier. C'est un match dont personne ne peut sortir satisfait, même si Jürgen Klopp a essayé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. «Je ne pourrais pas être plus fier de la présentation des garçons face à une équipe qui aime la possession, même si ça ne s'est pas vu sur ce match», a-t-il souligné. Les deux buts refusés à son équipe par la VAR, dont le premier pour un hors-jeu microscopique de Mohamed Salah (34e), et surtout le penalty de l'égalisation, qui a même surpris les joueurs de Brighton (1-1, 90e), auraient pu le rendre amer. Et Liverpool va devoir remettre ça dès mardi avec la réception de l'Ajax Amsterdam, décisive pour sa qualification en huitièmes de finale de C1. Souvent critiqué pour son manque de réalisme face au but, Manchester City s'est régale contre le mal classé Burnley, avec notamment un triplé de Riyad Mahrez. Cette victoire permet aux Sky-blues de grimper provisoirement à la 8e place avec 15 points, alors que Burnley, 17e avec 5 points semble parti pour une longue saison de lutte pour le maintien.

Allemagne

Le Bayern conforte sa première place

Un but, une passe décisive: l'international français du Bayern Kingsley Coman, intenable depuis quelques jours, a de nouveau été l'artisan de la victoire samedi 3-1 à Stuttgart, permettant aux Munichois de conforter leur avance en tête après neuf journées de Bundesliga. Comme Liverpool en Angleterre, les équipes allemandes engagées en Ligue des champions ont souffert. Dortmund a perdu à domicile 2-1 contre Cologne.

Leipzig, qui avait changé six joueurs par rapport à l'équipe battue mardi à Paris, a préservé de justesse une laborieuse victoire 2-1 contre le promu Bielefeld. Même le Bayern, dont la supériorité individuelle et collective est impressionnante, a encaissé le premier but contre Stut-

tgart, alors que trois joueurs, Hernandez, Toliso et Boateng, sont sortis sur blessures. Seul Mönchengladbach, premier de son groupe de C1 devant le Real Madrid, a passé un très bon samedi, en battant la lanterne rouge Schalke (4-1). Munich (22 pts) devance Leipzig (20 pts), Dortmund et Leverkusen (18 pts). Il faut dire que Dortmund est complètement passé à côté de son match.

Le Tunisien Ellyes Skhiri a réussi un doublé pour Cologne (9e, 60e).

Dortmund a réussi, trop tard, à revenir par Thorgan Hazard (74e). Dans les dernières minutes, les hommes de Lucien Favre ont manqué des occasions immanquables d'égaliser. Le buteur prodige Erling Haaland, dans la 5^e minute du temps additionnel,

France Paris s'enlise, Marseille respire

Le Paris SG a calé contre Bordeaux (2-2) samedi à quatre jours du déplacement crucial chez Manchester United en Ligue des champions, une compétition qu'a réussi à oublier Marseille, sur le podium de Ligue 1 après sa victoire contre Nantes (3-1). Avec cette contre-performance, le leader du Championnat de France s'expose à un retour du dauphin Lille, trois points derrière avant son voyage d'hier soir à Saint-Etienne. Au Parc des princes, les Parisiens ont affiché une

triste mine avant de traverser la Manche, punis par leur ancien joueur Hatem Ben Arfa, décisif sur l'ouverture du score bordelais et encore plus sur l'égalisation de Yacine Adli, autre ancien du club de la capitale. Entre deux, Neymar sur penalty (27e) et Moïse Kean (28e) avaient réussi à effacer la mauvaise entame des vice-champions d'Europe, sans amener la domination qui sied à leur statut. Etouffé en Ligue des champions, l'OM, de son côté, s'est offert une bouffée d'air frais

Italie L'Inter sur le podium, la Juve gâche encore

Destins croisés: l'Inter Milan, dans la tourmente en Ligue des champions, s'est relancée samedi face à Sassuolo (3-0) pour grimper sur le podium de la Serie A, alors que la Juventus, souveraine en C1, a encore lâché des points, face au promu Benevento (1-1). Sans Cristiano Ronaldo, laissé au repos, les Turinois ont concédé leur cinquième nul en neuf journées. Cinquièmes, ils pouvaient être rejoints par la Lazio Rome et Naples, qui a accueilli dimanche soir l'AS Rome (4e, 17 pts) dans le premier match de championnat au «Stade Maradona», comme les supporters du Napoli ont déjà rebaptisé San Paolo.

L'Inter avait déjà pris l'avantage face à Sassuolo, dont le défenseur Vlad Chiriches n'était pas dans

un bon jour. Outre le fait de soigner son attaque (la meilleure de Serie A avec 23 buts), l'Inter s'est surtout rassurée en défense, son point faible actuel, face aux vifs attaquants de Sassuolo. Par ailleurs, la Juve, déjà qualifiée, n'a plus trop à se préoccuper de la C1 jusqu'à la fin de l'hiver. Mais l'équipe d'Andrea Pirlo va devoir se ressaisir en championnat, surtout si elle veut rafler au printemps un dixième scudetto consécutif.

Alvaro Morata, l'indispensable du moment, a pourtant ouvert la marque d'un joli tir du gauche (21e), signant son sixième but lors de ses six derniers matches. Mais il a échoué à être, comme mardi en Ligue des champions, le sauveur des Bianconeri, en ne cadrant pas sa tête (52e). Et Dybala, même

s'il va mieux, est encore en manque de confiance devant le but. Benevento, de son côté, ressemble à son entraîneur «Pippo» Inzaghi, quand il jouait à l'AC Milan aux côtés de Pirlo: accrocheur et combatif jusqu'au bout. Après avoir égalisé juste avant la pause sur une belle volée de Letizia (45e+3), le promu a courbé l'échine sans plier. De quoi laisser les Turinois frustrés, à l'image de Morata, exclu après le coup de sifflet final pour avoir protesté (90e+7). Les lendemains de C1, entre fatigue et décompression, ont aussi été durs pour l'Atalanta Bergame, qui a rechuté à domicile face au Hellas Vérone (0-2), trois jours après son exploit à Liverpool en Ligue des champions. Voilà la «Dea» engluée à la 9e place.

Espagne Le Real inquiète, l'Atlético enchaîne



Le champion cale encore: alors que l'Atlético Madrid a enchaîné un 6e succès consécutif à Valence (1-0), le Real Madrid a concédé sa 3e défaite de la saison en Liga samedi contre Alavés (2-1) pour la 11e journée, et reste à la 4e place (17 pts), six points derrière l'Atlético. Les montagnes russes: trois jours après son brillant succès contre l'Inter Milan (2-0) et trois jours avant un match décisif pour valider son ticket pour les 8es de finale de Ligue des champions mardi (18h55) sur le terrain du Shakhtar Donetsk, le Real Madrid a été surclassé à domicile par Alavés, modeste 15e du championnat avant ce match et désormais 9e. Au stade Alfredo di Stefano, les hommes de Zinédine Zidane ont été méconnaissables, multipliant les erreurs. En l'absence de

nombreux cadres (le capitaine Sergio Ramos, le buteur Karim Benzema, le latéral Dani Carvajal...), il serait facile de jeter la pierre au gardien Courtois (qui a par ailleurs été décisif sur de gros arrêts, comme à la 24e sur Lucas Perez), et à la défense de la «Maison blanche», auteurs de deux boulettes sur les deux buts encaissés.

Mais c'est tout l'édifice madrilène qui a encore chancelé samedi: excellent quand il est dos au mur, le Real Madrid a du mal contre des équipes normalement à sa portée, comme on avait déjà pu le voir lors de la défaite face au promu Cadix (1-0), le 17 octobre. Mais la pire nouvelle pourrait venir d'ailleurs pour Zidane : à la 28e minute, l'entraîneur français a dû sortir son attaquant-star Eden Hazard, visiblement touché

au genou gauche après une action litigieuse dans la surface de réparation basque.

Une blessure serait une catastrophe pour le Belge, qui multiplie les pépins physiques depuis son arrivée en Espagne à l'été 2019. Et alors que le champion d'Espagne en titre vacille, son voisin convainc. Avant d'affronter le Bayern Munich mardi en C1, l'Atlético Madrid a enchaîné un 6e succès de rang en championnat à Valence 1-0 samedi après-midi, et revient ainsi à hauteur de la Real Sociedad (23 pts), leader, qui s'est déplacé dimanche soir à Villarreal. Une série impressionnante qui dure depuis le revers essuyé face au Real Madrid le 1^{er} février dernier (1-0). Désormais tout l'Atlético se met à croire de plus en plus à son rêve de mettre fin au règne Barça-Real en Liga.

Le médecin de Maradona visé par une enquête pour homicide involontaire

Le médecin de Diego Maradona est visé par une enquête pour homicide involontaire quatre jours après le décès de l'icône du football d'un arrêt cardiaque à son domicile, a annoncé dimanche l'agence de presse argentine Telam. La police a per-

quisé dimanche le cabinet et le domicile de Leopoldo Luque à la recherche d'éléments sur une éventuelle négligence professionnelle, selon des images diffusées par la télévision et des sources judiciaires citées par l'agence argentine.

Manchester City Mahrez envoie un message fort à Guardiola



L'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'un triplé, a largement contribué au succès de Manchester City contre Burnley (5-0) samedi pour le compte de la 10e journée du championnat d'Angleterre. Aligné dans le onze de départ des Citizens, le capitaine des Verts s'est offert un triplé, avec un doublé dans la première demi-heure de jeu pour permettre aux siens de mener très vite 2-0. Il ouvre d'abord le score à la 6e minute sur une passe dans la surface de De Bruyne. Avant

de doubler le score à la 26e, sur une touche de Walker, dans un angle fermé, il se débarrasse de deux défenseurs avant d'envoyer le ballon dans le filet opposé. Au retour des vestiaires, il marquera le 5e but des siens à la 69e minute. De Bruyne lance superbement Foden dans l'espace sur l'aile gauche, ce dernier centre fort au second poteau et Mahrez repend de la tête pour marquer.

C'est le quatrième but de Mahrez cette saison après une première réalisation contre Leicester City, et le second triplé de sa carrière en Premier League après le premier en 2015 sous les couleurs de son ancien club les Foxes contre Swansea (5-0).

Il est également le meilleur buteur de son équipe cette saison devant le Brésilien Gabriel Jesus (2 buts).

Souvent critiqué ces derniers temps et injustement écarté par son entraîneur, Mahrez a ainsi envoyé un signal fort à Guardiola. A la faveur de ce succès, Manchester City remonte à la 8e place avec 15 points et un match en moins.

Boxe - Exhibition Tyson réussit son come-back



Derrrière l'écran de fumée, la nostalgie, la curiosité et un come-back convaincant: Mike Tyson a réussi son retour sur le ring à 54 ans, malgré un nul concédé contre Roy Jones Jr, 51 ans, samedi lors d'une soirée jusqu'à présent sauvée par Snoop Dogg. Attendue avec un mélange de fébrilité et d'excitation par les amateurs du noble art, l'exposition entre Tyson et Jones Jr n'a pas déçu. Si aucun vainqueur n'a été désigné au terme des huit rounds de deux minutes - une durée qui s'est avérée bien raisonnable, n'en déplaît aux récriminations originelles des protagonistes -, les deux boxeurs ont montré qu'ils en avaient encore dans les gants. Au moment de l'annonce de la décision, Tyson est apparu bien plus frais

que Jones Jr, encore ensueur et éreinté par les «coups au corps qui ont fait des ravages», a-t-il avoué. «Tu as bien encaissé, parce que je t'en ai envoyé. Je respecte ça», lui a répondu «Iron Mike», qui pensait bien avoir gagné, mais s'est satisfait du résultat. «Le nul me va!», a-t-il assuré, l'enjoignant à «remettre ça». Vêtu d'un short noir flottant comme à sa grande époque, Tyson a été comme attendu le plus agressif, démarquant chaque round tambour battant et avançant sans cesse vers Jones Jr, plus mobile, qui a su répondre en contres du bout de ses gants aux couleurs des Lakers, floqué des numéros 8 et 24 en hommage à Kobe Bryant, décédé fin janvier dans un accident d'hélicoptère. En dépit du cadre «exposition»

fixé par la Commission athlétique de Californie (CSAC) pour préserver leur intégrité physique, les deux boxeurs, préparés depuis plusieurs mois et soumis à des tests antidopage, ont, comme promis, livré un «vrai combat». En témoigne ce jab envoyé pleine face par Jones Jr au 2e round, les deux gros crochets gauche-droite de Tyson au corps et à la tempe au 5e, ces coups aussi qu'il a lâchés après le gong du 3e, s'excusant aussitôt en prenant «tendrement» la tête de sa victime sur son épaule.

Ni l'un ni l'autre n'a manqué de panache, et Tyson peut s'enorgueillir d'avoir fait oublier sa pathétique sortie de 2005, lorsqu'il perdit son dernier combat professionnel contre l'inconnu irlandais Kevin McBride.

que Jones Jr, encore ensueur et éreinté par les «coups au corps qui ont fait des ravages», a-t-il avoué. «Tu as bien encaissé, parce que je t'en ai envoyé. Je respecte ça», lui a répondu «Iron Mike», qui pensait bien avoir gagné, mais s'est satisfait du résultat. «Le nul me va!», a-t-il assuré, l'enjoignant à «remettre ça». Vêtu d'un short noir flottant comme à sa grande époque, Tyson a été comme attendu le plus agressif, démarquant chaque round tambour battant et avançant sans cesse vers Jones Jr, plus mobile, qui a su répondre en contres du bout de ses gants aux couleurs des Lakers, floqué des numéros 8 et 24 en hommage à Kobe Bryant, décédé fin janvier dans un accident d'hélicoptère. En dépit du cadre «exposition»

fixé par la Commission athlétique de Californie (CSAC) pour préserver leur intégrité physique, les deux boxeurs, préparés depuis plusieurs mois et soumis à des tests antidopage, ont, comme promis, livré un «vrai combat». En témoigne ce jab envoyé pleine face par Jones Jr au 2e round, les deux gros crochets gauche-droite de Tyson au corps et à la tempe au 5e, ces coups aussi qu'il a lâchés après le gong du 3e, s'excusant aussitôt en prenant «tendrement» la tête de sa victime sur son épaule.

Ni l'un ni l'autre n'a manqué de panache, et Tyson peut s'enorgueillir d'avoir fait oublier sa pathétique sortie de 2005, lorsqu'il perdit son dernier combat professionnel contre l'inconnu irlandais Kevin McBride.

Milan AC Bennacer touché aux adducteurs

Pour le compte de la neuvième journée de Serie A, l'AC Milan recevait hier la Fiorentina. Cependant, les hommes de Stefano Pioli devaient faire sans Ismaël Bennacer.

En effet, l'international algérien, touché aux adducteurs, ne s'est pas entraîné avec le groupe en fin de semaine. Sa durée d'indisponibilité n'est pas encore

connue. Nouvelle tuile donc pour le club lombard qui devra également se passer des services Zlatan Ibrahimovic, touché récemment à la cuisse.

OGC Nice Encore une blessure pour Atal

Une saison assez compliquée pour Youcef Atal. L'international algérien n'est pas épargné par les blessures. De retour à la compétition jeudi dernier après une blessure à la cuisse et positif au Co-

ronavirus, Atal va devoir retourner à l'infirmerie. A l'issue du match contre le Slavia Prague en Europa League, l'arrière droit de l'OGC Nice est touché. L'information a été révélée par le club. Youcef

Atal ressent de nouveau des douleurs à la cuisse. La période d'indisponibilité du Fennec n'est pas encore connue. Une chose est sûre, il a raté le match de Ligue 1 contre Dijon hier soir.

Décès de l'ancien attaquant de l'USMA Abdelaziz Sellaoui

L'ancien attaquant de l'USM Alger pendant les années 1970, Abdelaziz Sellaoui, est décédé samedi à Alger, a annoncé la direction du club dimanche sur son site. Durant sa

carrière, Sellaoui a côtoyé d'autres grands joueurs des «Rouge et Noir», notamment les emblématiques défenseurs centraux Reda Abdouche et Djamel Keddou, ainsi que le mi-

lieu de terrain Mustapha Amenouche. Sellaoui avait participé entre autres à la finale de la coupe d'Algérie 1978, perdue aux tirs au but face au CR Belouizdad.

Athlétisme - Championnat d'Afrique Une course contre la montre engagée à Oran

Les autorités sportives et locales à Oran ont engagé une course contre la montre pour que leur ville soit prête à abriter le prochain championnat d'Afrique d'athlétisme seniors, prévu en 2021 à Alger mais qui a été délocalisé dans la capitale de l'Ouest, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). La DJS, qui vient d'être destinataire d'une correspondance de la tutelle l'informant de la programmation à Oran de ce rendez-vous continental du 1er au 5 juin 2021, a déjà entamé les préparatifs d'usage pour être à la hauteur de l'événement qui intervient à une année de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) programmée aussi à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022.

d'Oran), en cours de construction, ainsi que du stade d'athlétisme de 4.200 places situé dans la même enceinte, souligne-t-on de même source.

Concernant le premier équipement, l'opération de semence du gazon a été déjà achevée, en attendant le lancement des travaux de la pose de la piste d'athlétisme. Lesquels travaux accusent «un retard sensible, étant donné que la piste en question doit être acheminée de l'étranger, au moment où les frontières demeurent toujours fermées pour lutter contre la propagation du Covid-19», indique-t-on encore.

Idem pour le stade d'athlétisme, dont le terrain devrait être recouvert prochainement par une pelouse en gazon naturel, en attendant également l'arrivée de l'étranger de la piste d'athlétisme. Ce site servira à l'entraînement et l'échauffement des athlètes, précise-t-on de même source.

L'organisation à Oran du championnat en question, qui était prévu pour juin 2020 avant qu'il ne soit reporté à l'année suivante à cause de la pandémie de Covid-19, «devra aider à faire la promotion des prochains JM, d'où l'intérêt particulier qu'accordent les autorités sportives et locales à cette compétition», commente-t-on.

D'ailleurs, le comité d'organisation des JM s'est dit, par le biais de son directeur général, Salim Iles, favorable au déroulement à Oran de manifestations sportives internationales avant le rendez-vous méditerranéen pour en faire une «répétition générale». Il est également question de tester les nouvelles infrastructures sportives ou celles ayant subi des travaux de réhabilitation, en y organisant des compétitions de «haut niveau», comme recommandé par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), a-t-on insisté.

Aviron - Préparation Faute de visa, Ait Daoud bloqué en Algérie

Le rameur algérien Kamel Ait Daoud, qualifié aux jeux Olympiques de Tokyo-2020, poursuit sa préparation pour les joutes en Algérie en attendant de rejoindre son compatriote Sid Ali Boudina au centre de préparation de Nantes (France), a indiqué le président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK). Ait Daoud et Boudina (2000m skiff en deux de couple poids légers), ainsi que la kayakiste Amira Kheris (200m K1) sont pour l'instant les trois représentants algériens de la discipline à Tokyo. Après le premier sta-

tion est en train de travailler avec le ministère de la Jeunesse et des Sports pour essayer d'obtenir un visa à l'athlète, afin de rejoindre son coéquipier à Nantes», a expliqué Abdelmadjid Bouaoud. «Pour l'instant, l'athlète travaille bien et dans de bonnes conditions. L'essentiel est de ne pas accuser un retard dans la préparation. Avec l'aide du ministère, on souhaite que le problème de visa se règle le plus tôt possible, car au pôle d'aviron de Nantes, avec les conditions qu'il offre, l'athlète aura l'occasion d'améliorer davantage ses performances», a souhaité le président.

Pour notre part, la fédéra-

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

- Location Appartement F3 à USTO - HLM / ORAN au 3^{me} étage - Disponible le mois de décembre - Contact N° : 0772.66.74.36
- A vendre Appartement F3 au 3^{me} étage à Gambetta / ORAN - Possibilité de Promesse de vente - Tél : 0550.86.51.52
- A vendre un F3 - Acté - à Hassi Ameur (ORAN) - RDC - Contactez le : 0555.94.40.80
- Loue Appart de 73 m² au 4^{me} étage sur 5 étages - Toutes commodités - Ensoleillé Est - Ouest - Cité des Falaises Gambetta - ORAN - Tél : 0661.24.64.64 - 0771.17.88.74 - Intermédiaires s'abstenir
- Loue : F3 à Maraval RDC (2,5 U) - F3 à Belgaïd, 3^{me} (3 U) - F3 à Seddikia, 1^{er} (4 U) - F3 + Box à Pépinière. 4^{me} (6 U) - F4 à Plœta. 3^{me} (3 U) - F4 à USTO Hayet Regency LPP. 5^{me} (4 U) - AG. "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48
- VendsAppart - Acté - F4 au RDC avec grand balcon à côté Belle Vue à 5 minutes (Akid Lotfi - ORAN) - Conviens : Cabinet Médecin - Avocat - Notaire... Pas de courtier SVP - Tél : 0656.19.19.74
- A louer Appartement F2 - Neuf - Meublé - 0 11^{me} étage avec Ascenseur dans un immeuble Promotionnel à Boulanger / ORAN - Tél : 0542.46.69.97
- VendsAppart - Acté - F3 de 65 m² au 4^{me} étage - Acté - à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé - Prix : 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.36
- La SARL MB PRIM Promotion Immobilière vous propose des Apparts standing de Type F2 Superficie de 58,39 m² et de 60,75 m² et des F3 Superficie de 89,93 m² ainsi que 2 Locaux commerciaux Superficie de 22,54 m² et 29,61 m² au niveau de la Résidence Prestige Building qui se situe à la Rue BOUSEKRIE Ali (Général FERADAUT) - Gambetta - ORAN - N° Tél : 0699.51.20.31
- A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

DÉCÈS

La famille SBAI a la douleur de faire part du décès de son cher et regretté BENSARI
Abdelmalek Tani survenu le 14/11/2020 à Oran à l'âge de 70 ans.
Repose en paix cher Frère. Ton départ fut soudain et brutal, mais face au destin et la volonté du Seigneur, nous pouvons dire Puissiez-vous connaître la paix et la sérénité que mérite un Homme honorable, brave, humble, dévoué, généreux, aimé et estimé par tous ceux qui ont eu la chance de te connaître. Nous remercions tous les membres de notre famille, et ses voisins qui nous ont exprimé leur affection et leur soutien.
اَللّٰهُ وَانَّ الٰيْهِ رَاجِعُونَ
اللّٰهُمَّ اغْفِرْ لَهُ وَارْحَمْهُ

PENSÉE

Nous sommes aujourd'hui le 30 novembre, à un an exactement de cette journée si triste du 30 novembre 2019, une journée dramatique où nous perdions un être tellement précieux, notre cher et regretté père MIRALI Jamal.
Nous ne savions pas que la douleur était aussi profonde. Tu as part trop tôt pour un autre monde meilleur, laissant derrière toi tes enfants et ta famille qui t'aiment et qui pensent à toi. Tu étais un père formidable, aimable, respectueux et très attentionné. Tu nous as appris la gentillesse, la correction, le savoir-vivre et le sens de la famille, en somme une bonne éducation.
Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu, d'avoir une pieuse pensée à la mémoire. Puisse ALLAH Le Tout-Puissant et Miséricordieux l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix PAPA.
Tous fils Mehdi et Mustapha.
Familles MIRALI, HACINI et BENDIMERAD

■ Loue : F1 au 1^{er} étage Rue Larbi Ben M'hidi angle Rue Thiers (2 U) - F1 à Douar Boudjemâa. RDC (1,5 U) - F1 à Coca. RDC et 1^{er} (1,5 U) - Villa à El Karma (5 U) - Agence Immob. « ABDELLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre un F4 avec possibilité de le transformer en F5 - 120 m² - Acté - 1^{er} étage à Ain El Bia - Bethioua (ORAN) - Contactez le : 0555.94.40.80

■ Loue Appart de 73 m² au 4^{me} étage sur 5 étages - Toutes commodités - Ensoleillé Est - Ouest - Cité des Falaises Gambetta - ORAN - Tél : 0661.24.64.64 - 0771.17.88.74 - Intermédiaires s'abstenir

■ Loue : F3 à Maraval RDC (2,5 U) - F3 à Belgaïd, 3^{me} (3 U) - F3 à Seddikia, 1^{er} (4 U) - F3 + Box à Pépinière. 4^{me} (6 U) - F4 à Plœta. 3^{me} (3 U) - F4 à USTO Hayet Regency LPP. 5^{me} (4 U) - AG. "ABDELLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ VendsAppart - Acté - F4 au RDC avec grand balcon à côté Belle Vue à 5 minutes (Akid Lotfi - ORAN) - Conviens : Cabinet Médecin - Avocat - Notaire... Pas de courtier SVP - Tél : 0656.19.19.74

■ A louer Appartement F2 - Neuf - Meublé - 0 11^{me} étage avec Ascenseur dans un immeuble Promotionnel à Boulanger / ORAN - Tél : 0542.46.69.97

■ VendsAppart - Acté - F3 de 65 m² au 4^{me} étage - Acté - à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé - Prix : 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.36

■ La SARL MB PRIM Promotion Immobilière vous propose des Apparts standing de Type F2 Superficie de 58,39 m² et de 60,75 m² et des F3 Superficie de 89,93 m² ainsi que 2 Locaux commerciaux Superficie de 22,54 m² et 29,61 m² au niveau de la Résidence Prestige Building qui se situe à la Rue BOUSEKRIE Ali (Général FERADAUT) - Gambetta - ORAN - N° Tél : 0699.51.20.31

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé

COMMUNICATION

Le Quotidien d'Oran
Lundi 30 novembre 2020 19

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
WILAYA D'ORAN
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran
Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°2020

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux et la fourniture de réactifs et consommables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 au profit de

L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ORAN en lots séparés :

- Lot N° 1 . équipements médicaux
- Lot N° 02 , réactifs , kits de prélèvement et tests
- Lot N° 03 , moyens de protection

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

➤ Pour le lot 01 :

- Soumissionnaires fabricants ou leurs représentants nationaux, les importateurs et les distributeurs agréés par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière;
- Soumissionnaires ayant réalisé au minimum deux opérations d'acquisition d'équipements médicaux correspondant à l'objet du lot;

➤ Pour les lots 02 et 03 :

- Soumissionnaires fabricants ou leurs représentants nationaux, les importateurs et les distributeurs agréés par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ou ayant autorisation d'exploitation délivrée par les DSP;
- Soumissionnaires ayant réalisé au minimum deux opérations de fourniture de réactifs et/ou de consommables;

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, BOULEVARD COLONEL AHMED BENABDERAZAK (en face L'ENTV D'ORAN).

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran de OSHOO à 12H00.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 13 du cahier des charges (documents constitutifs de l'offre)

I/ Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à savoir :
 - Copie du registre de commerce électronique.
 - mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
 - Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs.
 - Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.
 - Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les sociétés, de la dernière année qui précède le présent appel d'offres.
 - Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
2. Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
3. les statuts pour les sociétés ;
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;

A/ CAPACITES PROFESSIONNELLES :

pour le lot 01 .
6. Une copie de l'agrément ministériel délivré par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Pour les lots 02 et 03 .

6. Une copie de l'agrément ministériel délivré par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ou l'autorisation d'exploitation délivrée par les DSP.

B/ CAPACITES TECHNIQUES :

7. La liste des moyens humains et l'encaissement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des affiliations des moyens humains délivrées par le service de la CNAS justifiant la présence effective des moyens humains de l'entreprise faisant l'objet d'une notation et le CV correspondant + diplômes.

8. Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution portant les montants des projets délivrées et signées par les services contractants publics.

C/ CAPACITES FINANCIERES :

9. les moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes ou visés par les services des impôts.

- les soumissionnaires ayant moins de trois ans d'existence doivent présenter le bilan du dernier exercice.

II/ L'offre technique contient :

- 1- Une déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
- 2- un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé suivant le modèle ci-joint rempli, signé, daté et cacheté .
- Une copie de l'exclusivité ou de représentation délivrée par le fabricant , traduite dans la langue de l'offre et dûment visée par le consulat d'Algérie dans le pays concerné .
- Une copie de l'engagement solidaire fabricant / ou leurs représentants exclusifs /ou importateur
- Certificats de conformité des équipements proposés aux normes du pays d'origine
- Les certificats d'origine des équipements proposés .
- Les certificats de vente dans les pays d'origine des équipements proposés établis par le fabricant traduits dans la langue de l'offre et dûment visé par le consulat d'Algérie dans le pays concerné .
- Certificat de marquage et système de qualité en cours de validité.
- Certificat d'homologation délivré dans le pays d'origine
- La liste détaillée de la pièce de rechange de chaque équipement.
- Échantillon ou Dossier scientifique et technique pour les lots 02 et 03
- Le plan de formation du personnel en précisant le lieu et la durée avec un programme détaillé de la formation pour le lot 01
- La documentation (manuels d'exploitations ; de la maintenance ; de la pièce de rechange traduit dans la langue de l'offre sur papier et support informatique).
- Une lettre d'engagement sur les délais de livraison, cachetée et signée suivant le modèle en annexe
- Une lettre d'engagement sur les délais de garantie, cachetée et signée suivant le modèle en annexe
- Une lettre d'engagement sur le service après vente, cachetée et signée suivant le modèle en annexe
- Une lettre d'engagement sur l'existence d'un réseau de service après vente avec indication des wilayas d'implantation suivant le modèle en annexe
- Le planning de livraison
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III/ L'offre Financière contient :

- 1.La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée
- 2.Le bordereau des prix unitaires (BPU) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée
- 3.Le détail quantitatif et estimatif (DQE) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées conformément à l'article 14 du cahier des charges
Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme.
comportant la mention suivante .

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

L'acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux et la fourniture de réactifs et consommables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 au profit de L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE d'Oran en lots séparés (préciser le ou les lots.....)

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'ORAN à l'adresse suivante : Bd. Ahmed BENABDERREZAK ORAN.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins dix (10) jours avant la date de dépôt des offres. A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H00 à la salle de réunion de la direction de la santé et la population de la wilaya d'Oran .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP du présent avis d'appel d'offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public , le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire

LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

ANEPE N° 2031007843 Le Quotidien d'Oran 30/11/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN - DAIRA DE OULED MIMOUN - COMMUNE DE OULED MIMOUN

N° 23 / 2020 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

- ✓ Photocopie des moyens humains appuyés par CV, diplômes et CNAS ou CACOBAT
- ✓ P.C du matériels destinés à l'exécution du projet avec justifications (la propriété du matériel sera justifiée par des documents officiels (carte grise, et assurances). Pour les soumissionnaires qui présentent un matériel par location ou achat par adjudication doivent joindre les cartes grises avec assurances justifié par un Acte Notarié et auront la moitié de la note.

Réalisation du Réseau d'Assainissement à HAI 18 Février

Les entreprises qualifiées en Hydraulique III et plus (activité principale) et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges y afférent auprès du service de la commune d'Ouled Mimoun, pendant les jours ouvrables contre le paiement du montant de 3.000,00 DA à Monsieur le trésorier des Communes d' Ouled-Mimoun.

- Les offres devront parvenir auprès du service des marchés de la commune d'Ouled-Mimoun dans un délai de quinze «15» jours 13h 00 à compter de la première parution de cet avis à travers les journaux national BOMOP sous enveloppe principale anonyme portant la mention « Soumission à ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis D'appel D'offres National OuvertAvec Exigence Des Capacités Minimales N° 23 -2020 .objet:

Réalisation du Réseau d'Assainissement à HAI 18 Février

cette enveloppe principale contiendra trois autres enveloppes cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la première contenant les pièces relatives au « Dossier de candidature » la deuxième contenant les pièces relatives à « L'Offre Technique » et la troisième contenant les pièces relatives à « L'Offre Financière »

1-Le Dossier de Candidature

- ✓ Une Déclaration De Candidature, remplie signé et cachetée et datée.
- ✓ Une Déclaration De Probité remplie signé et cachetée et datée.
- ✓ Photocopie du Statut de l'entreprise ou la société éventuellement (dans le cas d'une personne morale), (photocopie).
- ✓ Photocopie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ✓ Photocopie du numéro d'identité fiscale NIF.
- ✓ Photocopie du Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine Hydraulique (Activité Principale Hydraulique III ou Plus).
- ✓ Les bilans Fiscale de l'entreprise des 03 dernières années, 2017,2018,2019 (photocopie) visés par les services des Impôts.
- ✓ Références Bancaires et Chiffres d'affaires. (Photocopie)

- Offre Technique :

- ✓ Une Déclaration à Souscrire remplie, signée et cachetée, et datée.
- ✓ Tout Document Permettant d'Evaluer l'Offre Technique : un mémoire technique justificatif Planning Des Travaux , signé et cacheté.
- ✓ Un P.V de visite de site visé par le soumissionnaire et le maître d'œuvre.
- ✓ Le cahier des charges remplie, signé, cacheté, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».

- Offre Financière :

- ✓ La Lettre De Soumission ; remplie, signée et cachetée,
 - ✓ Le Bordereau Des Prix Unitaires (BPU), remplie signé et cacheté,
 - ✓ Le Détail Quantitatif Et Estimatif (DQE) remplie signé et cacheté.
 - ✓ La Décomposition Du Prix Global Et Forfaitaire (DPGF) signé et cacheté.
 - ✓ Reçu de paiement des frais du cahier des charges.
- La durée de préparation des offres : 15 jours à compter de la première parution de cet Avis dans l'un des quotidiens nationaux également sur le BOMOP.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.
- Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis à 13 H 30 mn, au siège de l'A.P.C d'Ouled Mimoun, qui se tiendra le jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres à : 13 H 00,

2020

Fait à OULED MIMOUN Le :
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE COMMUNALE

ANEPE N° 2031007839 Le Quotidien d'Oran 30/11/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN

DAIRA DE REMCHI

COMMUNE DE REMCHI

N.F. : 095515049000156

L'Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 05/20

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de REMCHI par intérim lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 05/20 conformément à l'article 44 du décret présidentiel N° 5-247 pour la réalisation des projets dans cadre CSGCL :

* Etude et suivi pour la réalisation d'un réseau d'assainissement au lotissement les Oliviers – Remchi (Réalisation).

* Etude et suivi pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à Sidi Ahmed, Sidi Bounour et Fatmi Larbi (Réalisation).

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés N° 02 - contre paiement d'un montant de 4.000,00 DA - lors des jours et horaires de travail.

Les offres devront parvenir à Monsieur : Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de REMCHI par intérim dans un délai de 15 jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou régionaux et BOMOP, sous enveloppe principale anonyme portant la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/20 - Etude et suivi pour la réalisation d'un réseau d'assainissement au lotissement les Oliviers - Remchi (Réalisation) - Etude et suivi pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à Sidi Ahmed, Sidi Bounour et Fatmi Larbi (Réalisation) ». Cette enveloppe principale contiendra 03 plis : le dossier de candidature - l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ainsi que la mention « Dossier de candidature » « Offre technique » et « Offre financière ».

Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
- Copie du certificat de qualification professionnelle (activité principale) dans le domaine hydraulique Catégorie 04 et plus (code N° 34.708).
- Copie d'attestation de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATPH).
- Copie d'attestation d'affiliation CNAS du personnel exigé indiquant l'employeur.
- Copie les références professionnelles (les attestations de bonne exécution des travaux similaires).
- Copie de registre de commerce électronique.
- Copie de casier judiciaire datant de moins de 03 mois.
- Copie de la carte fiscale.
- Plan de charge signé et cacheté.
- Copie de la fiche de moralité fiscale.
- Copies des bilans annuels des trois dernières années et les références bancaires.
- Liste du matériel avec justification (justification de la propriété ou cartes grises + assurance).
- Copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois.

B- OFFRE TECHNIQUE

- Une déclaration à souscrire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justific

Réseau d'affairistes à la solde de puissances occultes Un journaliste et écrivain français dévoile les parties sombres de RSF



Le célèbre écrivain et journaliste français, Jacques-Marie Bourget, a révélé des détails autant méconnus sur le réseau "Reporters sans Frontières", en dévoilant des parties "sombres dignes d'un réseau affairiste, opportuniste et égoïste à la solde de puissances occultes". RSF, qui fait de la protection des libertés et des journalistes à travers le monde son cheval de bataille en ne ratant aucune occasion pour s'en prendre aux Etats, vient de poursuivre en justice deux journalistes français, en l'occurrence, Taha Bouhafs qui travaille pour "Le Média" et Gaspard Glanz de "Taranis News" pour avoir sous entendu que RSF : "vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir". Reprenant des informations publiées par le journal français (Marianne), Jacques-Marie Bourget dont l'aura est mondiale, se dit "choqué" d'apprendre que l'un des dirigeants de RSF, Christophe Deloire, "ose poursuivre en justice des confrères". "Je découvre que l'immense Christophe Deloire, patron rémunéré de RSF, est en colère.

Fâché contre des journalistes galopins auto-définis comme des +street reporters+. Le grand maître du journalisme entend les fesser, et sur Twitter dénonce les attaques dont son association fait l'objet", a-t-il écrit. Taha Bouhafs, ex-militant de "La France Insoumise" qui travaille pour "Le Média", et Gaspard Glanz de "Taranis News", "n'arrêtent pas de lui brûler la plante des pieds, via le réseau social. Ces deux petits journalistes, qui ne vénèrent pas Christophe, sous entendent que RSF "vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir", a écrit M. Bourget sur un ton ironique. Et d'ajouter: "courageux face aux deux gamins, talentueux et sans le sou, Christophe sait trouver les mots qui payent: +RSF répondra par les moyens juridiques qui s'imposent aux menaces, insultes et propos diffamatoires proférés par Gaspard Glanz et aux allégations mensongères et accusations aberrantes colportées par Taha Bouhafs contre l'organisation et son dirigeant+". Le responsable de RSF ne cherche,

en recourant à la Justice, "que sortir des poches des deux confrères les euros qu'ils n'ont pas +dommages et intérêts+", s'est indigné le journaliste et écrivain français, rappelant que "M. Deloire prétendait exactement le contraire du temps où il dirigeait le Centre de Formation des Journalistes".

Dans le même ordre d'idée, Jacques-Marie Bourget a émis des réserves sur "la prétendue protection" des journalistes ressassée par RSF, affirmant que ce "fameux Réseau ne court finalement qu'après ses intérêts". S'appuyant sur ce qu'il a vécu en Palestine, Bourget raconte: "le 21 octobre 2000, à Ramallah, tandis qu'une balle de M16 israélien volait avec ardeur vers mon poumon gauche, j'ai eu le temps de me dire: +Bon, je vais au tapis mais (merci le diable et Robert Ménard) Reporters sans Frontières sera là pour me relever+". "Très mal en point mais même pas mort, j'ai pu constater l'incroyable soutien qu'a délivré RSF à mon endroit: rien", a-t-il rappelé. "Le dernier avatar de cette ONG amie de l'OTAN et des néoconservateurs américains le démontre: le 19 mai 2019, à Tel Aviv en présence du président israélien, RSF a reçu le Prix Dan David.

C'est étonnant comme un million de dollars suffit à ramollir la morale", s'est-il indigné. Selon le récipiendaire du Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres, "la mécanique de RSF est semblable à celle des éoliennes, faire du vent pour en tirer de l'énergie. Il faut paraître, passer à la télé, émouvoir, protester pour affirmer la posture du défenseur de presse". Et de conclure: "Vous l'avez bien compris le dollar ne vient que si l'ONG soutient la démocratie, celle de Dick Cheney, de Paul Wolfowitz et autres néoconservateurs qui ont fait suite.

Belgique : des arrestations après une manifestation contre le couvre-feu



Une vingtaine de personnes ont été arrêtées samedi soir après une marche qui a rassemblé 500 manifestants à Liège (est de la Belgique) contre le couvre-feu nocturne instauré pour enrayer la pandémie de coronavirus, a annoncé dimanche la police locale. Vers 22H15, durant le couvre-feu qui s'étend en Wallonie de 22H00 à 6H00 du matin, la police a stoppé l'avancée des manifestants encore dans la rue et procédé à leur identification. Environ 400 procès verbaux étaient en cours de rédaction dimanche matin. "Toutes les personnes identifiées seront verbalisées", a souligné la police.

Au sein du cortège qui dénonçait "l'atteinte aux libertés" que constitue le couvre-feu, la police a arrêté et placé en garde à vue cinq personnes pour troubles à l'ordre public et 12 pour avoir tenté de forcer un barrage. Deux autres ont été arrêtées pour rébellion armée et une pour dégradation volontaire. La police a fait état de quatre blessés dans ses rangs, tandis que trois manifestants ont affirmé avoir été blessés selon les médias locaux. Parmi les dégradations, les forces de l'ordre ont notamment relevé des

tags sur des arrêts de bus et des barrières de tramway renversées. La Belgique, un des pays les plus touchés au monde par la pandémie de Covid-19, a annoncé vendredi soir la poursuite du confinement partiel mis en place fin octobre tout en autorisant la réouverture des commerces à partir de mardi. La fermeture des bars, des restaurants et des cafés, l'obligation de travailler à domicile lorsque cela est possible, la limitation des contacts so-

ciaux et le couvre-feu nocturne restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Le pays de 11,5 millions d'habitants a enregistré près de 16.500 décès liés au coronavirus depuis le début de la pandémie. Tous les indicateurs sont en amélioration ces dernières semaines mais pas suffisamment pour envisager un assouplissement des mesures de confinement avant mi-janvier, a prévenu vendredi le Premier ministre Alexander De Croo.

Grippe aviaire : le Royaume-Uni va abattre plus de 10.000 dindes



Plus de 10.000 dindes vont être abattues au Royaume-Uni en raison d'un foyer de grippe aviaire détecté dans un élevage du Yorkshire du Nord (nord de l'Angleterre), a annoncé dimanche le gouvernement. Les 10.500 bêtes de l'exploitation seront abattues pour lutter contre la propagation de l'épidémie, qui ne présente que peu de risques en matière de santé publique humaine, et une zone de contrôle a été mise en place autour de l'exploitation. Selon la vétérinaire en chef du Royaume-Uni, Christine Middlemiss, des "mesures immédiates" ont été prises pour empêcher la propagation

de l'épidémie dès que le foyer a été détecté samedi.

Plusieurs foyers ont été détectés ce mois-ci dans plusieurs régions du Royaume-Uni. Après l'apparition de foyers en Russie et au Kazakhstan cet été, l'épidémie a progressé récemment vers l'Europe de l'Ouest, où les niveaux d'alerte ont été relevés. Les Pays-Bas, l'Irlande, le Danemark et la Belgique sont notamment touchés par le virus, propagé par les oiseaux migrateurs. La maladie n'est pas considérée comme dangereuse pour l'homme et la consommation de volailles et d'œufs n'est pas déconseillée.

Un homme se réveille à la morgue alors qu'il allait être embaumé

L'employé de la morgue n'en

a pas cru ses yeux. Et pourtant, il a presque vécu un miracle : un homme qu'il s'apprêtait à embaumer s'est réveillé au dernier moment. Peter Kigen, qui souffre d'une maladie chronique, s'est effondré chez lui au Kenya. Rapidement pris en charge par les secours, il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Kapkaret dans le comté de Kericho. Mais sur place, les médecins n'ont rien pu faire... Enfin, c'est ce qu'ils pensaient. Mardi 24 novembre dernier, Peter Kigen a été déclaré mort par le personnel de l'établissement de santé. Le corps Kenyan de 32 ans a donc été transféré à la morgue... où il s'est soudainement réveillé. Comme d'ordinaire, les employés se préparaient à embaumer son corps. L'un des travailleurs aurait pratiqué une incision sur sa jambe droite pour y mettre du formol dans le cadre du processus de préservation du corps. C'est à ce moment-là que Peter Kigen a crié et s'est mis à pleurer de douleur. Le personnel de la morgue, particulièrement choqué s'est d'abord enfui en pensant qu'il avait été "ressuscité" avant qu'il ne soit renvoyé au service des urgences de l'hôpital et reçoive les premiers soins. Le jeune frère de Peter Kigen a déclaré au journal Standard qu'une infirmière lui avait dit que le patient était décédé avant son arrivée à l'hôpital. Denis Langat, l'oncle du Kenyan, a ajouté à la chaîne locale Citizen TV que le personnel de l'hôpital aurait "vêtu et désinvolte" son neveu

avant de le déclarer mort.

Depuis son lit d'hôpital et tiré d'affaire, Peter Kigen s'est dit "heureux d'être en vie" et a juré de "consacrer sa vie à l'évangélisation". "Je ne peux pas croire ce qui vient de se passer. Comment ont-ils établi que j'étais mort ?, s'est-il demandé. Je ne savais même pas où j'étais lorsque j'ai repris conscience, mais je remercie Dieu d'avoir épargné ma vie. Je le servirai pour le reste de ma vie." Sa famille a accusé leur hôpital local de négligence. "Le thanatopracteur m'a appelé à la morgue et nous l'avons vu faire des mouvements. Nous avons été choqués, s'est souvenu son frère cadet. Nous ne pouvions pas comprendre comment ils pouvaient déplacer une personne qui est encore en vie dans la morgue." Selon le personnel de l'hôpital, cet incident s'est déroulé différemment. Le surintendant médical a affirmé que les proches de Peter Kigen "n'avaient même pas attendu la certification de décès" et ont supposé qu'il était mort avant de l'emmener eux-mêmes à la morgue. Selon lui, la famille impatiente a d'abord demandé aux médecins de se dépêcher avant de perdre patience. "Ils ont demandé aux proches de Kigen de leur donner du temps, mais ils ont accusé les cliniciens de prendre trop de temps et ont décidé de l'emmener à la morgue, raconte-t-il. (...) Une fois réveillé à la morgue, le patient a été emmené au service et répond bien au traitement. Nous espérons le libérer dans quelques jours."

Madagascar Des drones planteurs d'arbres



L'Etat malgache envisage d'acquérir, en 2020, une dizaine de drones planeteurs d'arbres, avec une capacité de repiquage de 400.000 arbres par jour. Ces appareils volants permettront à la grande île d'atteindre ses objectifs de reboisement, à savoir la restauration de plus de 4 millions d'hectares de forêts et de terre d'ici 2030, selon Afrik 21. C'est une technique de l'ingénierie écologique qui sert, dans plusieurs pays à restaurer la flore.

En effet, ces drones ont été mis au point par Lauren Fletcher, ancienne ingénierie en environnement de la NASA et également cofondatrice de la start-up BioCar-bon Engineering. Con-

crètement, les appareils survolent, d'abord, les zones cibles pour les cartographier, puis ils recueillent des données sur l'état du sol et sur la topographie, tout en les combinant avec des données satellitaires. Les drones permettent ensuite de déterminer les meilleurs emplacements pour le développement de la semence. Enfin, les drones tirent dans le sol une petite capsule biodégradable qui contient une graine germée et des éléments nutritifs. Le reboisement pourrait être l'un des outils les plus puissants pour lutter contre le réchauffement climatique, selon l'écologue Thomas Crowther, qui recommande la plantation de 1.200 milliards d'arbres pour réaliser cet objectif.

Sydney, en pleine canicule, enregistre sa nuit de novembre la plus chaude



La nuit de samedi à dimanche a été la plus chaude jamais enregistrée pour un mois de novembre à Sydney, la plus grande ville d'Australie, qui connaît actuellement une période de canicule avec des températures montant le jour jusqu'à 40°. Au plus bas, la température en pleine nuit est descendue à 25°3, mais à 4h30 du matin elle était déjà remontée à 30°, et a vite atteint en pleine journée à nouveau les 40°, pour le deuxième jour consécutif. La région des Nouvelles Galles du Sud, où se trouve la ville, est "en canicule sévère", selon les services de météorologie, et d'autres villes du sud-est de l'Australie ont battu samedi elles aussi de nouveaux records de chaleur, avec 43°2 à Griffith et 45°7 à Mildura. Les autorités ont interdit tout allumage de feu sur la plus grande partie de la région, qui avait été touchée par des incendies catastrophiques lors du dernier été austral.

Une soixantaine de feux de forêt étaient en cours dans la région, mais la plupart étaient sous

contrôle, grâce notamment à des vents frais venus du sud.

Ce sont les premiers incendies depuis l'été dévastateur de 2019-2020, qui avaient brûlé une surface équivalente à presque la moitié de la France, tué 33 personnes et obligé des dizaines de milliers à fuir. Ces incendies avaient également brûlé ou obligé à fuir près de trois milliards d'animaux, et coûté à l'économie sept milliards de dollars.

La canicule actuelle survient deux semaines après que des scientifiques du gouvernement ont prévenu que le changement climatique allait apporter pour l'Australie toujours plus de feux de forêt, de sécheresse et de cyclones. L'Australie dépend encore largement des énergies fossiles, et son Premier ministre conservateur Scott Morrison a, à de nombreuses reprises, nié qu'il y ait un lien entre le changement climatique et les feux de forêt. Il s'est également dit déterminé à ce que l'Australie reste l'un des principaux exportateurs d'énergies fossiles.

Chypre Le changement climatique menace la culture millénaire des oliviers



Au milieu de ses champs, Elena Sampson balaye du regard ses 1.200 oliviers baignés par un soleil de novembre encore chaud à Chypre. Mais la récolte aura été famélique cette année: la quasi-totalité des fleurs ont grillé sous une canicule précoce en mai. "La vague de chaleur nous a frappés pile au moment où les oliviers étaient en fleurs", raconte cette Chypriote de 38 ans, qui fait pousser 2.500 arbres, principalement des oliviers mais aussi des agrumes, sur un terrain à Akaki, à une vingtaine de kilomètres de la capitale Nicosie. "On a arrosé, arrosé, mais on n'a pas pu sauver les fleurs", déplore-t-elle en montrant ses arbres dénudés du moindre fruit et dont elle s'occupe avec l'aide d'un agriculteur retraité.

Sur le gros millier d'oliviers qu'elle cultive, "une quarantaine seulement" a donné des fruits cette année. "Rien du tout", soupire l'arboricultrice.

Produite depuis des millénaires, l'olive constitue la plus vaste culture de l'île du sud-est de la Méditerranée: près de 11.000 hectares y sont dédiés, selon l'agence des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). En 2018, plus de 19.000 tonnes d'olives ont été produites. Mais l'oléiculture chypriote, tout comme d'autres cultures, est menacée par le changement climatique, explique à l'AFP Adriana Bruggeman, professeure au Cyprus Institute.

Les années de sécheresse, toujours

"plus nombreuses", mais aussi "la hausse des températures et les vagues de chaleur (...) affectent la floraison, la formation et le mûrissement du fruit", explique-t-elle.

Si l'arbre méditerranéen n'est pas particulièrement gourmand en eau, "il en faut au moins pendant la période de floraison" printanière, relève Elena Sampson. Avec le changement climatique, certaines régions de Chypre au climat semi-aride vont devenir arides d'ici 2050, explique Mme Bruggeman, renforçant encore le stress hydrique. Selon les données officielles, la pluviométrie à Chypre est en moyenne de 470

mm par an depuis 1971. C'est beaucoup moins qu'entre 1902 et 1970, où elle atteignait 540 mm. A la rareté des précipitations s'ajoutent les chaleurs écrasantes, et surtout précoces, qui grignotent toujours plus les courts printemps. Cette année, les 40 degrés ont été atteints dès mi-mai sur l'île puis ont constitué la norme en juillet, août et septembre --les trois mois d'été les plus chauds de l'histoire de la météorologie chypriote.

PRATIQUES INTENSIVES

"On sait que le changement climatique va rendre la région plus chaude et plus sèche. On doit s'adapter (...) pour rendre nos écosystèmes agricoles et semi-naturels plus résilients", fait valoir Mme Bruggeman. S'adapter, c'est ce que tente de faire Elena Sampson depuis qu'elle a repris l'exploitation familiale il y a deux ans, notamment en améliorant la "qualité des sols". "Avec un sol en bonne santé, on a moins d'érosion et plus de rétention d'eau dans la terre, on peut ainsi essayer de combattre les sécheresses", affirme la cultivatrice, qui se forme sur le tas après des études de géographie, entre autres. Selon un rapport

officiel publié fin 2016, 43% du territoire chypriote est en danger "critique" de désertification. Et ce taux pourrait grimper à 52% d'ici le milieu du siècle, d'après l'étude qui s'appuie sur le scénario le plus pessimiste du Giec, les experts climat de l'ONU. Pour améliorer ses sols, malmenés par le climat et par des années de pratiques agricoles intensives, Mme Sampson ne manque pas d'idées: elle n'utilise plus de pesticides et réfléchit notamment aux plantes à faire pousser entre ses arbres pour les aider à grandir.

La productrice de fruits évite le labourage, qui rend la terre vulnérable à l'érosion et libère le CO2 capté, et a mis en place un système d'arrosage "goutte à goutte", moins gourmand en eau, qui prend en compte la taille des oliviers. De quoi offrir un avenir à cette culture? "En changeant les pratiques, (...) on pourrait améliorer la productivité de la terre", confirme Mme Bruggeman. Elena Sampson, qui écoute à ce jour sa production uniquement à Nicosie et aux alentours, espère bien voir son exploitation devenir un exemple d'alternative aux méthodes agricoles dominantes. "Je pense que c'est possible, et je veux faire partie du changement", assure-t-elle.

La sonde chinoise Chang'e-5 entre en orbite lunaire



La sonde chinoise Chang'e-5 a décollé samedi et est entrée en orbite lunaire, accomplissant une étape essentielle sur son chemin pour collecter et ramener des échantillons lunaires, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC). Après avoir voyagé environ 112 heures depuis la Terre, un moteur de la sonde s'est allumé alors qu'elle se trouvait à 400 km de la surface de la Lune à 20h58 et s'est éteint après environ 17 minutes, a déclaré l'ANEC.

La sonde a effectué le freinage sans incident, et elle est entrée avec succès en orbite lunaire, selon les données de surveillance en temps réel. Chang'e-5, composée d'un orbiteur, d'un atterisseur, d'un véhicule de remontée et d'une capsule de retour, a effectué deux corrections orbitales au cours du transfert entre la Terre et la Lune pour réaliser ses objectifs prévus. Par la suite, elle ajustera l'altitude et l'inclinaison de son orbite autour de la Lune. Au mo-

ment approprié, la combinaison atterisseur-véhicule de remontée se séparera de la combinaison orbiteur-capsule de retour, effectue-
ra un atterrissage en douceur sur la face visible de la lune et puis un prélèvement automatique d'échantillons comme prévu.

•2

21.05 Bodyguard

11.10 Les Z'amours
11.45 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.55 Ça commence aujourd'hui
15.10 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00



Série de suspense - Grande-Bretagne - 2018
Saison 1 - Episode 5/6

Avec Richard Madden, Ash Tandon, Nina Toussaint-White, Pippa Haywood
David a échafaudé une théorie concernant un complot au sein du gouvernement, qui se révèle de plus en plus plausible. Mais, des questions concernant sa santé mentale sont soulevées...

21.05 120 battements par minute



Drame - France - 2017

Avec Arnaud Valois, Adèle Haenel, Antoine Reinartz, Félix Maritaud
Au début des années 1990, Nathan participe pour la première fois à une assemblée de l'association Act Up Paris, qui milite pour les droits des séropositifs. Dès le premier soir, il se porte volontaire avec d'autres adhérents pour mener une action spectaculaire contre un laboratoire pharmaceutique. Nathan assiste ensuite à de nombreuses réunions où les échanges sont souvent musclés.

21.05 De Gaulle, l'éclat et le secret



Série historique - France - 2020

Saison 1 - Episode 4/6
- Premier des Français
Avec Samuel Labarthe, Constance Dollé, Margaux Chatelier, Pierre Rochefort
Mai 1958. La crise algérienne risque d'entraîner la France dans la guerre civile. Le président de la République René Coty fait appel à de Gaulle. La constitution de la Ve République voit le jour, Charles de Gaulle entre à l'Elysée en janvier 1959. Putsch des généraux en 1961, multiples tentatives d'attentat contre de Gaulle... la question de l'Algérie reste brûlante.

arte

NRJ 12

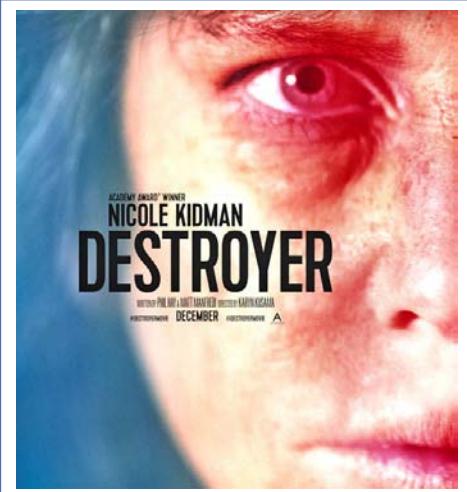
10.00 La maison des parents
11.30 Mick le mini chef
11.55 Martin Matin
13.40 Toc Toc !
14.00 Les cours Lumni - Lycée
16.00 Ninjago
17.05 Les Minikeums
17.10 Angelo la débrouille
18.15 Les mystérieuses cités d'or
18.40 Club Lumni
20.00 Une saison au zoo

C 8

09.30 GEO Reportage
11.20 La peau des bêtes
12.05 Programme non communiqué
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.40 La prière
15.35 Kamtchatka, un été en pays évène
16.30 Invitation au voyage
17.10 X.enius
18.10 Sauvez les animaux
18.55 Les super-prédateurs des mers
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 Tandem
22.25 Jean Rochefort, l'irrésistible
23.20 Sabrina

10.30 Crimes et faits divers: la quotidienne
12.15 Crimes et faits divers: la quotidienne
15.05 Si près de chez vous
16.15 Les anges 12, Asian Dream
19.05 Doctor Who
21.05 Crimes et faits divers : le prime

10.50 Les étoiles de Noël
12.45 William à midi
14.20 Inspecteur Barnaby
18.10 A prendre ou à laisser
19.10 TPMP
21.15 Bastille Day
23.00 Rambo III



CINE + PREMIER 20.50

DESTROYER

Film policier - Etats-Unis - 2018

Avec Nicole Kidman, Sebastian Stan, Toby Kebbell, Tatiana Maslany

Erin Bell, Officier dans la police de Los Angeles débarque un matin à l'improviste sur une scène de crime après une nuit bien trop alcoolisée. Quand elle voit une victime, un braqueur de banques, elle est replongée dans son dououreux passé. Quelques années plus tôt, policier infiltré dans un gang, Bell a participé à une mission qui s'est terminée de façon tragique.

RTL 9 20.50

FIREWALL

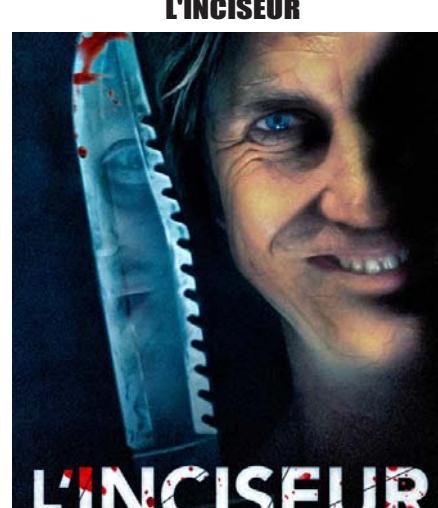
Thriller - Etats-Unis - Australie - 2006

Avec Harrison Ford, Paul Bettany, Virginia Madsen, Mary Lynn Rajskub

Spécialiste en systèmes de protection informatique, Jack Stanfield est responsable de la sécurité d'une grande banque de Seattle pour laquelle il a mis au point un pare-feu inviolable. Mais un gang de six voleurs aux ordres de Bill Cox prend sa femme et leurs deux enfants en otages pour le forcer à transférer cent millions de dollars sur un compte secret. Jack a 24 heures pour neutraliser son système afin de sauver sa famille.

CANAL+ CINEMA 20.50

L'INCISEUR



Thriller - Allemagne - 2018

Avec Moritz Bleibtreu, Fahri Yardim, Jasna Fritzi Bauer, Lars Eidinger

A Berlin, le docteur Paul Herzfeld découvre lors d'une autopsie un numéro de téléphone enfermé dans une capsule. C'est celui de Hannah, sa fille, kidnappée par Erik, un tueur en série. Linda, une dessinatrice de bande-dessinée, tente d'échapper à Danny, son ex-compagnon sur une île isolée. Elle découvre un corps inanimé, avec sur lui le numéro de téléphone de Herzfeld. Lors de l'autopsie qu'elle réalise elle-même, elle trouve également une capsule.

TF1

10.25 Demain nous appartenir

11.00 Les feux de l'amour

12.00 Les 12 coups de midi

13.00 Le journal

13.55 Coup de foudre pour l'apprenti du Père Noël

15.45 Mister Noël

17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartenir

19.55 Météo

20.00 Le Journal

20.50 Météo

TÉLÉVISION

21.05 Coup de foudre sur un air de Noël



Téléfilm sentimental - France - 2018

Saison 2018 - Episode 1/2

Avec Brigitte Fossey, Lannick Gautry, Barbara Cabrita, Didier Flammand

Mélodie Vasseur, assistante de production sous la coupe d'une tyrannique responsable hiérarchique, doit retrouver Michael Grimaud, un pianiste qui se fait oublier depuis dix ans. La jeune femme espère le convaincre de jouer pour un concert prévu le soir de Noël à Vienne. Sinon, elle perd son emploi.

21.05 L'amour est dans le pré



Saison 15 - Soirée 12 (1/2)

Présenté par Karine Marchand

Après des semaines d'aventures trépidantes, la quête amoureuse des célibataires est sur le point de toucher enfin au but. Après leur avoir ouvert les portes de leur ferme et de leur cœur, les agriculteurs vont désormais explorer l'univers de leur bien-aimé(e)... une expérience qui peut s'avérer compliquée. Si pour certains, ce séjour ne devrait que conforter l'évidence amoureuse, d'autres risquent au contraire d'être confrontés à de sérieux doutes.

CANAL+

21.07 Patria



Série dramatique - Espagne - 2020

Saison 1 - Episode 3/8

- Chapitre 3 : Derniers goûters

Avec Elena Irureta, Ane Gabarain, José Ramón Soroiz, Mikel Laskurain

En raison de la politique de dispersion mise en place par le gouvernement, Miren doit parcourir chaque mois en car plus de 1000 km pour aller rendre visite en prison son fils Joxe Mari. Durant le trajet, elle se remémore le jour où l'aîné de la famille est parti rejoindre les membres de l'ETA.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.29 Les Kennedy : secrets et tragédies

11.00 Planète chefs, la suite

13.04 Archaic Festivals

13.58 Exploration spatiale, objectif infini

14.28 Thomas Pesquet, l'étoffe d'un héros

15.47 Les secrets des bâtisseurs de pyramides

17.24 Faîtes entrer l'accusé

18.59 Rendez-vous en terre hostile

20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 Mystérieuses momies

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Appels d'urgence

10.00 Mamans & célébres

11.35 W9 Hits

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait



18.50 Les princes et les princesses de l'amour
21.05 Thor : Le monde des ténèbres
23.05 Kick-Ass

Bélier 21-03 au 20-04

Dans le domaine financier, la présente configuration astrale vous procurera chance et protection ainsi qu'aisance matérielle. Mais il vaudra mieux vous abstenir de spéculer car la chance n'est pas évidente.

Taureau 21-04 au 21-05

Journée favorable à la détente et au repos. Sous l'influence de Vénus, vous penserez à autre chose. Pour une fois que cela vous arrive, autant bien en profiter.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous serez entouré, épaulé, par des amis solides, sobres dans leurs démonstrations affectives mais dont vous ne mettez pas en doute l'attachement, la fidélité et le sens du devoir. Cela vous rassurera pleinement et vous permettra de savourer paisiblement les joies de la vie.

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, pensez qu'il vous suffira de cultiver la tolérance et de vivre l'amour comme un échange ou une coopération, et non pas comme une lutte, pour que les problèmes qui perturbent votre vie actuellement disparaissent.

Lion 23-07 au 23-08

Vous sentirez un besoin impérieux de faire des confidences. Mais ce n'est pas une raison pour accueillir n'importe qui dans votre jardin secret.

Vierge 24-08 au 23-09

Dans le domaine matériel, vous serez peu disposé à vous montrer raisonnable. Il le faudra, pourtant, sinon vous serez confronté à de gros soucis d'argent.

Balance 24-09 au 23-10

Stimulé par le Soleil en aspect harmonique, vous ne risquez pas de retenir l'eau ou les graisses.

Scorpion 24-10 au 22-11

Ayez le bon réflexe de jeter au panier, sans regarder, toute loterie commerciale que vous trouverez dans votre boîte aux lettres. Ce geste vous épargnera bien des déceptions parfois très douloureuses.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Dans le travail, prenez conscience de vos forces et de vos possibilités. Ce n'est pas parce que tout ne s'est pas déroulé comme prévu que vous devrez perdre confiance en vous-même.

Capricorne 22-12 au 20-01

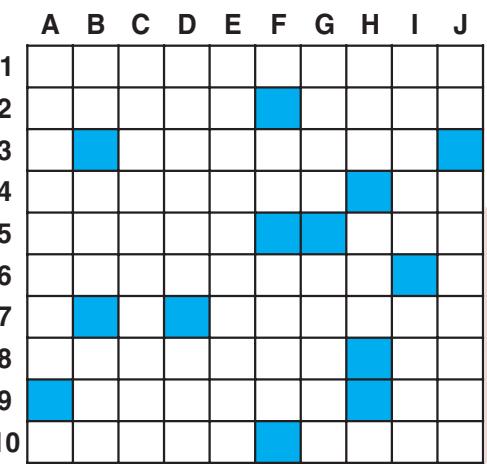
La routine et les habitudes étant les pires ennemis de la vie d'un couple, vous devrez faire preuve de plus d'imagination.

Verseau 21-01 au 18-02

Dans votre travail, même si vous ne raffolez pas des changements, vous finirez par en découvrir les nombreux côtés positifs.

Poissons 19-02 au 20-03

Efforcez-vous d'être plus ouvert, plus franc dans votre approche des gens, car il n'est pas toujours facile de traiter avec vous.

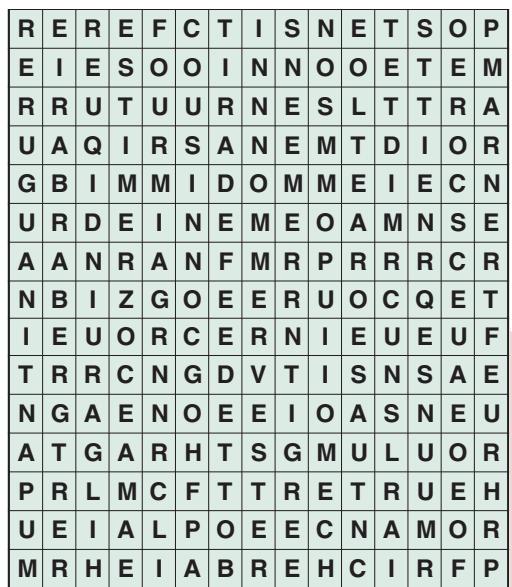


Horizontalement:

- Retournements de situation.
- Incarnat. Proposé à l'emploi.
- Motif décoratif.
- Etat sous-développé.
- Coupe à la grecque.
- Madame Léon, impératrice d'Orient. Train de mesure.
- Sans faute.
- Bien entendu, c'est pas cet investissement que l'on cherche !
- Autrement dit, était moins beau. Prises à partie.
- Cavalier dans un parc. Voie de marche.
- Comme elle, il n'y a pas plus facile. Instrument à touches.

Verticalement:

- As de pique.
- Spécialité des troupes japonaises. Regimba... bêtement. Si tant est du démon.
- Peut être facilement atteint.
- Scie. Le futur !
- Avoir tout craché.
- Bout de champ. Passée à dame.
- Venu avec nous. Toujours cherchée pour la scène.
- Haute terre. Reste comprimé.
- Quantités. Presse.
- Telle la Guerre des étoiles. Pédant.

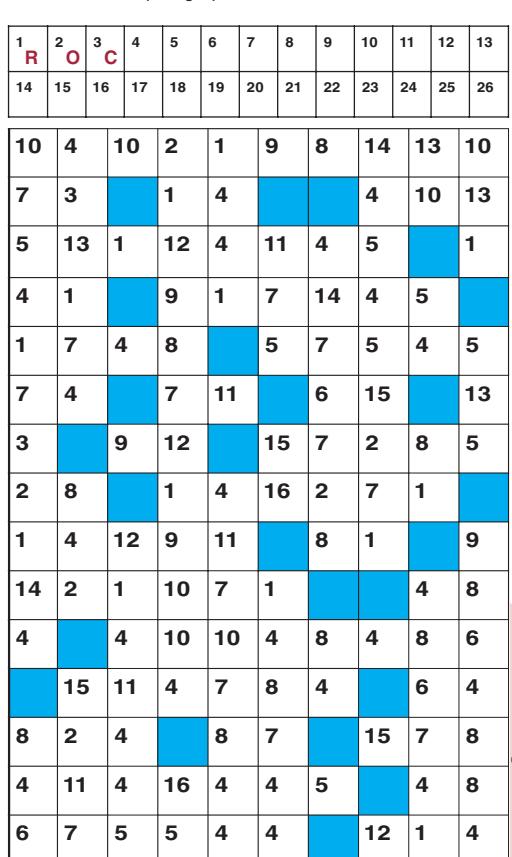


AZUR - BAIE - BARBARIE - BOTTE - CINEMA - COUSIN - DORMIR - EMOI - EPOUSER - ESTIMER - FERMEMENT - FORCAT - FOURMI - FRERE - FRICHE - GROGNE - HACHE - HEURTER - HONNEUR - INAUGURER - INDiquer - INSTINCT - MARNER - MARQUE - MELANGE - METEO - MORCEAU - NOMMER - NOTE - NOTICE - PANTIN - PLAIE - POSTE - POULAIN - REUSSIR - ROMANCE - SCORE - SOLDE - TIGRE - TIRADE - TOUR - URGENCE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

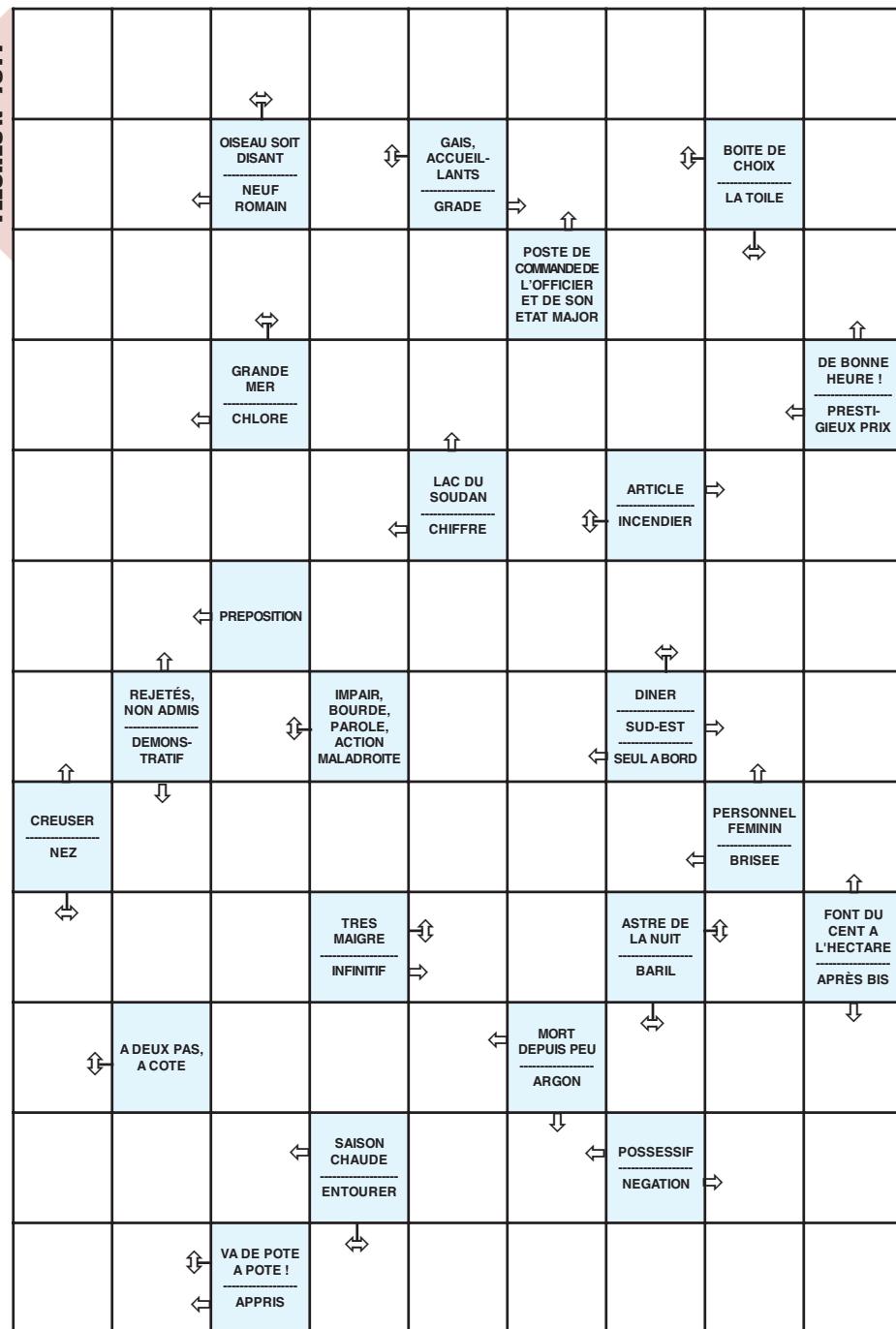
- Mon 1er est un écolo.
- Mon 2e est un adjetif possessif.

Mon tout est un paragraphe de texte sacré.

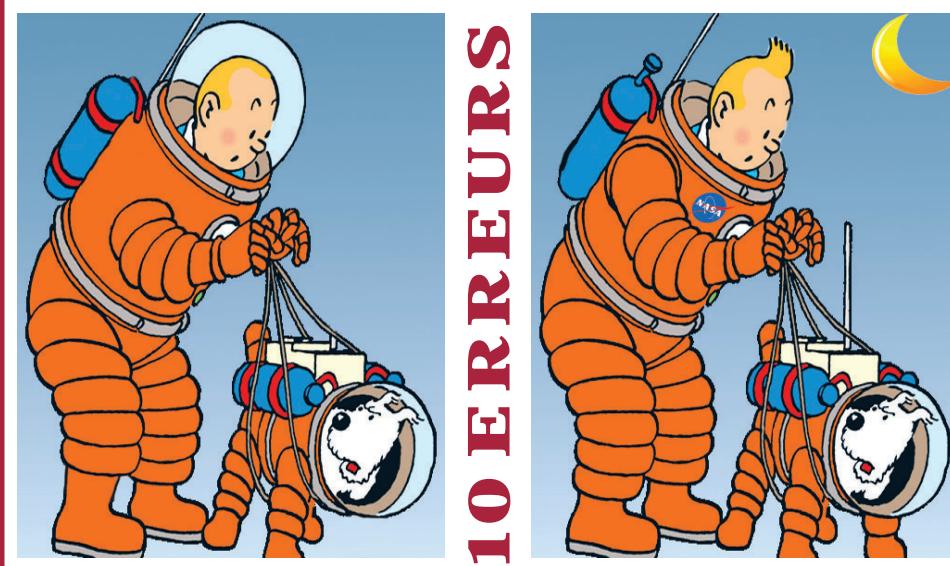


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7914



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7913

G	A	R	G	A	M	E	L	L
L	O	U	R	D	E	O	U	T
O	R	E	N	O	U	E	E	
U	T	L	I	E	R	A		R
S	E	C	O	U	E	N	O	N
S	E	T	O	A	G	E	E	
A	B	A	T	V	U	E	L	
N	A	N	A	S	D	U	E	L
T	S	N	O	B	I	S	M	E
E	T	T	I	N	T	E	S	S

FLECHES N° 7913

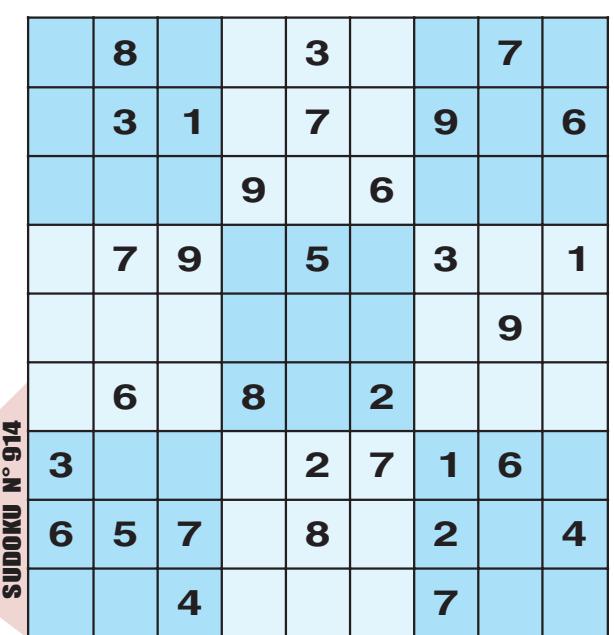
R	E	G	R	E	T	T	E	R
A	I	L	E	S	A	A		
P	U	C	A	B	A	S		
I	S	S	A	L	L	E		
D	U	R	L	E	R	E		
M	E	L	O	D	I	E		
E	I	E	N	N	O	E		
N	A	V	I	R	E	U		
T	I	R	E	S	C	I		
D	E	I	O	U	S	U		
L	A	C	L	A	Q	U		

SUDOKU N° 913

9	2	6	7	5	3	1	4	8
1	3	4	8	2	9	7	6	5
7	8	5	1	4	6	2	3	9
2	1	7	6	9	4	8	5	3
3	5	9	2	1	8	6	7	4
6	4	8	5	3	7	9	1	2
4	6	3	9	7	2	5	8	1
5	7	2	3	8	1	4	9	6
8	9	1	4	6	5	3	2	7

FOUILIS N° 7913

1	V	2	I	3	T	4	S	5	E	6	P
7	A	8	R	9	10	11	O	12	C		
13	F	14	M	15	16	B	G	17	18		
19	20	21	22	23	24						
25	26										



Constantine : deux fonctionnaires de la commune devant la justice pour corruption

D eux fonctionnaires de la commune de Constantine ont été présentés à la justice par les services de police judiciaire de la 7ème sûreté urbaine pour "abus de pouvoir", "demande d'avantage indu" et "tentative de détournement d'argent public", a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'affaire a été ouverte à la suite de la plainte d'un marchand de gros de fournitures bureautiques et informatiques pour demande d'avantage indu faite par deux fonctionnaires de la commune de Constantine qui voulaient gonfler des factures d'achat de 1.900 cartables et en percevoir l'écart des prix.

Les deux fonctionnaires, âgés de 40 ans qui sont une cheffe de service et le financier du même service ont tenté de faire pression sur le marchand par le pouvoir de leur fonction d'ordonnateur, a précisé le communiqué.

Les enquêteurs ont réussi à interroger les deux fonctionnaires indélicats en flagrant délit de perception d'avantage indu au moment de sortir du local de leur victime.

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre de deux mis en cause, présentés devant le parquet, a ajouté le communiqué.

Le Pentagone déploie un porte-avions dans le Golfe



L e Pentagone a déployé ces derniers jours le porte-avions USS Nimitz dans le Golfe, assurant que ce retour n'était provoqué par "aucune menace" après l'assassinat d'un scientifique nucléaire iranien, mais plutôt pour compenser le retrait des troupes américaines d'Afghanistan. "Aucune menace spécifique n'a provoqué le retour du groupe aéronaval du Nimitz", a déclaré samedi la capitaine de frégate Rebecca Rebarich, porte-parole de la 5e Flotte qui couvre le Moyen-Orient. La présence du porte-avions dans le Golfe n'est donc pas liée à l'assassinat vendredi de Mohsen Fakhrizadeh, scientifique iranien de haut rang travaillant dans le secteur nucléaire, selon cette responsable. "Le porte-avions USS Nimitz est revenu dans la (zone de) la 5e Flotte le 25 novembre", a-t-elle aussi indiqué.

Le Nimitz avait croisé en septembre dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique que l'Iran menace régulièrement de bloquer, avant de faire route vers le Pacifique.

110 civils tués dans une attaque terroriste au Nigéria



A u moins 110 civils ont été tués samedi dans l'attaque par des hommes armés d'agriculteurs dans le village de Koshobe, dans le nord-est du Nigéria, en proie à une insurrection terroriste depuis 2009, selon un nouveau bilan communiqué par l'ONU.

"Le 28 novembre, en début d'après-midi, des hommes armés sont arrivés à moto et ont mené une attaque brutale sur des hommes et des femmes qui travaillaient dans des champs à Koshobe", a déclaré le coordinateur humanitaire de l'ONU au Nigeria, Edward Kallon. "Au moins 110 civils ont été cruellement tués, et de nombreux autres blessés dans cette attaque".

Un précédent bilan faisait état d'au moins 70 agriculteurs tués par des membres présumés du groupe terroriste Boko Haram dans un champ du nord-est du Nigéria, selon un bilan rendu public dimanche. "Alors qu'hier le bilan était de 43 morts, on vient de m'informer à mon arrivée qu'il est désormais de 70 morts", a déclaré dimanche à la presse le gouverneur de l'Etat de Borno indiquant que le bilan pourrait encore s'alourdir. "Les opérations de recherche vont reprendre aujourd'hui", avait-il ajouté. Samedi, des combattants de Boko Haram ont ligoté et égorgé des ouvriers agricoles qui travaillaient

dans les rizières du village de Koshobe, non loin de la capitale provinciale Maiduguri.

Le président du Nigeria a "condamné" samedi soir "le meurtre de ces agriculteurs dévoués à leur travail par des terroristes", dans un communiqué. "Le pays entier est blessé par ces assassinats insensés", a-t-il ajouté. Les attaques attribuées à Boko Haram et à une faction dissidente, le groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Isap), ciblent de plus en plus fréquemment des bûcherons, agriculteurs et pêcheurs. Ils les accusent d'espionner et de transmettre des informations aux militaires et milices qui combattent les terroristes dans la région.

Des blessés et des interpellations en France

U ne soixantaine de policiers et gendarmes ont été blessés et 81 personnes ont été interpellées samedi en France, lors des manifestations contre un texte sécuritaire et les violences policières, selon un bilan du ministère de l'Intérieur.

62 blessés ont été enregistrés parmi les forces de l'ordre, a précisé dimanche le ministère. Plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des policiers tabassés par des manifestants. Deux manifestants, qui ont fait un signalement auprès de l'Inspection générale de la police (IGPN), ont été blessés en quelques jours.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

DROIT DE VIVRE ET DE RESPIRER

et on n'accorde aucune attention à ceux qui trépassent parce que leur peau est noire, n'ayant durant toute leur vie que l'obligation de raser les murs pour ne pas être victimes de délit de faciès.

A l'évidence, il y a quelque lourde incongruité dans la vision que projettent des parlementaires européens sans aucun discernement sur les Algériens. La nouvelle et subite attention accordée par des parlementaires activistes connus et identifiés, ne doit cependant pas être perçue avec légèreté. Elle survient au même moment que deux faits majeurs que les états-majors, tapis dans l'ombre, savent conjuguer et associer. Le premier est consécutif à

l'intention déclarée des autorités algériennes de revoir et de réadapter les accords d'association pour que les intérêts soient équitablement partagés. Le deuxième, plus large et non astreint à de bilatéraux échanges, ne peut être extirpé du chamboulement actuel que vit depuis quelques mois le monde arabe. L'étroitesse retenue des définitions du droit de l'homme est souvent synonyme de surdité et d'aveuglement. La démocratie, la justice et les droits de l'homme ne sont plus que des objets de trocs monnayés au gré de cupidites intérêts. Ce qu'il y a de scandaleux dans cette partie de forfanterie est que ceux qui s'investissent en juges excellent à éviter de s'appesantir sur les grands drames où il n'est pas seulement question de droits humains mais de droits de vivre et de respirer.

Des manifestants à Paris dénoncent l'agression marocaine à El Guerguerat



D es centaines de manifestants se sont rassemblés samedi sur la "Place de la République" de Paris pour dénoncer l'agression marocaine contre des civils sahraouis à El Guerguerat et appeler l'ONU à agir pour obliger le Maroc à se conformer au droit international.

Les manifestants, munis de pancartes et de banderoles, ont scandé des slogans contre l'agression marocaine et exprimé leur solidarité et soutien à l'armée de libération sahraouie à El Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental.

Les manifestants ont exigé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, promis par l'ONU depuis trois décennies. Le rassemblement a été tenu à l'appel du Collectif des associations de la Communauté Sahraouie en France et la Plateforme pour la Solidarité avec le peuple du Sahara occidental, a indiqué le représentant du Front Polisario à Paris, Mohamed Sidati, dans une déclaration à l'APS, évoquant un "événement important" qui marque "l'unité et la cohésion du peuple sahraoui".